









**Spatialisation des cibles prioritaires des ODD au Bénin : Monographie  
des communes des départements de l'Atlantique et du Littoral**

Note synthèse sur l'actualisation du diagnostic et la priorisation des  
cibles des communes



<i>Une initiative de :</i>	
 <p>MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT RÉPUBLIQUE DU BÉNIN</p> <p>Direction Générale de la Coordination et du Suivi des Objectifs de Développement Durable (DGCS-ODD)</p>	
<i>Avec l'appui financier de :</i>	
 <p>coopération allemande DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT</p>	 <p>Au service des peuples et des nations</p>
Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC / GIZ)	Projet d'Appui aux Stratégies de Développement (PASD / PNUD)
 <p>unicef</p>	 <p>UNFPA</p>
Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)	Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA)
Et l'appui technique du Cabinet Cosinus Conseils	 <p>Cosinus Conseils</p>

<b>LISTE DES CARTES .....</b>	<b>4</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1. BREF APERÇU SUR LES DEPARTEMENTS DE L’ATLANTIQUE ET DU LITTORAL.....</b>	<b>7</b>
1.1.1.    INFORMATIONS SUR LE DEPARTEMENT DE L’ATLANTIQUE .....	7
1.1.1.1. <i>Présentation du Département de l’Atlantique.....</i>	7
1.1.1.2. <i>Caractéristiques démographiques .....</i>	7
1.1.1.3. <i>Activités économiques .....</i>	8
1.1.2.    INFORMATIONS SUR LE DEPARTEMENT DU LITTORAL.....	9
1.1.2.1. <i>Présentation du Département du Littoral.....</i>	9
1.1.2.2. <i>Caractéristiques démographiques .....</i>	9
1.1.2.3. <i>Activités économiques .....</i>	10
1.2.    RESUME DES INFORMATIONS SUR LE DIAGNOSTIC.....	10
1.3.    SYNTHESE DE PRIORISATION DES DIX CIBLES PRIORITAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES .....	12
<b>2.1. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE COTONOU .....</b>	<b>15</b>
2.1.1.    BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	15
2.1.2.    NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	16
2.1.3.    SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE .....	21
2.1.4.    NORMES D’ACTIONS DE LA COMMUNE.....	24
<b>2.2. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE ABOMEY-CALAVI.....</b>	<b>28</b>
2.2.1.    BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	28
2.2.2.    NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	29
2.2.3.    SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE ABOMEY-CALAVI .....	32
2.1.4.    NORMES D’ACTION DE LA COMMUNE .....	36
<b>2.3. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE ALLADA .....</b>	<b>39</b>
2.3.1.    BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	39
2.3.2.    NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	40
2.3.3.    SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE .....	44
2.1.4.    NORMES D’ACTIONS DE LA COMMUNE.....	48
<b>2.4. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KPOMASSE .....</b>	<b>53</b>
2.4.1.    BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	53
2.4.2.    NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	54
2.4.3.    SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE .....	57
2.4.4.    NORMES D’ACTIONS DE LA COMMUNE.....	60
<b>2.5. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE OUIDAH .....</b>	<b>65</b>
2.5.1.    BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	65
2.5.2.    NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	66
2.5.3.    SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE .....	69
2.4.4.    NORMES D’ACTION DE LA COMMUNE .....	72
<b>2.6. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE SO-AVA .....</b>	<b>75</b>
2.6.1.    BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	75
2.6.2.    NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	76
2.6.3.    SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE .....	79
2.6.4.    NORMES D’ACTIONS DE LA COMMUNE.....	84
<b>2.7. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE TOFFO .....</b>	<b>89</b>

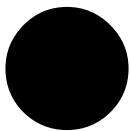
2.7.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	89
2.7.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	90
2.7.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE .....	94
2.7.4.	NORMES D' ACTIONS DE LA COMMUNE.....	99
<b>2.8.</b>	<b>MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE TORI .....</b>	<b>104</b>
2.8.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	104
2.8.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	105
2.8.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE .....	109
2.8.4.	NORMES D' ACTION DE LA COMMUNE .....	113
<b>2.9.</b>	<b>MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE ZE.....</b>	<b>119</b>
2.9.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	119
2.9.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	120
2.9.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE ZE .....	123
2.9.4.	NORMES D' ACTIONS DE LA COMMUNE.....	126
<b>3.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>131</b>
3.1.1	<i>Comité de conduite du processus de spatialisation des cibles prioritaires des odd .....</i>	<i>131</i>
3.1.2	LISTES DES CIBLES PRIORITAIRES DES ODD RETENUS PAR LE BENIN.....	132

## Liste des cartes

Carte 1 :	Carte du Département de l'Atlantique.....	7
Carte 2 :	Carte du département du Littoral .....	9
Carte 3 :	Carte de la commune de Cotonou .....	15
Carte 4 :	Carte de la commune d'Abomey-Calavi .....	28
Carte 5 :	Carte de la commune d'Allada.....	39
Carte 6 :	Carte de la Commune de Kpomassè.....	53
Carte 7 :	Carte de la Commune de Ouidah .....	65
Carte 8 :	Carte de la Commune de Sô Ava .....	75
Carte 9 :	Carte de la Commune de Toffo.....	89
Carte 10 :	Carte de la Commune de Tori Bossito .....	104
Carte 11 :	Carte de la Commune de Zè .....	119

## Sigles et abréviations

AEV	Adductions d'eau villageoise
AGVSAN	Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
APE	Associations de Parents d'Élèves
ATDA	Agence Territoriale de Développement Agricole
BF	Bornes Fontaines
CA	Chef d'Arrondissement
CAVECA	Caisse villageoise d'Épargne et de crédit Autogérée
CCOS	Comité Communal d'Orientation et de suivi
CEG	Collèges d'Enseignement Général
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel
CLS	Comité Locaux de Sécurité
CNA	Centre Nutritionnel Ambulatoire
CNT	Centre Nutritionnel Thérapeutique
COGEA	Comités de Gestion de santé
CPN	Consultations prénatales
CPS	Centre de Promotion Sociale
CV	Chef de Village
DAL	Défécation à l'Air Libre
DLM	Dispositif de Lave-Main
DSM	Déchets Solides Ménagers
FPM	Forages à pompes manuelle
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GmbH)
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
IPH	Indicateur de pauvreté humaine
NC	Niveau de couverture
NP	Niveau de priorisation
ODD	Objectifs de Développement Durable
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADFA	Programme d'Appui au Développement de Filière Agricole
PAGEFCOM	Projet d'Appui à la Gestion des forêts Communales
PCEau	Plan Communal Eau
PDC	Plan de Développement Communal
PDU	Plan de Développement Urbain
PEA	Postes d'Eau Autonomes
PHAC	Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal
PME/PMI	Petite et Moyenne entreprise/ Petite et moyenne industrie
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SBEE	Société Béninoise d'Énergie Électrique
SDAC	Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
TBS	Tableau de Bord Social
UCP	Unions Communales des Producteurs
VFF	Violences Faites aux Filles
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine



# 1

Bref aperçu sur  
les départements  
de l'Atlantique et  
du Littoral

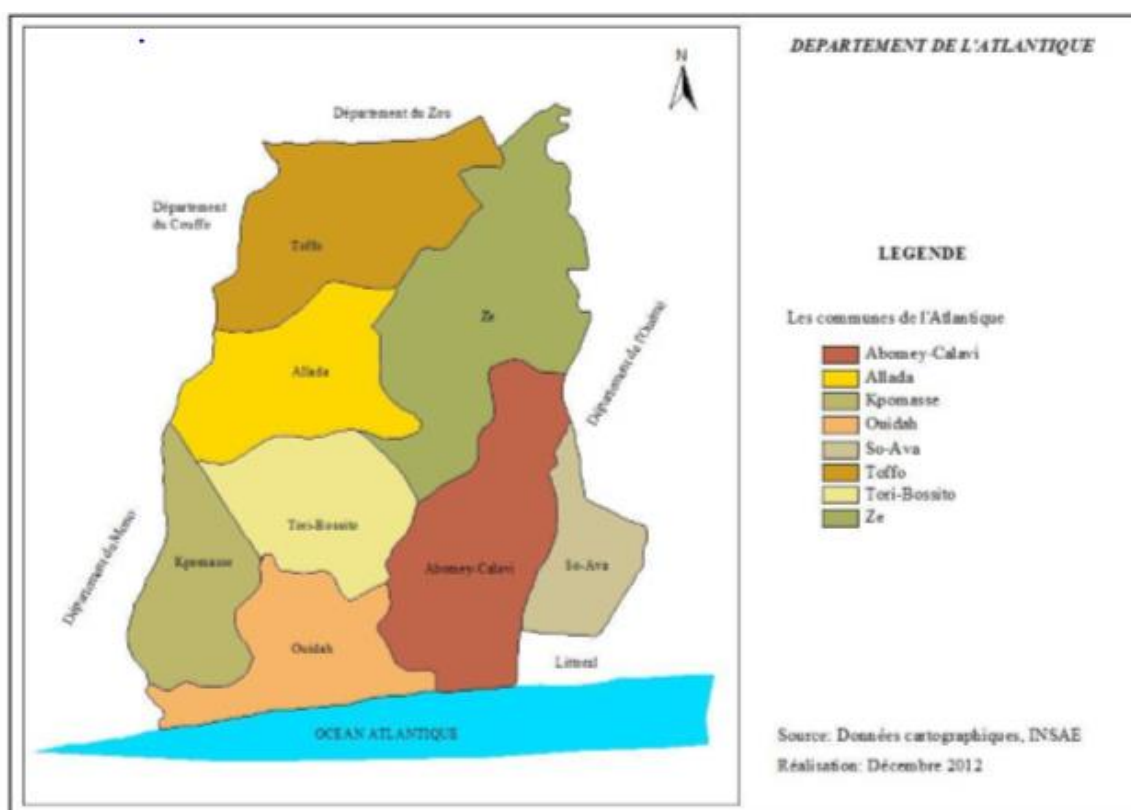
## 1.1. Bref aperçu sur les départements de l'Atlantique et du Littoral

### 1.1.1. Informations sur le département de l'Atlantique

#### 1.1.1.1. Présentation du Département de l'Atlantique

Le département de l'Atlantique est l'un des plus petits des douze (12) Départements du Bénin en termes de superficie. Il s'étend sur près de 100 Km de la côte vers l'intérieur du pays. Le département de l'Atlantique a une superficie de 3233 km<sup>2</sup> et regroupe huit communes à savoir Abomey-Calavi, Allada, Kpomassè, Ouidah, Sô-Ava, Toffo, Tori-Bossito et Zè. Conformément à la Loi n° 2013-05 du 15/02/2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin, le département de l'Atlantique compte 718 villages et quartiers de ville. L'océan Atlantique forme la limite Sud du département qui est limité à l'Ouest par le département du Mono. Le lac Ahémé, le fleuve Couffo et le fleuve Aho constituent les limites naturelles de ses frontières. Au Nord, le département de l'Atlantique est limité par le département du Zou. Cette frontière se situe au niveau géographique des villages de Sèhouè, Kpomè et Djigbé et passe par la dépression de la Lama. A l'Est, il est limité par le département de l'Ouémé. La frontière passe au milieu de la vallée de l'Ouémé et traverse le lac Nokoué pour rejoindre la côte à la limite du département du Littoral.

**Carte 1 :** Carte du Département de l'Atlantique



Source : DED/ INSAE

#### 1.1.1.2. Caractéristiques démographiques

Selon les résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 4) de 2013, la population du département de l'Atlantique est de 1 398 229 habitants dont 711 482 femmes.

Comparée aux données sur la population, issues du RGPH3, on note que la population du département de l'Atlantique a connu son plus fort taux d'accroissement entre 2002-2013 qui est 5,05%. Ce taux d'accroissement reste aussi le plus élevé de tous les départements du Bénin au cours de la même période. En effet, la population de l'Atlantique qui était de 365 910 habitants en 1979 est passée à 529 546 habitants en 1992 soit un taux de croissance inter-censitaire entre 1979-1992 de 2,68%. En 2002, cette population s'est établie à 801 683 habitants et engendre un taux d'accroissement de 4,23% entre 1992-2002. Dans le département, on note une augmentation soutenue de la population à Abomey-Calavi et Ouidah qui ont les taux d'accroissement les plus élevés du département. Ces taux sont respectivement de 6,93% et 6,86%. En 2016, la population du département de l'Atlantique est estimée à 1 524 885 habitants dont 774 886 femmes. Selon les résultats du RGPH4 de 2013, les ethnies rencontrées sont essentiellement les Fon et apparentés (76,3%), les Adja apparentés (15,6%). Les populations de l'Atlantique sont majoritairement catholiques (39,3%), adeptes des religions traditionnelles (12,9%) et Christianiste Céleste (11,0%).

### **1.1.1.3. Activités économiques**

Les activités économiques dominantes sont le commerce (32%) et l'agriculture (30%). Dans le département de l'Atlantique comme partout ailleurs au Bénin, les paysans continuent de pratiquer l'agriculture sur brûlis avec des outils rudimentaires tels que la houe, le coupe-coupe, la hache etc... malgré une politique de mécanisation mise en œuvre par le gouvernement. Ceci limite la production qui sert essentiellement à la subsistance des populations rurales. Les cultures vivrières dominent les activités agricoles. Le maïs et le manioc, base de l'alimentation des populations du département, viennent largement en tête. Plus de 80% des superficies emblavées sont consacrées à ces deux cultures. L'arachide vient en tête de liste des cultures oléagineuses annuelles.

Les cultures maraîchères se développent pour satisfaire les besoins des centres urbains ; il s'agit de la tomate et des légumes feuilles. Il en est de même des plantations d'arbres. On note actuellement un début de modernisation dans les modes de production.

L'élevage est très peu développé, peu organisé et constitue une activité secondaire pour quelques individus. Les principales espèces animales élevées sont les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et les volailles. En ce qui concerne les porcins, on constate un certain engouement pour leur consommation ces dernières années. Mais l'offre ne satisfait pas encore la demande. Les élevages non conventionnels (lapins, escargots, aulacodes) se développent et constituent une forme de diversification de la production animale. La pêche est relativement développée grâce aux nombreux plans et cours d'eau et mobilise beaucoup de personnes, des nationaux comme des étrangers.

La pêche se pratique sous plusieurs formes : pêche continentale (elle s'opère dans les cours d'eau et les étangs piscicoles à l'aide des filets et des acadjas), pêche maritime artisanale et pêche maritime industrielle. Les communes les plus concernées sont celles d'Abomey-Calavi, de Sô-Ava, de Ouidah et de Kpomassè. La pêche constitue une activité économique importante mais mal contrôlée. Le département de l'Atlantique participe à la production totale de la pêche en République du Bénin. C'est cette production qui ravitaille le marché intérieur en poissons.

En matière de ressources minières, on note des traces de gisement de pétrole dans la région d'Allada et d'Abomey-Calavi, de phosphate et de gravier à Toffo. Le département de l'Atlantique abrite une industrie de production d'huile de palme à Hinvi et une industrie de production d'eau minérale à Tori-Bossito. Les activités d'artisanat sont assez diversifiées et se développent surtout à Abomey-Calavi, Ouidah et Allada.

Quant aux activités commerciales, elles sont orientées aussi bien vers la consommation intérieure que vers l'importation et l'exportation. Elles sont menées dans des marchés d'importance locale.



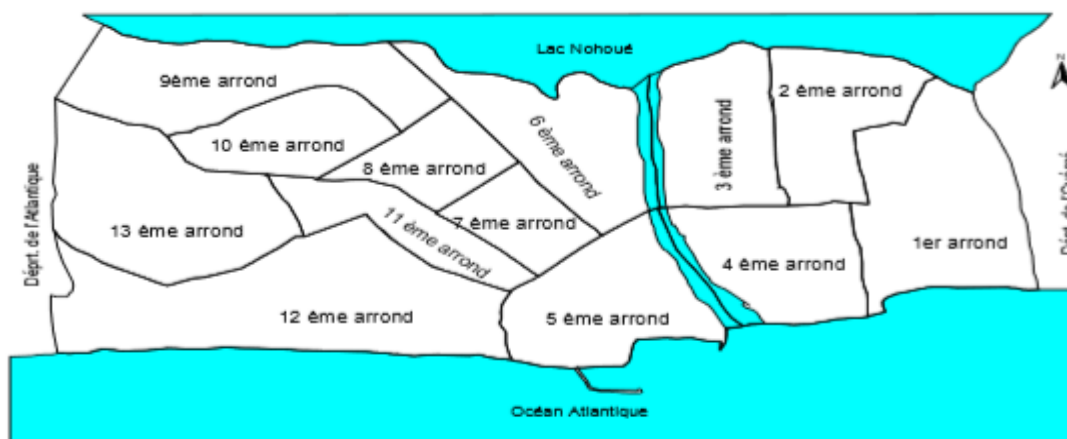
L'Atlantique offre d'énormes possibilités touristiques. Les plages pittoresques, les villages lacustres de Ganvié, Sô-zounko et Houédo-Gbadji dans la commune de Sô-Ava et le musée historique de Ouidah attirent chaque année des milliers de touristes.

## 1.1.2. Informations sur le département du Littoral

### 1.1.2.1. Présentation du Département du Littoral

Le département du Littoral est constitué de la commune Cotonou érigée en département au dernier découpage administratif. Il est le plus petit des douze (12) départements du Bénin en termes de superficie. Il s'étend sur 10km à l'Ouest où il est limité par la commune d'Abomey-Calavi dans le département de l'Atlantique et sur 6km à l'Est en cotoyant la commune de Sèmè-kpodji dans le département de l'Ouémé. L'océan Atlantique forme la limite sud du département. Au nord, il est limité par le lac Nokoué. Le relief du cordon a deux caractéristiques principales : dépressions longitudinales parallèles à la côte et bas-fonds érodés par l'écoulement des eaux pluviales qui communiquent avec le lac. Le site est coupé en deux par le chenal appelé "lagune de Cotonou", communication directe entre le lac et la mer, creusé par les Français en 1894. La liaison entre les deux parties de la ville est assurée par trois ponts. La nappe phréatique se trouve à proximité de la surface du sol dont la perméabilité élevée accélère l'infiltration des eaux pluviales et usées (risques de pollution). Ce département est le seul composé d'une seule commune : Cotonou, capitale économique du Bénin. D'une superficie de 79 km<sup>2</sup>, il est composé de 13 arrondissements et de 140 quartiers de ville. On y compte la plupart des services administratifs, les ambassades, les agences de coopération, les sièges des institutions internationales. Cette ville abrite également la quasi-totalité du potentiel économique du pays (maisons de commerce, industrie, etc.).

#### Carte 2 : Carte du département du Littoral



Source : INSAE

### 1.1.2.2. Caractéristiques démographiques

A l'issue des résultats provisoires du RGPH4, force est de constater que la population du département du Littoral n'a pas connu une différence significative entre 2002 et 2013. En effet, la population de ce département était de 665 100 habitants (RGPH3) en 2002. En 2013, cette population a atteint les 679 012 habitants soit une augmentation de 13 912 habitants (taux d'accroissement intercensitaire de 0,18%) en une dizaine d'années. Ces données témoignent du choix des nombreuses populations travaillant dans ce département, de résider dans les périphéries. Le taux de croissance intercensitaire élevé des populations

des communes limitrophes du département du Littoral renforce l'hypothèse de cités « dortoirs » de ces communes.

En effet, entre 2002 et 2013, la population de la commune de Sèmè Kpodji est passée de 115 238 à 222 701 habitants et celle de la commune d'Abomey-Calavi aussi a connu une forte croissance passant de 307 745 à 656 348 habitants. On remarque aussi que la commune de Ouidah a connu une augmentation de sa population de 85 479 habitants entre 2002 et 2013.

Selon les projections issues des résultats du RGPH 4, la population du département du Littoral est estimée à 740 542.habitants dont 389 496 femmes. Par ailleurs, le Littoral est un département où cohabitent plusieurs ethnies. Les Fon et apparentés (56,5%), les Adja et apparentés (17,7%) et les yoruba et apparentés (10,9%) constituent les trois ethnies d'importance démographique appréciable. Les populations du Littoral sont essentiellement catholiques (51,2%) et musulmanes (16,9%). Les autres chrétiens et les célestes sont respectivement 12,2% et 5,7%.

### 1.1.2.3. Activités économiques

Les activités exercées dans le Littoral sont surtout du secteur tertiaire (commerce et services) appuyé par quelques industries manufacturières.

La pêche y est aussi pratiquée par des nationaux ainsi que par des étrangers dans les lacs et lagunes. Elle se pratique sous plusieurs formes : pêche continentale (sur le lac Nokoué et les étangs piscicoles), pêche maritime artisanale (par des populations autochtones disposant de peu de moyens) et pêche maritime industrielle.

Le Littoral est le département qui dispose le plus d'infrastructures relatives aux activités industrielles. Capitale économique, Cotonou abrite les deux tiers des industries du pays et est le siège des principales entreprises et banques du Bénin. Ce département est aussi bénéficiaire des activités du secteur portuaire (Port Autonome de Cotonou) dont le plus important est celui des véhicules d'occasion. Une bonne partie de la population exerce dans le secteur de l'artisanat : couture, coiffure, menuisier, etc.

Ce département abrite des marchés d'importance locale, nationale et un marché international. Le marché Dantokpa, le plus grand de l'Afrique de l'Ouest, est le principal centre d'affaires de la ville.

Les activités commerciales sont orientées aussi bien vers la consommation intérieure que vers l'importation et l'exportation.

Le département du Littoral dispose d'importantes infrastructures touristiques dont un grand nombre d'hôtels de luxe et des plages pittoresques.

## 1.2. Résumé des informations sur le diagnostic

Cadre Social										
ODD	Cibles	Cotonou	Abomey-Calavi	Allada	Kpomassè	Ouidah	Sô-Ava	Toffo	Tori-Bossito	Zè.
1	1.2									
	1.3									
	1.4									
2	2.1									
	2.2									
	2.3									
3	3.1									
	3.2									
	3.3									
	3.4									

	3.7									
4	4.1									
	4.4									
	4.5									
	5.1									
5	5.5									
	6.1									
6	6.2									
	6.4									
	6.5									
	Cadre économique									
7	7.1									
8	8.2									
	8.3									
	8.5									
	8.9									
9	9.1									
	9.2									
	9.5									
10	10.1									
	10.2									
	10.3									
11	11.1									
	11.3									
	11.5									
Cadre environnemental										
12	12.2									
	12.5									
	12.7									
	12.8									
13	13.1									
14	14.2									
	14.5									
15	15.1									
	15.2									
	15.3									
Cadre institutionnel										
16	16.2									
	16.3									
	16.5									
	16.6									
	16.9									

### Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Le diagnostic a révélé qu'au niveau des départements les efforts sont consentis pour une meilleure couverture des cibles de l'ODD1 à part quelques communes au niveau des cibles 1.3 et 1.4. En ce qui concerne l'ODD 2 relative à la faim zéro, la majorité des communes du département a prévu des actions subséquentes pour une meilleure couverture des cibles 2.1, 2.2 et 2.3 sous-prétexte que les activités agricoles sont dominantes au niveau de la population. L'ODD3 est moyennement couverte à travers les communes. De ce fait nous pouvons dire que des efforts restent à consentir afin de permettre aux populations d'accéder aux services de santé. Les ODD 4 et 5 sont en général faiblement couverts car dans la plupart des cas, on note des actions peu spécifiques destinées aux cibles concernées.

La couverture de la cible 7.1 reste globalement faible nonobstant les efforts consentis pour quelques communes. Au niveau de l'ODD 8 la tendance est d'une couverture moyenne. Quant aux ODD 9, 10 et 11 la situation reste globalement préoccupante.

Les résultats de l'examen des PDC montrent que dans les départements, les actions visant à l'atteinte des ODD 12 ; 13 et 14 sont quasi inexistantes. Par ailleurs l'ODD 15 présente une tendance de couverture moyenne pour l'ensemble des communes.

Dans le département, la tendance générale pour l'ODD16 est préoccupante car elle n'enregistre que des couvertures nulles.

### 1.3. Synthèse de priorisation des dix cibles prioritaires au niveau des communes

Cadre Social											
ODD	Cibles	Cotonou	Abomey-Calavi	Allada	Kpomassè	Ouidah	Sô-Ava	Toffo	Tori-Bossito	Zè.	
1	1.2										04
	1.3										05
	1.4										04
2	2.1										05
	2.2										02
	2.3										02
3	3.1										02
	3.2										01
	3.3										03
	3.4										02
	3.7										02
4	4.1										01
	4.4										01
	4.5										03
5	5.1										04
	5.5										03
6	6.1										03
	6.2										05
	6.4										00
	6.5										01
Cadre économique											
7	7.1										03
8	8.2										01
	8.3										00
	8.5										03
	8.9										04
9	9.1										03
	9.2										00
	9.5										00
10	10.1										02
	10.2										02
	10.3										01
11	11.1										01
	11.3										01
	11.5										00
Cadre environnemental											
12	12.2										01
	12.5										02
	12.7										00
	12.8										00
13	13.1										02
14	14.2										01
	14.5										00
15	15.1										03
	15.2										01

	15.3										00
<b>Cadre institutionnel</b>											
<b>16</b>	16.2										06
	16.3										00
	16.5										00
	16.6										00
	16.9										01
	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme	Intervention à long terme	Intervention de consolidation	Intervention non prioritaire	Intervention non pertinente
Couleur	Rouge	Marron	Jaune	Bleu	Vert	Violet	Gris

Hormis les cibles 4.4 ,6.4,8.3,9.2,9.5,11.5,12.7,12 .8,14.5 ,15.3, 16.3,16.5,16.6 qui n'ont fait objet d'aucune priorisation, toutes les autres ont été prises en compte. La concentration des communes est plus forte d'une cible à une autre. La cible 1.3 vient en tête avec 6 communes touchées. Les cibles 1.3,2.1,6.2 viennent ensuite avec 5 communes touchées. Quant aux autres cibles, elles ont été priorisées par un nombre réduit de communes.

Bien que trois communes (Cotonou, Abomey-Calavi et Ouidah) soient ouvertes sur l'océan et pourraient être concernées par les cibles 14.2 et 14.5 relatives aux ressources marines, seule la commune de Ouidah a priorisé la cible 14.2. Les cibles 12.7 et 14.5 n'ont connu aucune priorisation. Toutes les autres cibles ont été priorisées.

Deux cibles (16.2 et 16.9) ont fait objet de priorisation dans les communes. La cible 16.2 vient en tête avec 4 communes touchées. Quant aux cibles 16.5 et 16.6, elles n'ont fait objet d'aucune priorisation.

# 2.

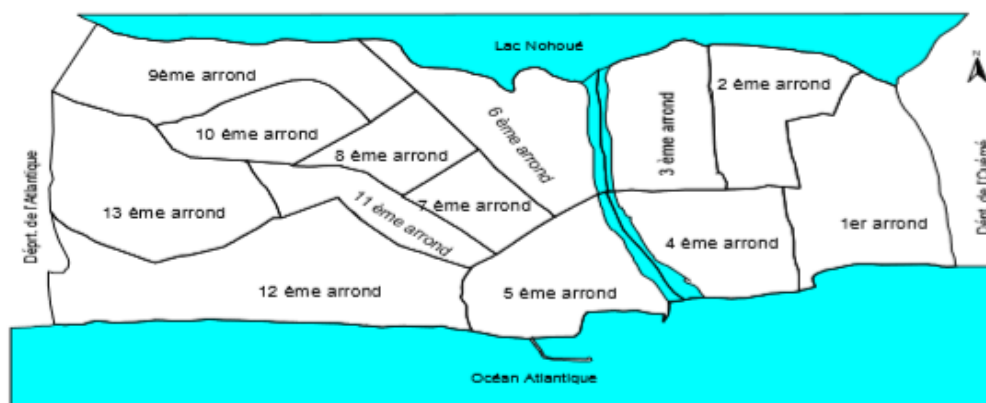
Monographie des  
communes des  
départements de  
l'Atlantique et du  
Littoral

## 2.1. Monographie de la commune de Cotonou

### 2.1.1. Brève présentation de la commune

La commune Cotonou s'étend sur 10km à l'Ouest où il est limité par la commune d'Abomey-Calavi dans et sur 6km à l'Est en cotoyant la commune de Sèmè-kpodji. L'océan Atlantique forme la limite sud du département. Au nord, il est limité par le lac Nokoué. Le relief du cordon a deux caractéristiques principales : dépressions longitudinales parallèles à la côte et bas-fonds érodés par l'écoulement des eaux pluviales qui communiquent avec le lac et la nappe phréatique se trouve à proximité de la surface du sol dont la perméabilité élevée accélère l'infiltration des eaux pluviales et usées (risques de pollution). D'une superficie de 79 km<sup>2</sup>, il est composé de 13 arrondissements et de 140 quartiers de ville.

#### Carte 3 : Carte de la commune de Cotonou



Source : INSAE

A l'issue des résultats provisoires du RGPH4, la population de la commune était de 665 100 habitants (RGPH3) en 2002. En 2013, cette population a atteint les 679 012 habitants soit une augmentation de 13 912 habitants (taux d'accroissement intercensitaire de 0,18%) en une dizaine d'années. Ces données témoignent du choix des nombreuses populations travaillant dans ce département, de résider dans les périphéries. Le taux de croissance intercensitaire élevé des populations des communes limitrophes de la commune renforce l'hypothèse de cités « dortoirs » de ces communes. Par ailleurs, le Littoral est un département où cohabitent plusieurs ethnies. Les Fon et apparentés (56,5%), les Adja et apparentés (17,7%) et les yoruba et apparentés (10,9%) constituent les trois ethnies d'importance démographique appréciable. Les populations du Littoral sont essentiellement catholiques (51,2%) et musulmanes (16,9%). Les autres chrétiens et les célestes sont respectivement 12,2% et 5,7%.

Les activités exercées dans la commune sont surtout du secteur tertiaire (commerce et services) appuyé par quelques industries manufacturières. La pêche y est aussi pratiquée par des nationaux ainsi que par des étrangers dans les lacs et lagunes. Elle se pratique sous plusieurs formes : pêche continentale (sur le lac Nokoué et les étangs piscicoles), pêche maritime artisanale (par des populations autochtones disposant de peu de moyens) et pêche maritime industrielle. Ce département abrite des marchés d'importance locale, nationale et un marché international. Le marché Dantokpa, le plus grand de l'Afrique de l'Ouest, est le principal centre d'affaires de la ville.

## 2.1.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		Indice de pauvreté humaine dans la commune de Cotonou = 15,9 ; Incidence de pauvreté multi-dimensionnel dans la commune de Cotonou = 5,2 en 2013 (RGPH 4) ; incidence de la pauvreté monétaire 25,73 % en 2015 contre 25,9 en 2011. L'incidence de la pauvreté non monétaire est de 21,50 % dans la commune de Cotonou
1.3		On note six (06) Centres de Promotion Sociale qui sont les CPS de Xwladodji, de Wologuèdè, de Suru-Léré, de Gbégamey, d'Akpakpa II et de Sainte Cécile. Lesdits centres sont implantés respectivement dans les 1 <sup>er</sup> , 3 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 6 <sup>ème</sup> et 11 <sup>ème</sup> arrondissements. De ce fait, un centre dessert au moins deux arrondissements, soit plus de 104 463 habitants ; la commune abrite deux centres de formation de jeunes filles et 5 espaces contacts pour les personnes handicapés, 1 centre de formation professionnelle des personnes handicapées, et 1 école de personne handicapées sous tutelle du ministère en charge de la famille. En 2016, les services compétents de la Direction Départementale en charge de la famille ont pris en charge 1068 handicapés tous types confondus soit un accroissement de 978,78% par rapport à 2015. L'effectif des personnes âgées encadrées par les CPS est de 486 dont 58% sont de sexe féminin.
1.4		Selon EMICOV, 52,9 % des ménages utilisent l'internet en 2015 contre 36,1% en 2011 ; l'accès des ménages à l'ordinateur est de 15,7% en 2015 contre 13,8% des ménages en 2011.
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		Proportion des ménages en insécurité alimentaire en 2015 est de 11,6; Proportion des ménages à risques d'insécurité alimentaire ARIA 18,6; proportion de ménage en sécurité alimentaire SA est 69,7 Appui aux initiatives visant l'autonomisation des femmes (les élus accompagnent la formation des femmes dans le domaine de la transformation agro alimentaire), construction des hangars pour l'amélioration des repas de rues, acquisition de dispositif de lave mains au profit des écoliers de cotonou (la procédure d'acquisition déjà lancée, montant inscrit au budget 2019, activité inscrite dans le PPM 2019), organisation périodique des séances de contrôle de la qualité des repas dans les écoles de cotonou)
2.2		Proportion des ménages en insécurité alimentaire en 2015 est de 11,6 ; Proportion des ménages à risques d'insécurité alimentaire ARIA 18,6 ; proportion de ménage en sécurité alimentaire SA est 69,7. Implantation dans l'enceinte du CPS Sainte Cécile d'un centre de récupération nutritionnelle, organisation périodique des séances de distribution des aliments riches en protéine dans les écoles de cotonou (à travers le projet Santé, fourniture et alimentation à l'école)
2.3		Construction de deux hangars à cotonou (1 dans le 12 <sup>ème</sup> arrondissement et 1 dans le 3 <sup>ème</sup> arrondissement), réhabilitation de hangars dans le marché aux fruits de cadjèhoun (crédit inscrit au budget 2019, procédure de réalisation en cours), appui pour la mise en place de système de compostage pour la production végétale (crédit inscrit au budget 2019, procédure de réalisation en cours), construction d'un marché communautaire à Ladjì, construction d'un centre de fumage de poisson et de crevettes avec magasin et toilettes dans le 5 <sup>ème</sup> arrondissement (travaux en cours).
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		Taux de couverture des accouchements assistés: 112 %; construction d'une maternité dans le centre de santé d'Agbato, construction d'un dispensaire sans le centre de santé d'akogbato (travaux en cours), extension de la maternité de Kikè codji (contrat approuvé démarrage des travaux dans les jours à venir), réhabilitation des dispensaires des centres de santé de: Zogbo, Gbégamey, Ahouansori, ayélawadjè, Saint Mice (crédit inscrit au budget 2019, procédure de réalisation en cours), achat d'ambulances (prévu au budget 2020)
3.2		En 2016 nbre de morts-nés en 2016 est de 766 ; 197 décès maternels pour 100.000 NV; ratio mortés-nés pour 1000 NV : 25 Construction d'un dispensaire sans le centre de santé d'akogbato (travaux en cours), extension de la maternité de Kikè codji (contrat approuvé démarrage des travaux dans les jours à venir), réhabilitation des dispensaires des centres de santé de : Zogbo, Gbégamey, Ahouansori, ayélawadjè, Saint Mice (crédit inscrit au budget 2019, procédure de réalisation en cours), achat d'ambulances (prévu au budget 2020)



3.3		<p>Incidence du paludisme est de 2% en 2016 ; Le département dispose de 26 médecins en milieu de soin alors que les normes OMS recommandent 80 au regard l'effectif de la population de la ville (un médecin pour 10000 habitants ; La politique nationale en matière d'infrastructure recommande un hôpital par zone sanitaire et au moins un centre de santé par arrondissement. La commune de Cotonou dispose de 98 sages-femmes d'état en poste alors qu'il faut 160 pour respecter la norme d'une sage-femme pour 5 000 habitants. Quant aux infirmiers en poste, ils sont au nombre de 171 (Infirmiers Diplômé d'Etat et Infirmiers brevetés) pour une norme recommandée de 160 également. En 2016 le taux de couverture en centre de santé est de 69,23 % ; le taux de couverture pre-natale est 112% en 2016 contre 154,1% en 2015. En 2016, 766 morts nés pour 31043 naissances vivantes contre 731 morts nés ; le paludisme représente 35 % des affections chez les consultants non hospitalisés et hospitalisés en 2016 contre 29 % en 2015, et est la première cause de décès. On enregistre 197 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en 2016 contre 105,6 en 2015. Organisation périodique par la mairie des séances de démoustication, de sensibilisation et de distribution de moustiquaires,</p>
3.4		Existence de centre psychiatrique de Jacko, et d'une unité psychiatrique au CNHU/HM
3.7		La prévalence de l'utilisation des méthodes contraceptives chez les FAPNE est de 3 % ; scencibisation des élèves sur la planification familiale
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		<p>52, 7 élèves par maitre contre une moyenne nationale de 47,4; proportion de salles en matériaux définitifs pour le primaire public et privé dans la ville de Cotonou est de 80,5%. Pour l'enseignement primaire, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire est de 157 533 dont 50,2% de filles contre 158 116 en 2015. On y note une légère baisse de 583 élèves entre 2015 et 2016. En 2016 le taux brut de scolarisation est de 155,83% et 113,7% dans le Littoral en 2015. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, le nombre d'enseignants à la charge de l'éducation des enfants est de 4 470 dont 1 235 femmes contre 4 190 avec 1 146 femmes en 2014-2015. Le ratio élève/maitre est de 35,2 au cours de l'année scolaire 2015-2016 contre 37,7 au cours de l'année scolaire 2014-2015. Quand au ratio élève/salle de classe, il est de 53,2 dans en 2015-2016 contre 37,4 en 2014-2015. Le taux de redoublement est de 7,49 % contre 8,07 % en 2014-2015. Le taux d'abandon global par année d'études est de 10,07% contre 10,25% en 2014-2015. L'effectif des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement secondaire général est 86 352 élèves dont 43 371filles. Le nombre de groupes pédagogiques est de 2 156 dont 1 182 dans le privé. Il y a 1 868 salles de classes en matériaux définitifs répartis en 593 pour le public et 1 275 pour le privé. Un total de 7 682 enseignants dont 1 228 femmes interviennent dans les établissements d'enseignement secondaire général ; Le taux brut de scolarisation pour l'année scolaire 2015-2016 est de 82,55% contre 77,6% en 2014-2015 ; Dans l'enseignement secondaire général, le nombre de mobiliers et ratio nombre d'élèves par place assise est de 0,9. Cela suppose moins d'une place assise par élève. Le ratio groupes pédagogiques par salle de classe est de 1,6 dans le public et 0,9 dans le privé avec une moyenne de 1,2.</p>
4.4		<p>En effet, elle connaît un taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) de 69% en 2002, 81,2% en 2010, 73, 3% en 2013 et 76,8% en 2015. Ces taux sont plus importants chez les hommes que chez les femmes (respectivement 93,1% et 70,6% en 2010 contre 88,7% et 66,1% en 2015)1. Au regard de ce qui précède, il est noté une régression du taux entre 2010 et 2013. Le nombre d'établissements d'enseignement technique est de 32 dont seulement 2 dans le public. Au total, 5 068 apprenants ont été inscrits dans ces établissements. Le nombre de groupes pédagogiques est de 211 et 343 salles de classes en matériaux définitifs sont disponibles pour les accueillir. Le nombre des enseignants est de 748 dans ce département dont 353 pour le public. il existe 3 centres de formation professionnelle répartis en 2 centres pour le public et 1 pour le privé. Ces centres ont accueilli 121 apprenants en 2015-2016 contre 161 en 2014-2015. Ces apprenants sont répartis en 10 groupes pédagogiques dont 7 du public. Au nombre de 8 dont 3 femmes, les enseignants encadrent les apprenants dans 36 salles de classes en matériaux définitifs</p>
4.5		<p>52, 7 élèves par maitre contre une moyenne nationale de 47,4; proportion de salles en matériaux définitifs pour le primaire public et privé dans la ville de Cotonou est de 80,5%. Pour l'enseignement primaire, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire est de 157 533 dont 50,2% de filles contre 158 116 en 2015. On y note une légère baisse de 583 élèves entre 2015 et 2016. En 2016 le taux</p>

		brut de scolarisation est de 155,83% et 113,7% dans le Littoral en 2015. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, le nombre d'enseignants à la charge de l'éducation des enfants est de 4 470 dont 1 235 femmes contre 4 190 avec 1 146 femmes en 2014-2015. le ratio élève/maître est de 35,2 au cours de l'année scolaire 2015-2016 contre 37,7 au cours de l'année scolaire 2014-2015. Quand au ratio élève/salle de classe, il est de 53,2 dans en 2015-2016 contre 37,4 en 2014-2015. le taux de redoublement est de 7,49 % contre 8,07 % en 2014-2015. le taux d'abandon global par année d'études est de 10,07% contre 10,25% en 2014-2015. L'effectif des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement secondaire général est 86 352 élèves dont 43 371filles. Le nombre de groupes pédagogiques est de 2 156 dont 1 182 dans le privé. Il y a 1 868 salles de classes en matériaux définitifs répartis en 593 pour le public et 1 275 pour le privé. Un total de 7 682 enseignants dont 1 228 femmes interviennent dans les établissements d'enseignement secondaire général ; Le taux brut de scolarisation pour l'année scolaire 2015-2016 est de 82,55% contre 77,6% en 2014-2015; Dans l'enseignement secondaire général, le nombre de mobiliers et ratio nombre d'élèves par place assise est de 0,9. Cela suppose moins d'une place assise par élève. Le ratio groupes pédagogiques par salle de classe est de 1,6 dans le public et 0,9 dans le privé avec une moyenne de 1,2.
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		
5.5		
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		Le taux de couverture en eau potable est passé de 92,7% en 2011 à 91,7% en 2015. L'analyse des taux de couverture de 2011 et de 2015 révèle une légère dégradation du niveau de couverture en eau potable sur la période.
6.2		Diverses extensions des caniveaux (3000 mètres en 2010, 5000 en 2011 et 8831 mètres en 2015) ; investissement moyen de 2,5 milliards de Fcfa par an dans le secteur de l'assainissement. Zonage : 95 zones de regroupement et 4 zones de collecte et de transport, décharge finale à Ouessè et à Ouidah. Proportion de ménages ayant accès aux toilettes en 2015 : moderne 86,8 et partagées 57,7 ; proportion des ménages évacuant les déchets par voirie publique, privée ou ONG : 59,7; Proportion des ménages évacuant les eaux usées : par caniveaux ouvert ou fermés ou égouts 12,1 ; par fosse septique 6,7. Organisation périodique de séances de sensibilisation des personnes situées dans les zones lagunaires, construction de toilettes et cabines sanitaires dans certains arrondissements (8 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , 13 <sup>ème</sup> ) les etudes sont en cours, la construction sera une réalité en 2020 car prévue au budget primitif,
6.4		
6.5		

#### Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 5.1 et 6.1 respectivement des ODD5 et 6 sont nullement couvertes bien que le PDC semble prendre en compte les questions du genre et de toutes les couches sociales. En revanche une couverture moyenne s'observe au niveau des cibles 1.4 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 3.1 ; 3.2 ; 3.7 ; 4.1 ; 5.5 respectivement des ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et une couverture faible s'observe au niveau des cibles 1.2 ; 3.3 ; 4.4 ; 4.5 ; 6.4 et 6.5 respectivement des ODD1, 3, 4, et 6. Enfin une assez bonne couverture de la cible 1.3 est observée.

<b>Cadre économique</b>		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Selon le PDC 2 (2018-2022), a ville de Cotonou est suffisamment couverte en énergie électrique (85%) en dehors des zones en attente de couverture, telles que Vossa kpodji, Vossa, Ladji, Agbato, Yénawa,

		Tchanhounkpamè, Tokplégbé, Tanto ; selon EMICOV 2015, à Cotonou, 86,4% de la population de 6ans et plus à accès à l'électricité. De façon périodique et en partenariat avec la SBEE, la Mairie de cotonou investit plusieurs milliards pour l'entretien de l'éclairage public. La SBEE en collaboration avec la Maire est actuellement en train voir dans un projet d'envergure national comment remplacer et augmenter les boitiers des installations dans la ville (ceci dans le souci de renforcer la capacité et la qualité de l'énergie à cotonou).
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		
8.3		La présence de la Mairie se limite à quelques actions sporadiques pour soulager ponctuellement les peines des marchands et des usagers : quelques voyages de sables en saison pluvieuse (marchés de Gbèdégbé, de Gbodjéti), construction des hangars (Létondougbe, Djèmakin) et de quelques boutiques (Nougbodékon, Gbèdégbé) à la devanture des marchés, construction de WC (Ste Trinité, Djèmakin), dotation en eau potable (Ste Trinité). Construction de deux hangars à cotonou (1 dans le 12ème arrondissement et 1 dans le 3ème arrondissement), réhabilitation de hangars dans le marché de cadjèhoun (crédit inscrit au budget 2019, procédure de réalisation en cours), construction d'un marché communautaire à Ladji, construction d'un centre de fumage de poisson et de crevettes avec magasin et toilettes dans le 5ème arrondissement (travaux en cours). Construction de hangars dans le marché aux fruits de cadjèhoun
8.5		Le taux de sous emploi visible des personnes de 15 à 24 ans est passé de 18,8 % à 25,1% en 2015.
8.9		
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		
9.2		En 2016 le nombre d'entreprises industrielles à Cotonou est de 1404 (Extraction minière 43, agro-alimentaire 386 et commerciale 975); Elle bénéficie également des activités du secteur portuaire (Port de Cotonou) qui assure près de 90 % des échanges commerciaux avec l'extérieur.
9.5		
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		Indice de Gini est de 0,385 en 2011 contre 0,405 en 2015
10.2		Réalisation des rampes d'accès aux marchés, écoles, hôpitaux
10.3		
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		En 2011 (EMICOV), 80,8 % des parcelles de Cotonou comporte des habitations personnelles.
11.2		Création par arrêté (AOF) du service de la circulation et des transports, aménagement des gares routières de la ville, aménagement des routes de la ville, création de deux gares routières (une à l'Est et l'une à l'Ouest)
11.3		Urbanisation de 65 % de l'espace foncier de la ville, facilité d'obtention des titres de propriétés grâce à l'appui du MCA ; Existence d'une commission permanente des affaires domaniales et environnementales au niveau du conseil municipal
11.5		

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 9.2 ; 9.5 et 10.3 respectivement des ODD9 et 10 sont nullement couvertes. En revanche une couverture moyenne s'observe au niveau des cibles 8.3 ; 10.1 ; 10.2 ; 11.2 et 11.3 respectivement des ODD 8, 10 et 11 et une couverture faible s'observe au niveau des cibles 8.2 ; 8.5 ; 8.9 ; 9.1 et 11.1 respectivement des ODD8, 9 et 11. Enfin une assez bonne couverture de la cible 7.1 est observée.

Cadre environnemental		
Cible	N	Niveau de performance

s	C	
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		mise en pace des ouvrages assainissement dans la ville; assurer de façon permanente la gestion des déchets, le curage des caniveaux à travers un PPP (avec Entreprise GLASEM), mise en place des espaces verts (plantation d'arbre au niveau de nos plages, verdissement des carrefours (la roche, SOBEBRA, PK3, ...etc), et espace publics (face CEG houéyio, Missèbo, place GANTIN), verdissement des écoles (en cours de réalisation), actualisation régulière du plan de contingent, élaboration d'un Plan Directeur Climat (partenariat PPP avec ICLET). Création par arrêté municipal (AOF) des services : de service d'Urbanisme de l'Architecture et de la construction ; de gestion des risques et catastrophes ; de la circulation et des transports et du service de la propreté urbaine.
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		
14.5		
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		La ville de Cotonou dispose de 70 espaces verts dont 44 espaces verts linéaires et 26 polygonaux (ronds-points, jardins, squares, etc.). Les espaces verts linéaires font 63,291 km et ceux polygonaux 109579,61 m2. Le peuplement végétal des alignements de voies de la ville de Cotonou est composé de 30 espèces d'arbres réparties en 19 familles. Les espèces les plus dominantes sur ces espaces sont Khaya senegalensis (1706 individus), Terminalia mantaly (740 individus), Terminalia catappa (539 individus), Acacia auriculiformis (328 individus) et Gaïacum officinal (325 individus). Les massifs de fleurs, haies et pelouses présentes sur les bordures de routes de la ville de Cotonou sont composés de 5 espèces végétales (appartenant à 5 familles) que sont : Ficus benjamina (2071 m2), Bougainvillea spectabilis (1500 m2), Zoysia japonica zenith (150 m2), Ixora coccinea (5,32 m2) et Murraya paniculata (3 m2); Le peuplement végétal des espaces verts polygonaux de la ville de Cotonou est composé de 28 espèces d'arbres réparties en 19 familles. Les espèces les plus dominantes sur ces espaces sont Pithecellobium dulce (185 individus), Terminalia mantaly (146 individus), Jatropha pendurifolia (70 individus), Elaeis guineensis (51 individus) et Khaya senegalensis (42 individus). Les massifs de fleurs, haies et pelouses des espaces verts polygonaux de Cotonou sont composés de 31 espèces végétales réparties en 18 familles. Les espèces qui y sont plus dominantessont : Zoysia japonica zenith (4455,42 m2), Ficus benjamina (354,32 m2), Ixora coccinea (347,1 m2) Zoysia tenuifolia (176,12 m2), Murraya paniculata (155,5 m2) et Pithecellobium dulce (150 m2).
15.2		
15.3		

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 12.1 ; 12.5 ; 12.7 ; 14.5 ; 15.2 et 15.3 respectivement des ODD12, 14 et 15 sont nullement couvertes. En revanche une couverture moyenne s'observe au niveau de la cible 13.1. Par ailleurs une couverture faible s'observe au niveau des cibles 12.8 ; 14.2 et 15.1 respectivement des ODD12, 14 et 15.

<b>Cadre institutionnel</b>		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		Nombre d'enfants victime de maltraitance 78 ; victime de traite récupéré : 22 ; nombre

		d'enfants victime de harcèlement sexuel enregistré : 02 ; Nombre d'enfants victime de mariage précoce / forcé : 16
16.3		Selon EMICOV 2015, la proportion de personnes ayant confiance en la justice est de 37,4%
16.5		Etude sur le pontentiel fiscal de la ville avec des propositions de sécurisation des recettes propres de la ville (actuellement en cours)
16.6		
16.9		

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 16.5 ; 16.6 et 16.9 ont une couverture moyenne. Par ailleurs une couverture faible s'observe au niveau des cibles 16.2 et 16.3 de l'ODD 16.

### 2.1.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		Indice de pauvreté humaine dans la commune de Cotonou = 15,9 ; Incidence de pauvreté multi-dimensionnel dans la commune de Cotonou = 5,2 en 2013 (RGPH 4) ; incidence de la pauvreté monétaire 25,73 % en 2015 contre 25,9 en 2011. L'incidence de la pauvreté non monétaire est de 21,50 % dans la commune de Cotonou
1.4		Insuffisance de sites pour accueillir de nouvelles infrastructures (5e et 13e arrondissement), coûts exorbitants des formalités foncières et insuffisance de moyens financiers pour le réaliser, non immatriculation de toutes les parcelles, non respect des arrêtés préfectoraux statuant sur les limites des quartiers, non maîtrise des limites exactes entre les arrondissements ; corruption et insécurité foncière causées par la mauvaise foi de certains démarcheurs. Selon EMICOV, 52,9 % des ménages utilisent l'internet en 2015 contre 36,1% en 2011; l'accès des ménages à l'ordinateur est de 15,7% en 2015 contre 13,8% des ménages en 2011.
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		Proportion des ménages en insécurité alimentaire en 2015 est de 11,6; Proportion des ménages à risques d'insécurité alimentaire ARIA 18,6; proportion de ménage en sécurité alimentaire SA est 69,7. Appui aux initiatives visant l'autonomisation des femmes (les élus accompagnent la formation des femmes dans le domaine de la transformation agro alimentaire), construction des hangars pour l'amélioration des repas de rues, acquisition de dispositif de lave mains au profit des ecoliers de cotonou (la procédure d'acquisition déjà lancée, montant inscrit au budget 2019, activité inscrite dans le PPM 2019), organisation périodique des séances de contrôle de la qualité des repas dans les écoles de cotonou)
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.3		Incidence du paludisme est de 2% en 2016. Le département dispose de 26 médecins en milieu de soin alors que les normes OMS recommandent 80 au regard l'effectif de la population de la ville (un médecin pour 10000 habitants ; La politique nationale en matière d'infrastructure recommande un hôpital par zone sanitaire et au moins un centre de santé par arrondissement. La commune de Cotonou dispose de 98 sages-femmes d'état en poste alors qu'il faut 160 pour respecter la norme d'une sage-femme pour 5 000 habitants. Quant aux infirmiers en poste, ils sont au nombre de 171 (Infirmiers Diplômé d'Etat et Infirmiers brevetés) pour une norme recommandée de 160 également. En 2016 le taux de couverture en centre de santé est de 69,23 % ; le taux de couverture pre-natale est 112% en 2016 contre 154,1% en 2015. En 2016, 766 morts nés pour 31043 naissances vivantes contre 731 morts nés ; le paludisme représente 35 % des affections chez les consultants non hospitalisés et hospitalisés en 2016 contre 29 % en 2015, et est la première cause de décès. On enregistre 197 décès

		maternels pour 100.000 naissances vivantes en 2016 contre 105,6 en 2015. Organisation périodique par la mairie des séances de démustication, de sensibilisation et de distribution de moustiquaires,
3.4		Existence de centre psychiatrique de Jacko, et d'une unité psychiatrique au CNHU/HM
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.5		La commune dispose également de 02 centres de formation de jeunes filles, 05 espaces contacts pour personnes handicapées et 01 centre de formation professionnelle des personnes handicapées ; Existence d'ONG spécialisées dans l'alphabétisation ; Existence de centre de formation des enseignants ; insuffisance des centre publics d'alphabétisation ; insuffisance qualitative et quantitative des enseignants. 52,7% élèves par maitre contre une moyenne nationale de 47,4% ; proportion de salles en matériaux définitifs pour le primaire public et privé dans la ville de Cotonou est de 80,5%. Pour l'enseignement primaire le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire est de 157 533 dont 50,2% de filles contre 158 116 en 2015. On y note une légère baisse de 583 élèves entre 2015 et 2016. En 2016 le taux brut de scolarisation est de 155,83% et 113,7% dans le Littoral en 2015. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, le nombre d'enseignants à la charge de l'éducation des enfants est de 4 470 dont 1 235 femmes contre 4 190 avec 1 146 femmes en 2014-2015. le ratio élève/maître est de 35,2 au cours de l'année scolaire 2015-2016 contre 37,7 au cours de l'année scolaire 2014-2015. Quand au ratio élève/salle de classe, il est de 53,2 dans en 2015-2016 contre 37,4 en 2014-2015. Le taux de redoublement est de 7,49 % contre 8,07 % en 2014-2015. le taux d'abandon global par année d'études est de 10,07% contre 10,25% en 2014-2015. L'effectif des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement secondaire général est 86 352 élèves dont 43 371 filles. Le nombre de groupes pédagogiques est de 2 156 dont 1 182 dans le privé. Il y a 1 868 salles de classes en matériaux définitifs répartis en 593 pour le public et 1 275 pour le privé. Un total de 7 682 enseignants dont 1 228 femmes interviennent dans les établissements d'enseignement secondaire général ; Le taux brut de scolarisation pour l'année scolaire 2015-2016 est de 82,55% contre 77,6% en 2014-2015 ; Dans l'enseignement secondaire général, le nombre de mobiliers et ratio nombre d'élèves par place assise est de 0,9. Cela suppose moins d'une place assise par élève. Le ratio groupes pédagogiques par salle de classe est de 1,6 dans le public et 0,9 dans le privé avec une moyenne de 1,2.

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De l'analyse du tableau il ressort que les cibles 1.2 ; 3.4 ; 4.5 respectivement des ODD1 ; 3 et 4 nécessite des interventions prioritaires. Il ressort également que les cibles 1.4 et 3.3 respectivement des ODD1 et 3 nécessitent des interventions urgentes. Par ailleurs la cible 2.1 de l'ODD2 nécessite une intervention à moyen terme.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.5		Quantité importante de déchets produite par la ville
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		La ville de Cotonou dispose de 70 espaces verts dont 44 espaces verts linéaires et 26 polygonaux (ronds-points, jardins, squares, etc.). Les espaces verts linéaires font 63,291 km et ceux polygonaux 109579,61 m2.
15.2		La ville possède très peu d'espace vert mais dispose d'un potentiel important pour le développement de la foresterie urbaine

Le tableau ci-dessus permet de constater aisément que les cibles 12.5 et 15.3 respectivement des ODD12 et 15 nécessite une intervention prioritaire. Par ailleurs la cible 15.1 de l'ODD15 nécessite une intervention à moyen terme.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		Le pourcentage d'enfants (5-11 ans) impliqués dans les activités économiques à Cotonou pendant au moins une heure par semaine est de 14,7%. Nombre d'enfants victime de maltraitance 78; victime de traite récupéré : 22 ; nombre d'enfants victime de harcèlement sexuel enregistré : 02 ; Nombre d'enfants victime de mariage précoce / forcé : 16

L'analyse du tableau révèle que la cible 16.2 de l'ODD16 nécessite une intervention prioritaire. Cela dénote de la volonté du conseil communal dans la mise place des institutions efficaces.

## 2.1.4. Normes d'actions de la commune

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Com	Etat	
1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	Mise en place d'un programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes, à l'autonomisation des femmes et des personnes défavorisées	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	Indice de pauvreté humaine dans la commune de Cotonou = 15,9	12	8	X	X	Les ONG ; Les institutions financières, PTF
		1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	Incidence de pauvreté multi-dimensionnel dans la commune de Cotonou = 5,2	3,5	3	X	X	Les ONG ; Les institutions financières, PTF
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance	Accessibilité à la connexion wifi	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	52,9 % des ménages utilisent l'internet en 2015 ; l'accès des ménages à l'ordinateur est de 15,7% en 2015	70 % des ménages utilisent l'internet en 2025 ; l'accès des ménages à l'ordinateur est de 22 % en 2025	80 % des ménages utilisent l'internet en 2030 ; l'accès des ménages à l'ordinateur est de 30 % en 203	X	X	Les institutions financières, PTF
		1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre						
		1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)						
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les	1- Modernisation de l'agriculture urbaine / Construction et	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	Proportion des ménages en insécurité			X	X	Plaidoyer pour l'augmentation du montant de FADec



personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	réhabilitations des infrastructures marchandes ; 2- Mise en place d'un système de contrôle alimentaire et nutritionnel		alimentaire en 2015 est de 11,6					agriculture afin de promouvoir la culture hors sol / plaider pour obtenir l'appui des PTF (GIZ; PAM, ENABEL-BENIN PROCAD) /
		2.1.2 incidences de la pauvreté alimentaire	Proportion de ménages en sécurité alimentaire SA est 69,7.					
		2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,	Proportion des ménages à risques d'insécurité alimentaire ARIA 18,6					
3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Modernisation du système sanitaire de la ville (Réhabilitation ; Construction des infrastructures sanitaires/ Renforcement de la capacité technique des centres de santé), sensibilisation de la population l'accès précoce au soin et Assainissement du cadre de vie	3.3.1: Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes	Incidence du paludisme est de 2% en 2016 ;					
		3.3.6 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants				X	X	
3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	1- mise en place de la plate forme des utilisateurs du système de santé (PUSS) au niveau local 2- Renforcement du cadre sportif	3.4.2 Létalité liée aux maladies cardiovasculaires						1- Appui des ONG intervenant dans le domaine, des PTF; 2- redynamiser la coopération décentralisée
		3.4.3: Létalité liée au cancer						
		3.4.4 Létalité liée au diabète						
		3.4.5 Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques						
		3.4.6 Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive						
						X	X	

		par semaine 3.4.7 Taux de mortalité par suicide						
4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	Modernisation du système éducatif de la ville (Réhabilitation, construction d'infrastructures éducatives et dotation en mobiliers scolaires) 2-	4.5.1 Indice de parité (filles/garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire	50,2% de filles contre 49,8 % de garçons					1- Plaidoyer pour le respect strict de l'article Article 97 : La commune a la charge de la construction, de l'équipement et des réparations des établissements publics de l'enseignement primaire et maternel. Elle assure en outre l'entretien de ces établissements. A cet effet, l'État lui transfère les ressources nécessaires
		4.5.2 Indice de parité (filles/garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire						
		4.5.3 Indice de parité (Rural/Urbain) du taux brut de scolarisation dans le primaire	50,2% de filles contre 49,8 % de garçons		60% de filles et 40 %	X	X	
		4.5.4 Indice de parité (Rural/Urbain) du taux brut de scolarisation dans le secondaire						
		4.5.5 Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants						
12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Extension / Construction et modernisation des points de traitement des ordures ménagères	12.5.1 Taux de recyclage national				X	X	Appui des ONG intervenant dans le domaine
15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords	Mise en place d'un système de restauration et de promotion d'écosystème dans la ville de cotonou	15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières						en partenariat avec les ONG intervenant dans le domaine, le Ministère du Cadre de Vie, les élus locaux
		15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées				X	X	
		15.1.3 Proportion des sites						

internationaux		importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées						
15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	Mise en place d'un système de reboisement Urbaine	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts				X	X	Verdissement des écoles et carrefours, des TPC et des plages de la ville
16. 2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	Mise en place d'un système d'accompagnement et de suivi des VBG	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent	Nombre d'enfants victime de maltraitance 78			X	X	En collaboration avec les CPS, les commissariats de Police des arrondissements
		16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants,						
		16.2.3 Nombre d'enfants victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants						
		16.2.4 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans						
		16.2.5 Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire						

## 2.2. Monographie de la commune de Abomey-Calavi

### 2.2.1. Brève présentation de la commune

La Commune d'Abomey-Calavi est située dans le département de l'Atlantique en République du Bénin. Elle est comprise entre les parallèles 6°22' et 6°30' de latitude Nord et les méridiens 2°15' et 2°22' de longitude Est. Elle est limitée au Nord par la commune de Zè, au Sud par l'océan Atlantique, à l'Est par la commune de Cotonou et de So-Ava et à l'Ouest par les communes de Ouidah et Tori-Bossito. Elle s'étend sur une superficie de 539 km<sup>2</sup> ; près 20 % de la superficie du département et 0,47 % de la superficie nationale. L'effectif et compte une population qui est évalué à 656 358 habitants en 2013 avec 332 784 femmes et 323 574 hommes. La commune compte Neuf (9) arrondissements : Abomey-Calavi ; Akassato ; Godomey ; Golo-Djigbé ; Hèvié ; Kpanroun ; Ouèdo ; Togba et Zinvié et Cent quarante-neuf (149) villages et quartiers de ville. (RGPH 4, 2013).

**Carte 4 :** Carte de la commune d'Abomey-Calavi



La Commune jouit d'un climat de type subéquatorial caractérisé par quatre saisons : une grande saison de pluie (avril à juillet) ; une petite saison pluvieuse (septembre à novembre) ; une grande saison sèche (décembre à mars) ; une petite saison sèche (août à septembre). La géomorphologie de la commune d'Abomey-Calavi révèle un relief peu accidenté. Les principaux traits caractéristiques de ce relief sont : une plaine faite d'une bande sablonneuse avec des cordons littoraux récents et anciens ; un plateau de terre de barre séparé de la plaine par la lagune Djonou et le lac Nokoué ; des dépressions et des marécages dans les zones situées sur la berge du lac et de la lagune.

La plaine côtière présente des terrains à perméabilité élevée, ce qui favorise une infiltration rapide des eaux de pluie et par conséquent une pollution assez rapide de la nappe phréatique avec un faible pouvoir de filtration des éléments véhiculés par l'eau. Les terrains constituant la terre de barre quant à eux ont une porosité assez faible, ce qui rend leur perméabilité moins prononcée que celle des formations de la plaine côtière. La végétation est composée de mangrove à palétuviers, cocoteraies dans la zone côtière, une savane dégradée sur le plateau avec une domination de la jachère à palmier à huile, et un groupement herbeux dans les marécages et le long des berges du lac Nokoué.

Le réseau hydrographique est constitué essentiellement de deux plans d'eau que sont le lac Nokoué et la lagune (côtière) Djonou. Par ailleurs, la commune dispose d'une façade maritime juxtaposée à la lagune côtière (lagune de Togbin), de marais, de ruisseaux et de marécages. On distingue dans la commune d'Abomey-Calavi, plusieurs horizons aquifères plus ou moins bien différenciés. De bas en haut on a l'aquifère des sables (fins à grossiers), de grès et de graviers avec des niveaux argilo-sableux (rouge latéritique, bariolé, noire ou colorés) du Continental Terminal et l'aquifère fait d'argile, de sables gravillonnés et d'alluvions argilo-sableuses du Quaternaire. C'est un aquifère superficiel, généralement exploité par les puits traditionnels retrouvés pratiquement dans toutes les concessions de la commune.

Les groupes sociaux dominants dans la commune sont les Aïzo et les Fon. Néanmoins, les Gouns, les Nago, les Toffin, les Yoruba et autres y sont rencontrés. Les religions les plus pratiquées sont le christianisme, les religions endogènes, l'islam, et autres. Notons que le Bénin est un pays laïc.

Les principales activités économiques sont : l'agriculture, la pêche, la transformation des produits agricoles, l'élevage, l'industrie, le commerce, l'artisanat et le tourisme.

Les sections bitumées du réseau routier classé de la commune jouent deux principales fonctions à savoir : la desserte quotidienne des communes de Ouidah, de Cotonou et d'Abomey -Calavi, et le trafic routier en provenance ou à destination des départements du sud-est, du sud-ouest, du centre et du nord du Bénin d'une part, des pays de l'hinterland en l'occurrence le Niger, le Burkina Faso, le Mali ainsi que les autres pays tels que le Nigeria, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire d'autre part.

## 2.2.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		IPH (%) est de 25.7. Taux de pauvreté multidimensionnelle8 (%) est de 11 (RGPH_4). Il reste beaucoup à faire dans la commune
1.3		Plaintes enregistrées à propos des Violences Faites aux Filles (VFF) 28 en 2012, 32 en 2013, 37 en 2014 42 en 2015, 39 en 2016 (RGPH_4)
1.4		Incidence de la pauvreté non monétaire (%) est de 4.5
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		17,1% des populations de la commune d'Abomey-Calavi sont sujet à l'insécurité alimentaire. 13,3% des populations de la commune présente un risque d'insécurité alimentaire. Le taux de malnutrition aiguë globale est de 5,3% pour les enfants de 6 à 59 mois. La malnutrition chronique globale affecte 36,3% au niveau des enfants de 6 à 59 mois.
2.2		17,1% des populations de la commune d'Abomey-Calavi sont sujet à l'insécurité alimentaire. 13,3% des populations de la commune présente un risque d'insécurité alimentaire. Le taux de malnutrition aiguë globale est de 5,3% pour les enfants de 6 à 59 mois. La malnutrition chronique globale affecte 36,3% au niveau des enfants de 6 à 59 mois.
2.3		En 2015, elle enregistre une production totale de 116.032 tonnes de manioc et 3943 tonnes de patate douce contre 6.537 tonnes de manioc et 659 tonnes de patates douces

		en 2014
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		Le taux de consultations prénatales (CPN) représente un indicateur important de la santé maternelle. En 2014, ce taux s'élevait à 81,45% contre 105, 81 % en 2010, soit une baisse de plus de 20 points. (PDC_3)
3.2		Le taux d'incidence du paludisme simple pour mille habitants varie de 32 à 147,27 pour mille selon les arrondissements. (PDC_3) /Quotient de mortalité infantile (en ‰) est de 53.1/Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰) est de 79.7
3.3		Le taux d'incidence du paludisme simple pour mille habitants varie de 32 à 147,27 pour mille selon les arrondissements. (PDC_3)
3.4		
3.7		Quotient de mortalité infantile (en ‰) est de 53.1/Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰) est de 79.7 (PDC_3)
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		A Calavi, le Taux Brut de Scolarité s'accroît à l'instar du taux national qui est passé à 109,1% en 2009-2010 avec une hausse de 5,1 points par rapport à l'année 2007-2008
4.4		Proportion de ménages disposant d'ordinateurs (%) est de 13.8
4.5		Indice brut de parité de genre pour la scolarisation au primaire des (6-11 ans) est de 95.6 /Indice net de parité de genre pour la scolarisation au primaire des (6-11 ans) est de 95.8 (RGPH_3)
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		L'analyse sexo-spécifique du personnel montre que la commune compte 32% d'agents de sexe féminin en 2017 contre 28% en 2011.
5.5		L'analyse sexo-spécifique du personnel montre que la commune compte 32% d'agents de sexe féminin en 2017 contre 28% en 2011.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		La commune compte aujourd'hui 10 adductions d'eau villageoise (AEV) qui alimentent 171 Bornes Fontaines (BF). A cela s'ajoutent 61 Puits Modernes (PM) fonctionnels, 4 Postes d'Eau Autonomes (PEA) et 135 Forages à pompes manuelle (FPM)(PDC_3) (PDC_3) / Eau courante SONEB à la maison (%) est de 14.5 (RGPH_4) Avec ce taux la commune est première dans l'Atlantique
6.2		Les populations de ces localités pratiquent donc la défécation à l'air libre. Il faut retenir que le taux d'accès des ménages aux latrines familiales en milieu rural et périurbain (en moyenne 27,29 %)
6.4		La cible n'est pas couverte
6.5		La cible n'est pas couverte

#### Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 6.4 et 6.5 de ODD 6 sont nullement couvertes bien que le PDC semble prendre en compte les questions du genre et de toutes les couches sociales. En revanche une couverture moyenne s'observe au niveau des cibles 3.1 ; 4.1;4.4 ; 4.5 et 6.1 respectivement des ODD 3,4 et 6 et une couverture faible s'observe au niveau de la cible 3.1 de l'ODD3. Enfin une assez bonne couverture des cibles 1.2 ; 1.3 ; 1.4 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 5.1 ; 5.2 et 6.2 est observée.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		

7.1		Electricité SBEE (%) est de 59.6 (RGPH_4). Avec ce taux la commune demeure première dans l'Atlantique
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		La commune d'Abomey Calavi possède à elle seule près de 80% du cheptel national d'aviculture moderne. Ainsi, au cours de la campagne agricole 2015-2016 la commune a enregistré 4.652 têtes, 10796 têtes ; 9465 têtes ; 17417 têtes et 70896 têtes et 43 612 têtes respectivement de bovin ; d'ovin ; de caprin, de porcine et de volaille.
8.3		Proportion d'actifs occupés dans le secteur informel (10 ans et +) est de 77.7 (RGPH_4)
8.5		Proportion des chômeurs est de 3.1/Proportion des chômeurs de sexe féminin est de 39.7 (RGPH_3)
8.9		
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		La cible n'est pas couverte
9.2		La cible n'est pas couverte
9.5		La cible n'est pas couverte
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		IPH (%) est de 25.7 Taux de pauvreté multidimensionnelle8 (%) est de 11 (RGPH_4)
10.2		IPH (%) est de 25.7 Taux de pauvreté multidimensionnelle8 (%) est de 11 (RGPH_4)
10.3		La cible n'est pas couverte
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		Proportion de la population urbaine (%) est de 68.6
11.3		Proportion de la population urbaine (%) est de 68.6
11.5		La cible n'est pas couverte

#### Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 8.9 ;10.1 ; 10.2 ;11.1 et 11.3 respectivement des ODD 8,10, et 11 sont moyennes couvertes ; tandis que la cible 7.1 de l'ODD7 est faiblement couverte. On note également une couverture assez bonne des cibles 8.2 ;8.3 ; 8.5 de l'ODD 8. Par ailleurs il subsiste des cibles non couvertes. C'est le cas par exemples des cibles 9.1 ;9.2 ;9.5 ;10.3 et 11.5 respectivement des ODD 9,10 et 11.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		Les Forêts classées de Ouèdo (586 ha dont 127 ha de plantation de teck et 110 ha d'acacias) et de Djigbé (4 300 ha dont environ 3 900 ha de plantations de teck)
12.5		La cible n'est pas couverte
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		Au terme de la rentrée scolaire 2015-2016, le taux de promotion scolaire est établi à 98,60% contre 1,42 % pour le redoublement et 0,26% pour les cas d'abandon
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		La cible n'est pas couverte
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du</b>		

développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Les Forêts classées de Ouèdo (586 ha dont 127 ha de plantation de teck et 110 ha d'acacias) et de Djigbé (4 300 ha dont environ 3 900 ha de plantations de teck âgées
15.2		Les Forêts classées de Ouèdo (586 ha dont 127 ha de plantation de teck et 110 ha d'acacias) et de Djigbé (4 300 ha dont environ 3 900 ha de plantations de teck âgées
15.3		Les Forêts classées de Ouèdo (586 ha dont 127 ha de plantation de teck et 110 ha d'acacias) et de Djigbé (4 300 ha dont environ 3 900 ha de plantations de teck âgées

**Légende :**

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On remarque à travers ce tableau une fréquence assez importante des cibles non couvertes. C'est le cas des cibles 12.5 ; 12.7 ; 13.1 ; 14.2 ; 14.5 respectivement des ODD12, 13 et 14. Les questions de résilience et d'adaptation au changement climatique si elles sont importantes elles semblent être bien au-delà des capacités de la commune d'Abomey-Calavi. Il apparaît également une forte fréquence des cibles moyennement couvertes. Il s'agit des cibles 12.2 ; 12.8 ; 15.1 ; 15.2 ; et 15.3 respectivement des ODD12 et 15.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Plaintes enregistrées à propos des Violences Faites aux Filles (VFF) 28 en 2012, 32 en 2013, 37 en 2014 42 en 2015, 39 en 2016
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		En 2016 les provisions budgétaires de la commune étaient de 3 443 650 712 pour une réalisation de 2 254 790 601
16.9		La cible n'est pas couverte

**Légende :**

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 16.3 ; 16.5 et 16.9 de l'ODD 16 ne sont pas couvertes. Tandis que les cibles 16.2 et 16.6 de l'ODD16 sont respectivement moyennement couvertes et faiblement couvertes.

### 2.2.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune Abomey-Calavi

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		



1.3		
1.4		
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		
2.2		
2.3		
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		Insuffisance de personnel qualifié et de CS publics ; Problème d'accessibilité géographique des CS et dégradation poussée des routes d'accès ; Inexistence d'Unité Villageoise de Santé (UVS) et développement des CS non agréés ; L'éloignement de l'hôpital de zone par rapport à certaines localités de la commune
3.7		Quotient de mortalité infantile (en ‰) est de 53.1/Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰) est de 79.7 (PDC_3)
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		
4.4		Proportion de ménages disposant d'ordinateurs (%) est de 13.8. Elle occupe le premier rang dans l'Atlantique.
4.5		
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		
5.5		
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		
6.2		Il faut retenir que le taux d'accès des ménages aux latrines familiales en milieu rural et périurbain (en moyenne 27,29 %) demeure faible. (PDC_3)
6.4		
6.5		

<b>Cadre économique</b>		
Cibles	Niveau de priorisation	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		Manque de contrôle et de régulation dans le secteur touristique et culturel Gestion inadéquate et approximative des fonds d'aides à la culture
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		
9.2		
9.5		
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		
10.2		
10.3		
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		

11.1		
11.3		On remarque que la commune souffre énormément de l'absence de mise en oeuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et du Plan de Développement Urbain (PDU).
11.5		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau révèle des interventions prioritaire pour l'atteinte des cibles 3.4 ; 3.7 ; 4.4 et 6.2 respectivement de l'ODD3 ; 4 et 6. Il ressort de même que les cibles 8.9 et 11.3 respectivement des ODD8 et 11 nécessite une intervention urgente.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		Les Forêts classées de Ouèdo (586 ha dont 127 ha de plantation de teck et 110 ha d'acacias) et de Djigbé (4 300 ha dont environ 3 900 ha de plantations de teck)
12.5		
12.7		
12.8		
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		
14.5		
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		Dans la commune, les ressources forestières connaissent de nos jours une forte pression anthropique conduisant à la disparition progressive du couvert végétal (cocoteraies, mangroves à palétuviers, savane dégradée à palmier à huile, groupement herbeux dans les marécages et les berges du lac Nokoué).
15.2		
15.3		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De l'analyse de ce tableau il ressort que les cibles 12.2 et 15.1 nécessite une intervention prioritaire.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		Faible taux d'officialisation et/ou de reconnaissance par l'Etat des CAPE exerçant dans la

		commune ; Réorientation des fonds mobilisés pour les projets destinés aux PH et aux personnes vulnérables
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		ND

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Au regard ce tableau nous pouvons dire qu'une intervention prioritaire est nécessaire au niveau la cible 16.2 et une intervention à moyen terme au niveau de la cible 16.9.

## 2.1.4. Normes d'action de la commune

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Com	Etat	
3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Appuyer au CS (sur plan infrastructure, équipement, personnel etc)	3.4.2 Létalité liée aux maladies cardiovasculaires				x	x	Organisation des activités sportive
	Faciliter l'accès des ménages pauvres au services santé	3.4.3: Létalité liée au cancer						Appui financier et matériel
		3.4.4 Létalité liée au diabète						
	Réaliser trois infrastructures sportives et ludiques de la commune	3.4.6 Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine					x	x
3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Organiser chaque année dans les neufs arrondissements des séances de sensibilisation sur les méthodes modernes de planification familiale	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale				x	x	
	Mettre en place et rendre fonctionnels dans chaque localité la Plateforme des Utilisation des Services de Santé (PUSS)	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge				x	x	
4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'optention d'un travail décent et à l'entreprenariat.	Octroyer chaque année des bourses de formation en TIC à 600 apprenants	4.4.2 Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC				x	x	Bourses de formation à l'endroit 50 enfants pauvres par an
	Faciliter l'accès aux formations techniques et professionnelles 600 enfants de ménages pauvres	4.4.3 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle				x		Bourses d'étude à l'endroit 50 enfants pauvres par an

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Renforcer le système de gestion durable et intégrée des ordures ménagères et des eaux usées	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon				x		la commune a bénéficié bacs à ordures commune de la part de PUGEMU
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	Identifier et valoriser le potentiel touristique communal et intercommunal	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total				x		
		8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme						
		8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois						
		8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme						
		8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques						
		8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat						
11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	Améliorer de la sécurité foncière et résidentielle	11.3.1 Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique						
	Promouvoir de l'aménagement de l'espace communal et gestion durable des ressources naturelles	11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique						
		11.5.2 Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB national, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques et la perturbation des services de base						
12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles		12.2.1 Consommation de matière						
		12.2.2: consommation intérieure de matière par habitant						
15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des		15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières						
		15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont						

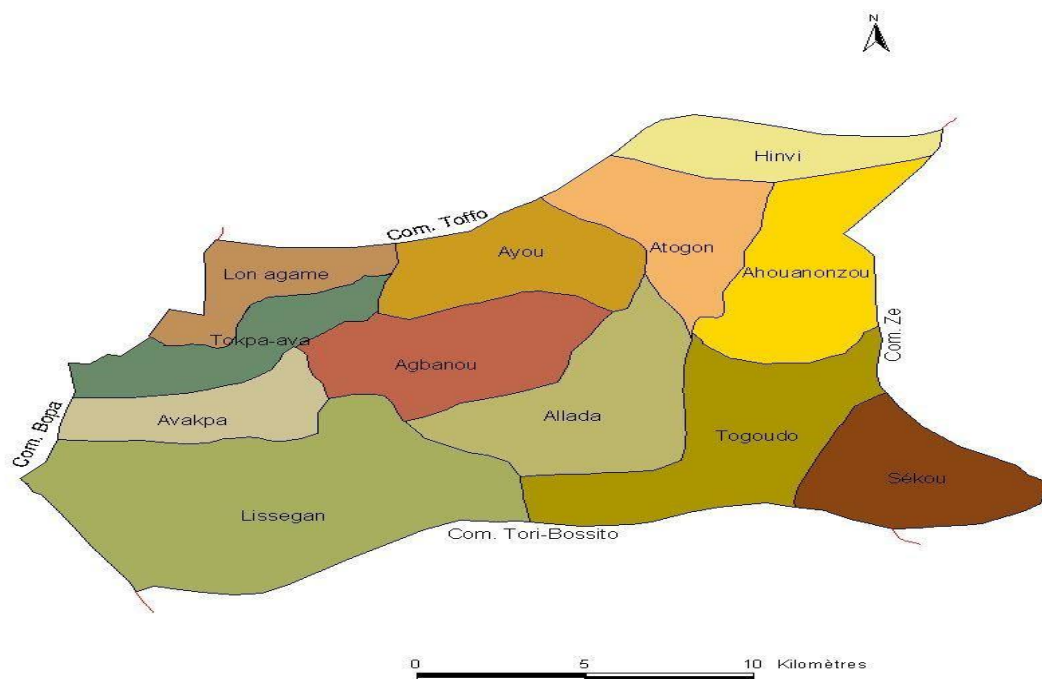
écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux		couverts par des aires protégées						
		15.1.3 Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées						
16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	Amélioration de la protection sociale	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent				X	X	
		16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants,						
		16.2.3 Nombre d'enfants victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants						
		16.2.4 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans						
		16.2.5 Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire						
16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	Amélioration des performances de l'administration communale en matière d'état civil	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil						
		16.9.2 Proportion de postes diplomatique et consulaires pourvus pourvus en registre d'état civil						
		16.9.3: Taux d'accroissement des enregistrements de naissance dans les consulats et services consulaires des ambassades du Bénin						

## 2.3. Monographie de la commune de Allada

### 2.3.1. Brève présentation de la commune

La Commune d'Allada est située presque au centre du Département de l'Atlantique et à 54 Km de Cotonou la capitale économique du Bénin. Elle est limitée au Nord par la Commune de Toffo, au Sud par celle de Tori-Bossito, à l'Est par la Commune de Zè et à l'Ouest par les Communes de Kpomassè et de Bopa. Elle s'étend sur une superficie de 381 km<sup>2</sup> sur laquelle vit une population de 127.512 habitants dont 62.148 hommes et 65.364 femmes avec une densité d'environ 3335 habitants au km<sup>2</sup> (RGPH4, juin 2013). La commune d'Allada est administrée par un conseil communal de 19 membres dont une femme avec à sa tête un maire élu assisté de deux adjoints. Elle est organisée en douze (12) arrondissements (Agbanou, Ahouanzoun, Atogon, Avakpa, Ayou, Hinvi, Lissègazoun, Lon-Agonmey, Sékou, Tokpa, Allada et Togoudo) qui regroupent quatre-vingt (85) villages et quartiers de ville.

**Carte 5 : Carte de la commune d'Allada**



La commune d'Allada bénéficie d'un climat de type soudanien caractérisé par deux (02) saisons de pluie et deux saisons sèches qui s'alternent annuellement comme suit : une grande saison des pluies de mi-mars à mi-juillet, une petite saison sèche de novembre à avril, une petite saison des pluies de mi-septembre à mi-novembre et une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars. Le pluviométrique annuel moyen de la Commune d'Allada sur les vingt dernières années, est de 978,50 mm de pluie par ans. Les mois les plus secs

sont : novembre, décembre, janvier, février et les mois plus pluvieux sont : mai, juin, juillet. La température varie suivant les mois sur l'ensemble de la Commune. Les extrêmes ou maxima oscillent entre 34° et 38°C tandis que les minimaux sont compris entre 29° et 31°C. Le relief de la Commune d'Allada est caractérisé par la présence de plusieurs dépressions situées sous le niveau de la mer près du lac Ahémé et par un plateau dans sa partie Nord-Est. Sur le plan pédologique, près de 90 % du territoire de la Commune d'Allada est constituée de sols ferrallitiques avec par endroits des sols latéritiques, argileux et hydro morphes.

Les groupes socioculturels présents dans la commune sont les Fons et apparentés (93 %), les Adjas et Apparentés (4,6%), les Yoruba (1,4%), les autres ethnies ne constituant que 1 % de la population. Selon les données issues du dernier recensement, la religion dominante dans la commune d'Allada est le catholicisme suivi décèle dite des religions traditionnalistes avec respectivement 25,1% et 20,1% de la population. Elles sont suivies des autres religions (Autres Chrétiens : 18,2%, Christianisme Céleste : 11,6% etc.)

Les activités exercées dans la commune sont : l'agriculture occupant environ 80 % de la population, l'élevage, la pêche/pisciculture, l'artisanat, le commerce et les activités de transformation des produits vivriers et de rente.

### 2.3.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		Certaines ONG et autres associations non identifiées par la Mairie s'investissent dans le financement des AGR à travers différents types de services financiers et non financiers au profit des producteurs, commerçants, artisans et autres acteurs de développement
1.3		Il existe un Centre de Promotion Social dans la commune qui intervient de façon ponctuelle à travers la collecte de dons au profit bénéficiaires. De plus, le CPS encadre les personnes handicapées, les personnes âgées, les indigents et les enfants victimes de de maltraitance. De plus, on note une l'implication, voire l'interférence des autorités politiques dans le processus de gestion d'un certain nombre de cas de violences.
1.4		La commune d'Allada compte douze (12) Centres de Santé, trois (03) maternités isolées répartis sur l'ensemble des arrondissements, deux (02) officines, deux (02) dépôts privés et plusieurs centres de santé privés dont deux (02), l'enseignement primaire, compte 90 écoles primaires publiques et l'enseignement secondaire compte treize (13) CEG dont 9 avec le second cycle des collèges privé. De plus, la commune possède 13 Adduction d'Eau Villageoise (AEV), 47 Pompes à Eau Autonome (PEA) publiques, ainsi que de 75 Forages équipés de Pompe à Motricité humaine (FPM). Aussi, le système d'alimentation en eau potable, aussi bien le réseau SONEB que l'hydraulique villageoise dessert 92 000 habitants soit 62,61% de la population totale.
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		Le maïs est la principale céréale et occupe en moyenne 73 % des superficies emblavées annuellement. La culture d'ananas est la culture de rente de la commune d'Allada, elle occupe en moyenne 1.3 % des superficies emblavées et est fortement pratiquée sur le plateau d'Allada (Sékou, Togoudo, Lisségazoun). Les autres cultures de rentes sont essentiellement le maïs local et amélioré, le manioc (23,2 % des superficies), la tomate, le piment et les autres cultures maraîchères.
2.2		Organisation des séances de récupération nutritionnelle au niveau du CPS à l'endroit des certains cas isolé d'enfants malnutris issus de parents pauvres et venus pour assistance. Les Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) malnutris, bénéficient d'un traitement nutritionnel par le biais de la Fondation Raoul Follereau qui octroie aux Centres de Santé, des intrants de prise en charges composés de laits thérapeutiques. Le taux de malnutrition décelé par les formations sanitaires en 2016 est de 0,14% des cas traités. 70 cas ont été reçus dans toute la commune d'Allada par les formations sanitaires publiques et privées



		Les cas de malnutrition avec complication sont envoyés vers les CS pour le traitement médical.
2.3		Existence des techniques et des équipements variés pour la Pêche. De plus, les populations disposent, des techniques et des équipements variés. Il s'agit essentiellement des filets, des acadja, et des trous à poissons qui pendant les crues périodiques améliorent les rendements et la productivité de la pêche dans la commune. Quelques pratiques d'élevage modernes sont observées dans la commune avec la cuniculture (élevage de lapins).
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		La commune d'Allada compte douze (12) Centres de Santé, trois (03) maternités isolées répartis sur l'ensemble des arrondissements, deux (02) officines, deux (02) dépôts privés et plusieurs centres de santé privés. On dénombre dans la Commune 28 Infirmiers, 5 Sages-femmes et plusieurs Aides-soignants. Le Ratio de décès maternels pour 100 000 NV a relativement diminué passant de 60,4 selon le TBS 2015 à 26 selon le TBS 2016. De plus, le taux des accouchements assistés par le personnel qualifié est de 61,87% en 2016 contre 51,6% en 2015.
3.2		La commune d'Allada est couverte à 100% en infrastructures sanitaires. On compte douze (12) Centres de Santé, trois (03) maternités isolées répartis sur l'ensemble des arrondissements, deux (02) officines, deux (02) dépôts privés et plusieurs centres de santé privés, Commune 28 Infirmiers, 5 Sages-femmes et plusieurs Aides-soignants. De plus, la plupart des formations sanitaires disposent d'agents qualifiés à la maternité et au dispensaire. Aussi, le pourcentage des morts nés est de 1,7% en 2016 contre 3,5% en 2015.
3.3		Existence de Centre de Santé dans tous les Arrondissements et d'un hôpital de zone existene d'un Centre de Dépistage et de Traitement de la Tuberculose et de la Lèpre, d'un Site de Prise en Charge des Personnes Vivant avec le VIH.
3.4		La cible n'est pas prise en compte
3.7		Manque d'information sur les methodes de planning familial
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		L'enseignement primaire, compte 90 écoles primaires publiques et l'enseignement secondaire compte treize (13) CEG dont 9 avec le second cycle des collèges privé. Au secondaire, le taux net de scolarisation des filles de 12-19 ans est de 30.8% contre 41.5% pour les garçons et le taux net de scolarisation des filles de 6-11 ans est de 73.4% contre 77% pour les garçons. Le taux de redoublement primaire est de 11,42% (TBS 2016) et le taux d'abandon primaire est de 16,37% (TBS 2016).
4.4		Inexistence de centre de formation pour les facilitateurs. Insuffisance de personnel qualifié et absence d'infrastructures dans les écoles et centres de formations professionnelles publiques.
4.5		Les cours en alphabétisation sont soutenus par des appuis techniques, matériels et financiers de certains PTF et autres ONG intervenant dans la commune. Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus en langue française est de 42.8% et celui de la population ayant moins de 15 ans est de 52.9%.
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		Des ONG et autres organismes organisent des séances de sensibilisation sur épanouissement socio-économique de la femme
5.5		Faible représentativité des femmes au sein des conseils de villages ou de quartier.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		La commune possède 13 Adduction d'Eau Villageoise (AEV) dont un (01) non fonctionnel (Agbanou), 47 Pompe à Eau Autonome (PEA) publiques dont une (01) non fonctionnel à Hinvi. 75 Forages équipés de Pompe à Motricité humaine (FPM) dont 2 non fonctionnels (Ayou et Ahouannonzoun) et 74 Puits Modernes (PM). Les AEV desservent à 42%, les PEA à hauteur de 32% et enfin les FPM et PM respectivement à hauteur de 13,09% et 12.91%. De plus, le système d'alimentation en eau potable, aussi bien le réseau SONEB que l'hydraulique villageoise dessert 92 000 habitants soit 62,61% de la population totale et 86,6% de la population ont accès à l'eau potable.
6.2		Les autorités communales ont élaboré le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) de la commune. De plus, de nombreuses infrastructures ont été réalisées dans les secteurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement par des ONG.
6.4		Existence d'ouvrages hydrauliques dans chaque arrondissement. Aussi, La commune possède 13 Adduction d'Eau Villageoise (AEV) dont un (01) non fonctionnel (Agbanou). 47 Pompe à Eau Autonome (PEA) publiques dont une (01) non fonctionnel à Hinvi. 75 Forages

		équipés de Pompe à Motricité humaine (FPM) dont 2 non fonctionnels (Ayou et Ahouannonzoun) et 74 Puits Modernes (PM).
6.5		Insuffisance d'organisation des artisans réparateurs de la Commune ainsi que l'inexistence de mécanisme et système de maintenance puis d'entretien des AEV.

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que les cibles des ODD 1, 2, 3,4 et 6 présentent une bonne couverture. Les activités planifiées au niveau des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 sont pertinentes et peuvent influencer l'atteinte de ces cibles. Cependant, on observe que cinq (5) cibles sont faiblement couvertes. Il s'agit des cibles des ODD 3(3.7), 4(4.4), 5(5.1 et 5.5) et 6 (6.5). La promotion de l'égalité des sexes et de l'automatisation des filles ne fait pas visiblement objet d'une préoccupation majeure dans la commune.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		La commune d'Allada est très peu électrifiée. De plus, selon les principaux indicateurs (2016), 19,0% des ménages ont accès à l'électricité SBEE et 27,2% de la population de 6 ans et plus ont accès à l'électricité.
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		Existence des techniques et des équipements variés pour la Pêche, des techniques modernes de production, de quelques industries de transformation des produits vivriers et de rente.
8.3		Apport très important du programme des micro-crédits aux plus pauvres initié par le gouvernement pour accompagner les femmes dans leurs diverses activités ainsi que la formation des jeunes dans les filières offrant les meilleures opportunités d'emploi ou d'autoemploi et le renforcement des capacités des jeunes en matière d'entrepreneuriat ;
8.5		La création des structures de financement accessible aux jeunes pour la concrétisation de leurs projets ; Orientation des jeunes sur les opportunités d'emploi.
8.9		Existence d'importantes potentialités touristiques, de l'artisanat d'art et celui de service. Aussi, la commune d'Allada dispose de 3 hotels.
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		La plupart des routes de la commune d'Allada sont dans un état de dégradation poussée, ainsi on note une difficulté de praticabilité de ces voies surtout en période de pluie.
9.2		Existence d'unités de transformation de produits agricoles ainsi que des industries de transformation des produits vivriers et de rente.
9.5		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		Présence des techniciens du Secteur Communal de Développement agricole pour la formation des producteurs ainsi que les énormes potentialités rizicoles et appuis techniques, matériels et financiers de certains PTF et autres ONG aux groupements et coopérative intervenant dans la commune.
10.2		Existence des techniques et des équipements variés pour la Pêche
10.3		Existence de la loi n° 2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes ainsi que des séances de sensibilisation des ONG et autres organismes sur l'épanouissement socio-économique de la femme
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		Existence de conflits fonciers à cause du manque de lotissements

11.3		La commune d'Allada, à l'instar de bon nombre de communes béninoises à élaborer en 2010, avec l'appui technique et financier du Projet d'Appui à la Gestion des forêts Communales (PAGEFCOM) son Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) dont la mise en oeuvre devrait permettre à la commune d'améliorer la gestion de son espace.
11.5		La cible n'est pas prise en compte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ce tableau, nous pouvons dire que les cibles des ODD du cadre économique présentent une moyenne couverture. Il s'agit des cibles des ODD 8, 9(9.2), 10(10.2 et 10.3) et 11(11.3). Cependant, les cibles des ODD 7(7.1), 9(9.1) et 11(11.1) ont une faible couverture.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		Dégradation de l'environnement ainsi que l'utilisation irrationnelle des terres et des ressources naturelles.
12.5		L'inexistence de système de ramassage des déchets solides ménagers dans la commune entraine les pratiques de rejet dans la nature ou d'enfouissement des déchets. Aussi il y a un manque de suivi de la gestion des déchets sanitaires. Ainsi ; Le taux moyen d'accès des ménages aux ouvrages d'évacuation des eaux usées dans les arrondissements est de 4%.
12.7		Seulement une action est prévue pour cette cible
12.8		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		Manque de moyen d'adaptation et d'atténuation conséquents face aux effets du changement climatique.
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		La cible n'est pas prise en compte
14.5		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		Insuffisance de gestion des ressources naturelles
15.2		Insuffisance de gestion des ressources naturelles
15.3		La cible n'est pas prise en compte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que les cibles du cadre environnement sont faiblement prises en compte. Les actions planifiées au niveau de l'objectif 4 sont insuffisantes pour influencer l'atteinte de ces cibles. Concernant les cibles des ODD 12(12.8), 14, 15(15.1et 15.2), elles ne sont nullement prises en compte car aucune activité n'est planifiée à l'endroit de ces cibles.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à</b>		

tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2	Jaune	Existence d'un CPS ainsi que l'implication, voire l'interférence des autorités politiques dans le processus de gestion d'un certain nombre de cas de violences.
16.3	Rouge vif	La cible n'est pas prise en compte
16.5	Rouge vif	La cible n'est pas prise en compte
16.6	Vert	Les activités définies sont spécifiques à la cible. De plus, les Services déconcentrés de l'Etat sont représentés dans la commune. L'équipe de l'administration communale d'Allada est composée de 73 agents, dont les agents de catégorie C qui représentent 32,88 % suivi des agents de catégorie D : 23,29 %, catégorie E : 20,55 % catégorie B : 17,81 %, catégorie A : 4,11 %, et en fin les sans qualifications : 1,37 %. Notons aussi que les agents contractuels sont majoritaires avec un taux de 75,34 %, et ceux permanents représentent les 24,66 %.
16.9	Jaune	Le PDDC/GIZ, dans son programme de coopération signé avec ses communes d'intervention, a accompagné la commune d'Allada dans l'archivage et la sécurisation des actes d'Etat-civil à travers la mise à disposition d'armoires de rangement au profit des Arrondissements et de matériel informatique au profit du Service de l'Etat Civil et de la Population.

#### Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire qu'il ya une bonne couverture des cibles du cadre institutionnel. Cependant les cibles 16.3 et 16.5 ne sont pas du tout pris en compte par le PDC.

### 2.3.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2	Rouge vif	L'agriculture dans la commune d'Allada est confrontée à certaines difficultés dont notamment les inondations, la faible maîtrise de l'eau, l'inexistence de crédits adaptés à leurs besoins, les difficultés d'accès aux localités, Insécurité Foncière, l'émiettement des terres cultivables pour raison d'héritage, les changements climatiques, les difficultés de stockage et/ou de conservation des produits agricoles (maraîchages, Riz, l'Ananas, la tomate etc.), le non-respect des pratiques culturales recommandées (non adoption des semences certifiées, inexistence de rotation et d'assolement des cultures) et les multiples conflits entre producteurs et éleveurs liées à la transhumance (inexistence d'un couloir de transhumance prédéfini), Non maîtrise des Techniques de Gestion Durable des Terres, Insuffisance des équipements de transformation, Insuffisance de la main d'œuvre agricole, Abandon Progressif de la culture des Produits Vivriers au profit des cultures de rente (Ananas, Papaille)
1.3	Rouge vif	Inexistence de structures d'accueil et de formation professionnelle spécifiques à l'endroit des personnes handicapées, Insuffisance des ressources allouées au centre de promotion sociale et insuffisance de personnel qualifié dans les CPS, Non prise en compte de la Protection Sociale comme priorité dans le Budget Communal par le Conseil Communal, insuffisance et faible couverture des programmes de transferts sociaux ciblant les ménages les plus pauvres
1.4		
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1	Orange	Existence d'un Programme en Charge de l'Alimentation de la Nutrition et de la Santé qui couvre quarante villages/Quartiers de Villes de la Commune, Insuffisance d'acteurs locaux formés sur la nutrition dans la commune ; Non ; Insuffisance des dotations budgétaires au profit de la SAN, Inexistence d'un Service en Charge de la SAN au niveau de l'Administration Communale, Faible Maîtrise des thématiques liées à la SAN par les Communautés à la base, Faible couverture de la Commune par les Programmes en Charge de la SAN. Existence d'un Cadre de Concertation Multiacteurs au profit de la SAN ; Existence des Groupes d'Assistance Nutritionnelle Formés ;

		Appropriation des Thématiques SAN par les Conseillers Communaux ; Prise en Compte de la Thématique SAN dans les PDC et les PAI -Prise d'initiatives au profit de la SAN
2.2		Insuffisance des Produits au niveau des Centres de Santé Disposant de CNA. Insuffisance des Centres Nutritionnels Ambulatoires. La Commune de Dispose pas de Centre Nutritionnel Thérapeutique (CNT) pour le traitement des enfants malnutris et aucun agent de santé n'est formé sur la prise en charge de la malnutrition. De plus, on note une insuffisance des actions de l'administrations communales au profit de la nutrition
2.3		
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		
4.4		
4.5		
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		Compte tenu des pesanteurs socioculturelles, les femmes n'ont pas accès à la terre. Elles sont victimes de l'exclusion par rapport à la succession des biens de leurs mari et de l'exclusion par rapport à la succession des biens de leurs parents. De plus, on il y a la division sexiste des rôles et tâches assignées aux enfants.
5.5		Faible représentativité des femmes au sein des conseils de villages ou de quartier malgré qu'elles représentent 51.26% de la population d'Allada.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		
6.2		
6.4		
6.5		

#### Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que malgré les efforts de la commune en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'accès aux services de base sociocommunautaires, les cibles 2.1 ; 2.2 ; et 5.5 nécessitent une intervention prioritaire tandis que les cibles de l'ODD 1 (1.2 ;1.3) et de 5 (5.1) nécessite une intervention urgente.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Les Arrondissements de la commune d'Allada (Voies principales d'accès) sont très peu électrifiées. Les populations se résignent aux lampes torches et/ou au pétrole (lampion, lanterne) dans les localités. De plus, l'éclairage public est notoirement insuffisant dans la Commune.
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		

8.2		
8.3		
8.5		
8.9		Allada, Ville Touristique et Historique, Mère des Royaumes (Abomey, Porto-Novo etc.) Malgré les importantes potentialités touristiques dont dispose la commune, elles sont non valorisées. De plus, on note la disparition des sites touristiques existants, l'absence d'un portail touristique ainsi que de l'insuffisance d'infrastructures d'accueil.
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		Malgré les entretiens périodiques de quelques routes, la plupart des routes sont dans un état de dégradation poussée. Ainsi, les populations éprouvent assez de difficultés dans leur quotidien en ce qui concerne la praticabilité de ces voies surtout en période de pluie. Insuffisance des ressources financières pour ressoudre définitivement le problème
9.2		
9.5		
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		
10.2		
10.3		
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		
11.3		
11.5		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'analyse de ce tableau révèle que les cibles 7.1 concernant l'accès à l'énergie, 8.9 concernant un tourisme durable et 9.1 nécessite une intervention urgente.

<b>Cadre environnemental</b>		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		Existence d'une Plate Forme RRC-ACC ; Existence du Volet Changement Climatique dans les PAI/PTF (Protos, ProSoL, EndeV, CeSaRen) ; Forte affectation de l'agriculture et des populations par les variabilités climatiques. Inexistence de dotation budgétaires pour mettre en œuvre les Plans RRC-ACC, Existence des PTF (PDDC/GIZ) en Accompagnement à l'Adaptation aux Changements Climatiques ; Manque de moyen d'adaptation et d'atténuation conséquents face aux effets du changement climatique.
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		
14.5		
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		

15.1		
15.2		Appui du Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM)
15.3		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La commune accomplit des efforts en matière d'environnement. De ce tableau, nous pouvons dire que seule la cible 13.1 nécessite une intervention urgente du fait au manque de moyen d'adaptation et d'atténuation conséquents face aux effets du changement climatique.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Aucune cible n'est prise en compte dans le cadre institutionnel.

## 2.1.4. Normes d'actions de la commune

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Com	Etat	
1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation du Potentiel Agricole de la Commune</li> <li>- Accompagnement technique des ATDA et de la DDAEP pour le Montage des dossiers de projets à soumettre aux Guichets du FNDA et le suivi de leur mise en œuvre ;</li> <li>- Mise à Contribution du PDDC/GIZ à travers ProSol pour la Gestion Durable des Terres ;</li> <li>- Plaidoyer pour l'Augmentation des Fonds FADeC Affectés Agriculture ;</li> <li>- Mise en oeuvre d'un Programme d'Aménagement des Bafonds pour le développement du riz et des produits maraîchers de contre saison</li> </ul>	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	Indice de Pauvreté Monétaire (EMICOV 2015) =43,64 Indice de Pauvreté Non Monétaire (EMICOV 2015) =23,82			X	X	
		1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	Proportion de la Population Dépensant moins d'un Dolar par Jour (EMICOV 2015) =77,01%			X	X	
1.3 : Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la couverture et l'accès équitable à la protection sociale ;</li> <li>- Plaidoyer pour le démarrage effectif du Projet Assurance pour le - Renforcement du Capital Humain (ARCH)</li> <li>- Plaidoyer pour la création et la mise à disposition d'un FADeC</li> </ul>	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale				X	X	



bénéficient	Protection Sociale Renforcement de la Coopération Décentralisée au profit des la Protection Sociale							
2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.	Dynamisation des secteurs de soutien à la production (commerce, artisanat, Tourisme.etc.)	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation						Elargissement du Programme de Cantines Scolaires à toutes les écoles qui ont eu de bonnes performance Renforcement de la mise en œuvre du PNDPE et du PIHI-Com par des dotations budgétaires au niveau communal Prévision des dotations budgétaires pour réaliser les évaluations d'Impact du PNDPE et du PIHI-Com et des autres Programmes et Politiques Publiques au niveau local
		2.1.2 incidences de la pauvreté alimentaire						
		2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,						
2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées ;	- Réduction de la Vulnérabilité Nutritionnelle des Communautés notamment chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées ; - Elargissement du nombre de Villages Couverts par le Programme de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PNDPE) et le Paquet d'Interventions à Haut Impact Communautaire (PIHI-Com) par des dotations Complémentaires du Budget National	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,				X	X	
		2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),				X	X	
5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.	Amélioration de la couverture et l'accès équitable à la protection sociale	5.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe				X	X	
		5.1.2 Indice de la Condition de la Femme				X	X	

		5.1.3 proportions de femme et de fille agés de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale				X	X	
		5.1.4 proportions de femmes agés de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans				X	X	
		5.1.5 Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçu dans sssles structures de prise en charges				X	X	
5.5: Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.	Promotion de la bonne Gouvernance, la participation et l'accès des femmes, des handicapés et autres personnes vulnérables au processus de prise de décision et de développement	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux						
		5.5.2 Proportion de femmes ministres						
		5.5.3 Proportion de femmes conseillères communales						
		5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction						
		5.5.5 Pourcentage de temps consacré à des soins et travaux non rémunérés par les femmes						
7.1: D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.	Organisations des plaidoyers en vue de l'extension des réseaux électriques et la promotion de l'utilisation des sources d'énergies renouvelables (voir l'utilisation des sources alternatives d'énergie) dans la Commune	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité						
		7.1.2 Taux d'électrification	27,20%	30%	35%	X	X	
		7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson						
		7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage						
8.9: D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la	Valorisation du Potentiel historique et Touristique de la Commune	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total						
		8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme						

culture et les produits locaux.		8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois							
		8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme							
		8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques							
		8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat							
9.1: Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.	Aménagement/Réhabilitation/Entretien des Infrastructures de Transports (Réseaux primaires et liaisons de routes en terre)	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année							
		9.1.2 Indice d'état du réseau routier							
		9.1.3 Trafic fret ferroviaire							
		9.1.4 Trafic passagers au départ des aéroports du Bénin							
		9.1.5 Trafic fret aérien							
		9.1.6 Transport marchandises au port							
		9.1.7 Trafic passagers sur les cours et plans d'eau							
	Renforcement de l'utilisation du Numérique des Technologies de l'Information et de la communication	9.1.8 Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières							
		9.1.9 Temps moyen deséjour des navires au port							
		9.1.10 Taux d'accès à la TNT des foyers béninois							
		9.1.11 Taux de pénétration de la RNT							
		9.1.12 Taux de couverture des services internet haut débit des entreprises et des particuliers							
		9.1.13 Taux de pénétration de l'internet haut débit par le fixe							

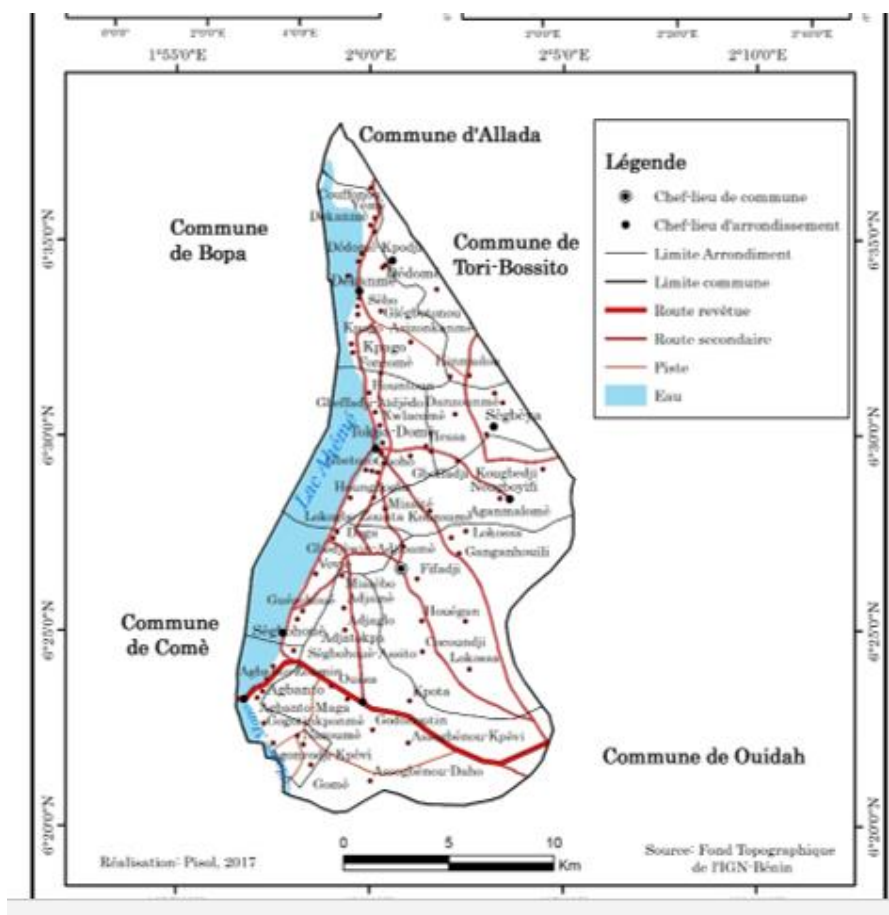
		9.1.14 Taux de couverture du territoire à internet très haut débit						
		9.1.15 Taux d'usage des services financiers en ligne par les citoyens						
13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	Mise en place d'un dispositif fonctionnel d'adaptation des Communautés aux effets néfastes des changements climatiques	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe						
		13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes						
		13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes						
		13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes						

## 2.4. Monographie de la commune de Kpomassè

### 2.4.1. Brève présentation de la commune

La commune de Kpomassè, créée en 1977, est située entre 6°20'20" et 6°37'59" de latitude Nord et entre 1°56'32" 2°5'18" de longitude Est. Elle fait partie des huit communes du Département de l'Atlantique. Elle est limitée au Nord par la commune d'Allada, au Sud par la commune de Ouidah, à l'Ouest par les communes de Comè et de Bopa avec une frontière naturelle composée du lac Ahémé et d'un affluent du fleuve Couffo et à l'Est par les communes de Tori Bossito et de Ouidah. La commune de Kpomassè connaît un accroissement de la population relativement faible par rapport à la moyenne nationale. Avec une population de 41454 en 1979 (RGPH1), l'effectif de la population de la commune est passée à 50059 en 1992(RGPH2), 57190 en 2002 (RGPH3) et 67722 en 2013 (RGPH4). Cette population a connu un accroissement intercensitaire 1,51 % entre 1979 et 1992 contre 1,34 % entre 1992 et 2002. Ce taux est passé entre 2002 et 2013 à 1,36. Kpomassè fait partie des communes à faible taux d'accroissement au Bénin. D'une superficie de 305 km<sup>2</sup>, la commune de Kpomassè occupe environ 9 % du territoire de l'Atlantique et 0,271 % du territoire national. Elle compte soixante-seize (76) villages répartis dans neuf (09) arrondissements à savoir : Agonkanmè, Aganmalomè, Agbanto, Dédomè, Dekanmè, Kpomassè-Centre, Sègbohoulé, Sègbéya, Tokpa-Domè.

**Carte 6 : Carte de la Commune de Kpomassè**



Sur le plan climatique, la commune de Kpomassè est dominée par un climat subéquatorial avec quatre (4) saisons : une grande saison pluvieuse de mars à juillet ; une petite saison pluvieuse de septembre à novembre ; une sèche de novembre à mars et une petite saison sèche juillet à d'août. Mais ces derniers temps avec les phénomènes de changement climatique, on assiste à un bouleversement de la pluviométrie. La hauteur d'eau recueillie au cours de l'année varie entre 950 et 1150 mm. Elle est plus importante à l'Est qu'à l'Ouest. La température moyenne est de 27°C, variant de 24° à 30°C en saison des pluies et de 23° à 33°C en saisons sèches. Elle est aussi dominée par une Géologie constituée de roches sédimentaires issues des dépôts alluviaux, littoraux. Il s'agit des graviers alluviaux, des dépôts du littoral ancien et des dépôts lagunaires. A ces ensembles sédimentaires s'ajoutent les métadiabases et les formations du miocène supérieur.

Le relief de la commune est très peu accidenté. Elle est caractérisée par une plaine qui peut être scindée en deux ensembles. Une haute plaine avec une altitude comprise entre 38 à 70 m. Une basse plaine avec une altitude comprise entre 16 m et 38m. A ces deux ensembles s'ajoute une plaine inondable à laquelle appartient le bassin du lac Ahémé. Le réseau hydrographique est dominé par le lac Ahémé, la principale ressource naturelle de la commune. Le lac Ahémé s'étend sur environ 40 km<sup>2</sup> et sur une distance d'environ de 30 km. A cela s'ajoute l'affluent du fleuve mono qui se jette dans le lac. Le lac Ahémé est logé dans un fossé d'effondrement subméridien à l'estuaire du Couffo, dont il reçoit les eaux tumultueuses, ainsi que quelques petites rivières sur sa rive occidentale (Boko, 1994). Il existe par endroit quelques ruisseaux.

#### 2.4.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		L'indice de pauvreté monétaire et non monétaire est de 37,77% et 43,08% (TBS, 2016). Aussi la commune dispose d'une population active engagée dans le secteur agriculture, des terres cultivables dans certains arrondissements, d'un potentiel réseau routier et des organisations professionnelles dans tous les secteurs.
1.3		Existence d'un Centre de Promotion Sociale (CPS) et la présence de l'ONG Righth to Play qui appuie la formation professionnelle des enfants démunis et non scolarisés en artisanat.
1.4		Tous les services sociaux communautaires ne sont pas pris en compte dans le PDC. Il existe un Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune, un potentiel réseau routier et financement pour les bonnes pratiques environnementales.
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		Existence de coopératives agricoles, de plusieurs unités individuelles et collectives de transformation agroalimentaire, de la matière première. Elle dispose de plusieurs atouts et potentialités agricoles
2.2		Un comité de veille en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle mis en place
2.3		Existence de zones aménageables pour la pisciculture ; Existence de pisciculteurs dans la Commune ; Disponibilité des techniciens du CARDER pour l'encadrement des éleveurs et des pisciculteurs ; existence des Cabinet vétérinaire privés ;
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		Existence de onze (11) centres de santé fonctionnels et de trois (03) centres non fonctionnels ; Existence de tradipraticiens ; 100% Taux de couverture sanitaire ; 62% taux de couverture prénatale en 2016 contre 58,0% en 2015 (TBS) ; 62% taux de couverture en accouchements assisté en 2016 contre 60,2 % en 2015 ; décès maternel (92 Ratio pour 100 000 NV ; 7 Ratio pour 100 000 FAP ; 91 Ratio pour 100 000 Accouchements) (TBS, 2016)
3.2		Taux de couverture en consultation des enfants de 0 à 11 mois est de 7% en 2016 contre 1,1 % en 2015 (TBS) ; Taux de couverture en consultation des enfants de 12-35 mois est de 0% en 2016 contre 1,3 % en 2015 ; (TBS) ; vaccination très performante (Penta1, Penta3, et VAR/VAA) les contre-

		performances s'observent en BCG et en VAT2+ ; Décès néonataux précoces (Décès enfants <7 jours) (31 Plus Mort nés ; 3 Ratio pour 1000 NV ; 11 Ratio mort nés pour 1000 NV ; 14 Ratio plus Mort-nés pour 1000 NV) ;
3.3		Malgré l'existence des formations sanitaires publiques et privées, le PDC ne fait pas ressortir clairement le taux de mortalité des maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et des maladies respiratoires chroniques
3.4		Le nombre de cas de paludisme simple enregistré en 2016 est de 7326 avec une incidence de 8% contre 416 cas de paludisme grave avec 0% d'incidence en 2015. Les autres affections telles que la tuberculose, l'hépatite et le VIH ne sont pas pris en compte
3.7		165 nombres de femmes utilisant toutes les méthodes de planification avec une prévalence d'utilisation de 1% en 2016.
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		7 infrastructures ont été recensées dont 72 écoles primaires publiques, neuf (9) Collèges d'Enseignement Général (CEG) publics et d'un collège privé. Le nombre d'écoles maternelles est égal à (15) ; 136,23 % Taux Brut de Scolarisation ; 165,43% Taux Brut d'Admission ; 76,78% Taux de promotion par année d'étude (Source TBS 2016 et PDC)"
4.4		Existence des ONG porteuses des projets d'alphabétisation
4.5		7 infrastructures ont été recensées dont 72 écoles primaires publiques, neuf (9) Collèges d'Enseignement Général (CEG) publics et d'un collège privé. Le nombre d'écoles maternelles est égal à (15).
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		Existence d'un centre de promotion sociale. Il existe encore des inégalités essentiellement basées sur le sexe au sein des populations de la commune de Kpomassè dans plusieurs secteurs.
5.5		Existence d'une femme élue dans le conseil de village. Les femmes ne sont pas représentées dans instance de prise de décision. Dans les fonctions, les femmes ne représentent que 17,30% du personnel et sont en majorité des assistantes de service de catégorie C et D.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		Taux de desserte en milieu urbain 62.23% ; 60.50% taux de desserte en milieu rural en dehors zone non SONEB et 76% taux de desserte en zone SONEB) (TBS, 2016, Rapport Benchmark) ; mise en œuvre du Plan Communal Eau (PCEau) ; existence d'une quarantaine d'ouvrages simples gérés par des délégataires communautaires ayant signé un contrat avec la commune.
6.2		Plan d'Hygiène d'assainissement (PHAC) en cours d'élaboration ; 31,25% le taux d'accès des ménages aux latrines familiales ou publiques avec 68,55% à Agonkanmè 52,64% à Agbanto ; 5,40% à Sègbèya et 7,57% à Dékanmè
6.4		Plan d'Hygiène d'assainissement (PHAC) en cours d'élaboration ;
6.5		Plan d'Hygiène d'assainissement (PHAC) en cours d'élaboration ;

#### Légende :

Niveau de couverture	de	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur		Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

A la lecture du cadre social des ODD, on note que l'ODD 3 et l'ODD 5 sont faiblement couvertes par le PDC. La bonne couverture du PDC des cibles s'observe au niveau de l'ODD 2, de la cible 1.2 de l'ODD 1 et la cible 6.1 de l'ODD 6.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Traversée de la commune par le réseau de moyenne et basse tension de la SBEE ; Capacité de négociation de la mairie ; Disponibilité de moyens financiers
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		

8.2		Existence de programmes sectoriels de facilitation d'accès aux réseaux GSM et aux TIC ; ressources propres basé sur l'exploitation des carrières et mines l'expédition des actes administratifs, des contributions foncières ; des propriétés bâties et non bâties et des patentes et licences dans la commune ; Travaux de recensement du potentiel fiscal par le service de l'assiette au moins tous les deux ans
8.3		Cible non prise en compte
8.5		Cible non prise en compte
8.9		Présence d'infrastructures d'accueil et d'hébergement et de restauration importante ; Existence de la maison du tourisme et de patrimoine ;
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		Existence de clubs et associations sportifs dans les arrondissements ; Signature d'une convention de partenariat pour l'aménagement et l'entretien des pistes prioritaires sur le quinquennat 2012-2016 ; existence d'une gare ferroviaire et de deux gares routières, Organisation des tournois sportifs par certains opérateurs économiques ou autorités politico-Administratives ; Existence des PME/PMI et des coopératives agroalimentaires à formaliser (coopératives etc.) ; Existence de carrières ;
9.2		Cible non prise en compte
9.5		Cible non prise en compte
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		Cible non prise en compte
10.2		Cible non prise en compte
10.3		Cible non prise en compte
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		Selon l'INSAE, la population urbaine de Kpomassè représente environ 46,6% de la population totale ; Existence, du PCEau, du PCC et du SDAC
11.3		Cible non prise en compte
11.5		Cible non prise en compte

#### Légende :

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles 8.3 et 8.5 de l'ODD 8 ; les cibles 9.2 et 9.5 de l'ODD 9, l'ODD 10 et les cibles 11.3 et 11.5 de l'ODD 11 ne sont pas prise en compte dans le PDC. Ces cibles ne sont pas soit pertinente pour la commune soit non comprise. Certaines sont faiblement couvertes par le PDC (ODD 7, cible 8.9, cible 11.1).

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		Cible non prise en compte
12.5		Cible non prise en compte
12.7		Cible non prise en compte
12.8		Cible non prise en compte
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		Appui communal à l'organisation régulière d'activités de reboisement à l'occasion de la journée de l'arbre
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		Cible non prise en compte
14.5		Cible non prise en compte
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et</b>		



mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Cible non prise en compte
15.2		Cible non prise en compte
15.3		Existence de bas-fonds et de marécages aménageables ; Appui communal à l'organisation régulière d'activités de reboisement à l'occasion de la journée de l'arbre (1er juin) par l'autorité communale

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Parmi les ODD qui concourent au cadre environnemental, seul l'ODD 13 est couverte par le PDC. Elle a une assez bonne couverture même si les efforts restent à faire dans ce domaine. La cible 15.3 de l'ODD 15 est quant à lui couverte faiblement par le PDC.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		Cible non prise en compte
16.3		Disponibilité des forces de sécurité publique dans la commune ; Existence d'un tribunal de première instance et d'une prison civile : Existence des forces de sécurité publiques ; Organisation des rencontres au niveau arrondissement avec les CA et CV par les forces de sécurité pour les informer et échanger ; création et le fonctionnement des Comité Locaux de Sécurité (CLS) de village et d'arrondissement
16.5		Cible non prise en compte
16.6		L'administration communale est animée par un effectif de cinquante-deux agents ; 80% des Conseillers Communaux participent au fonctionnement de la commune ; Bonne vision contenue dans le PDC échu et son orientation vers la promotion de l'économie locale ; Tenue régulière des sessions communales ; Existence de ressources humaines locales qualifiées ; Appartenance à l'ANCB, l'AIMF, ACAL.
16.9		Cible non prise en compte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Sur cinq (05) cibles qui concourent à l'atteinte de l'ODD 16, trois (03) cibles (16.2, 16.5, 16.9) ne sont prise en compte dans le PDC parce que jugées non pertinentes ou non comprise. La cible 16.3 est faiblement couverte tandis que la 16.6 présente une assez bonne couverture.

### 2.4.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.3		Des efforts ont été consentis dans le domaine de la protection sociale (ligne budgétaire dégagée par la mairie et les subventions de l'Etat). Malgré cela, des problèmes de sécurité sociale demeurent notamment des cas de violences faites aux filles et aux femmes, de déscolarisation, le phénomène de placement et de trafic d'enfants, etc. Le genre reste le parent pauvre en matière de prise en charge des OEV, des personnes âgées, des handicapés et des personnes démunies.

		Néanmoins on note la présence de certains ONG intervenant dans le domaine social, d'un Centre de Promotion Sociale (CPS), l'existence de la solidarité intercommunautaire.
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.3		Les activités halieutiques et élevages constituent une source importante de revenu de la population. Mais cette activité est confrontée aux aléas climatiques, l'inexistence d'un marché communal, les difficultés d'accès au crédit, le faible niveau de développement routier, le non-respect de la réglementation de pêche et le taux élevé de mortalité des animaux notamment en période de crue (noyade, épizooties). Malgré ces menaces, on note la présence dans la commune de plusieurs partenaires techniques dans les secteurs de la pêche et de la pisciculture, l'existence de zones aménageables pour la pisciculture, la disponibilité des techniciens du CARDER pour l'encadrement des éleveurs et des pisciculteurs.
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		La commune dispose de onze (11) centres de santé fonctionnels et de trois (03) centres non fonctionnels. La fréquentation de ces centres est menacée par les inondations, la prolifération progressive des formations sanitaires non homologuées les cas d'infection respiratoire aigüe, les cas de maladies hydro-fécales et tropicales. Sur les 2192 accouchements en 2016 contre 2182 en 2015, on dénombre 91 cas de décès sur 100 000 accouchements. Malgré l'existence de projets/organismes d'appui au développement du secteur de la santé, de HZ – OKT et vu l'importance de la cible, des efforts restent à faire.
3.2		En considérant ce qui est fait (7% Taux de couverture en consultation des enfants de 0 à 11 mois en 2016 contre 1,1 % en 2015, 0% Taux de couverture en consultation des enfants de 12-35 mois en 2016 contre 1,3 % en 2015, vaccination très performante (Penta1, Penta3, et VAR/VAA) les contre-performances s'observent en BCG et en VAT2+) et l'existence de projets/organismes d'appui au développement du secteur de la santé, la commune enregistre encore des cas de décès des enfants (ratio 14 mort nés pour 1000 NV).
3.3		Le paludisme est souvent le cas de décès surtout chez les enfants. Le nombre de cas de paludisme simple enregistré en 2016 est de 7326 avec une incidence de 8% contre 416 cas de paludisme grave avec 0% d'incidence en 2015. Des efforts doivent être menés dans ce sens. On constate que seul l'incidence du paludisme est prise en compte dans le PDC. Les autres affections telles que la tuberculose, l'hépatite et le VIH ne sont pas pris en compte. Des actions doivent être faits dans ce sens également
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.5		L'éducation est fondamentale au développement de la commune. On note l'insuffisance et irrégularité de la subvention de l'Etat, l'inadéquation du programme d'étude aux réalités socioculturelles, le harcèlement sexuel avec comme conséquence la déscolarisation et la déperdition scolaire, l'insuffisance du personnel enseignant qualifié. Néanmoins, 7 infrastructures ont été recensées dont 72 écoles primaires publiques, neuf (9) Collèges d'Enseignement Général (CEG) publics et d'un collège privé. Le nombre d'écoles maternelles est égal à (15).
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		Tous les aspects comme l'accès au foncier, la déscolarisation des filles, les pesanteurs sociaux visant à réduire les inégalités de sexe dans la commune ne sont pas pris en compte dans le PDC 3. Il existe encore des inégalités essentiellement basées sur le sexe au sein des populations de la commune de Kpomassè dans plusieurs secteurs.
5.5		Les femmes ne sont pas représentées dans instance de prise de décision dans la commune. Cette situation des femmes est due aux pesanteurs socioculturelles qui voient en elles beaucoup plus des acteurs de reproduction que dans la participation aux instances de décision. Pas de femmes dans le conseil communal mais une seule dans le conseil de village. Dans les fonctions, les femmes ne représentent que 17,30% du personnel et sont en majorité des assistantes de service de catégorie C et D.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.5		L'incivisme des populations et mauvaise perception de la gestion des ordures et eaux usées ménagères

#### Cadre économique

Cibles	NC	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.9		La commune de Kpomassè dispose de potentiels touristiques qui pourraient participer au développement de l'économie local et à la mobilisation des ressources propres, mais ses potentiels ne sont pas mis en valeur à cause de la crise sociale et politique, la récession économique. On note quelque présence d'infrastructures d'accueil et d'hébergement et de restauration importante et de l'existence de la maison du tourisme et de patrimoine.
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

On remarque que la commune de Kpomassè a priorisé dix (10) cibles autour du cadre social et du cadre économique. Les dix cibles priorisées concernent les ODD 1 (cible 1.3) ; ODD 2 (2.3) ; ODD 3 (3.1, 3.2, 3.3) ; ODD 4 (4.5) ; ODD 5 (5.1) ; ODD 6 (6.5) et ODD 8 (8.9). Seule la cible 5.5 de l'ODD 5 est une cible urgente où doit intervenir la mairie en accompagnant les ONG dans la redynamisation pour la participation des femmes aux instances de prises de décisions au niveau du conseil communal où on note l'absence de femmes. La commune doit concentrer en quelque sorte sur ces cibles pour leur atteinte.

#### 2.4.4. Normes d'actions de la commune

N°	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence			Valeur ciblées		Responsabilités	Observations
				2015	2020-2025	2025-2030	Com	Etat		
1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer le CPS en le dotant des moyens (matériels et financiers) et du personnel;</li> <li>Plaider pour la continuité des actions des ONG PeACE, IFMA, UN ENFANT UNE VIE, etc dans la commune de Kpomassè;</li> <li>- Appuyer le fonctionnement du Conseil Communal de la Protection Sociale dans la commune de Kpomassè</li> <li>Plaider auprès de l'Etat pour la continuité du projet PEJ et l'effectivité du projet ARCH</li> </ul>	1.3 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	30% de couches vulnérables	50% de Couches vulnérables	80% de couches vulnérables	X	X		
2.3	D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la fonctionnalité du CCoS pour lui permettre de pencher sur les questions telles que : La mobilisation des acteurs des différentes filières et des PTFs pour élaborer des stratégies à mettre en œuvre et à suivre pour la promotion de promotion de ces filières ;</li> <li>- L'organisation des producteurs en coopérative ;</li> <li>- la formation des transformatrices dans divers domaines agricoles sur les nouvelles techniques et normes de transformation et de conservation ;</li> <li>- Plaider auprès de l'UAC pour la mise en œuvre effective du projet d'implantation des centres d'incubation.</li> </ul>	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	15% sont réunis 80% sont installés individuellement	45% sont réunis 50% sont installés individuellement	Au moins 85% sont réunis au plus 10% sont installés individuellement	X	X		

3.1	D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	- Plaider pour le fonctionnement et l'équipement de tous les centres de santé de la commune de Kpomassè et suivre périodiquement la qualité de leurs prestation - Mettre en organisation les tradipraticiens de qualité	3.1.1 Taux de mortalité maternelle 3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié 3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)				X	X	
3.2	D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	Suivre les actions des différents CoGeCS et des relais communautaires en étroite collaboration avec le Médecin-Chef Communal	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 3.2.2 Taux de mortalité néonatale 3.2.3 Taux de couverture vaccinale complète 3.2.4 Létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans				X	X	
3.3	D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Plaider pour renforcer le nombre du personnel de la santé dans la commune de Kpomassè et pour l'équipement et la fonctionnalité des centres de santé de ladite commune	3.3.1:Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes 3.3.3 Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant 3.3.5 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants 3.3.6 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants 3.3.7 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants 3.3.8 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées				X	X	

			sont nécessaires						
4.5	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équiper les écoles maternelles et primaires publiques en mobiliers et en matériels didactiques ;</li> <li>- Accompagner les actions ( en matériel et financier) des ONGs intervenant dans le domaine de l'éducation</li> <li>- Renforcer la sensibilisation des parents pour un meilleur suivi des élèves et élèves-artisans ( centres du programme des cours accélérés);</li> <li>- Faire un plaidoyer auprès de l'Etat central aussi bien pour la construction et l'équipement de salles de classe ainsi que les laboratoires et bibliothèques dans les CEG que pour la mise à disposition d'enseignants pour les écoles maternelles, primaires et secondaires</li> </ul>	<p>4.5.1 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire</p> <p>4.5.2 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire</p> <p>4.5.3 Indice de parité (Rural/Urbain) du taux brut de scolarisation dans le primaire</p> <p>4.5.4 Indice de parité (Rural /Urbain) du taux brut de scolarisation dans le secondaire</p> <p>4.5.5 Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants</p>					X	X
5.1	Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la fonctionnalité du Cadre Intégrateur (cadre interne représentatif de toutes les couches socioprofessionnelles d'appui à l'élaboration et de suivi de l'exécution du budget communal ou des collectifs budgétaires);</li> <li>- Organiser ensemble avec le CPS et les OSC des séances de sensibilisation (radiophonique ou non) à l'endroit des femmes et des jeunes filles pour une plus grande implication dans la gestion des patrimoines communaux;</li> <li>- Organiser des séances de reddition de comptes (au moins une séance par an) sur les actions et les résultats pouvant mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et filles pour inciter ces dernières</li> </ul>	<p>5.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe</p> <p>5.1.2 Indice de la Condition de la Femme</p> <p>5.1.3 proportion de femme et de fille âgés de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale</p> <p>5.1.4 proportion de femmes âgés de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans</p> <p>5.1.5 Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçu dans</p>					X	X

			les structures de prise en charges						
5.5	Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	Accompagner les ONGs à la redynamisation pour la participation des femmes aux instances de prises de décisions au niveau du conseil communal et du conseil des villages et quartiers	5.5.3 Proportion de femmes conseillères communales	1 femme conseillère locale ; aucune femme élue communale	25 femmes conseillères locales ; 5 femmes élues communales	Au moins 35 femmes conseillères locales ; 7 femmes élues communales	X		
6.5	D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	- Réaliser des FPM et faire l'extension des AEV dans les localités, écoles et formations sanitaires concernées; - Réhabiliter les ouvrages hydrauliques en pannes ; - Plaider auprès de la SONEB pour la réhabilitation des ouvrages hydrauliques dans les localités concernées (Agbanto et Ségbouhé)	6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)				X	X	OXFAM à travers le projet OMIDELTA ont procédé à la réparation des FPM en panne dans la commune
8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux	- Plaider auprès de l'Etat central pour doter le commune FADeC sport (tourisme et culture) ; - Renforcer les partenariats dans le domaine du tourisme - Mettre en œuvre le plan de tourisme de la commune du document stratégique du Territoire des Pays de la Tradition et de Culture (TPTC regroupant l'OKT)	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total 8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme 8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois 8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme 8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques 8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget	5% des sites touristiques sont en cours de réhabilitation	50% du patrimoine touristique de la commune sont réhabilités	95% des sites touristiques sont réhabilités	X	X	L'ONG CREPAD qui prend l'engagement de réhabiliter certains sites existants dans les Arrondissements de Tokpa-Domè et de Dékanmè

			général de l'Etat						
--	--	--	-------------------	--	--	--	--	--	--



## 2.5. Monographie de la commune de Ouidah

### 2.5.1. Brève présentation de la commune

Située entre 2° et 2°15' de la latitude Nord et entre 6°15' et 6°30' de la longitude Est, la commune de Ouidah est l'une des huit (08) communes du département de l'Atlantique. Elle s'étend sur une superficie de 364 km<sup>2</sup>. Elle est limitée au Nord par les communes de Kpomassè et Tori-bossito, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune d'Abomey-Calavi et à l'Ouest par les communes de Kpomassè et de Grand-Popo. La commune de Ouidah appartient à un ensemble géographique catégorisée en zone agro-écologique VIII dénommée zone des pêcheries. Elle jouit de ce fait, d'un climat subéquatorial, caractérisé par deux (02) saisons de pluie alternées de deux (02) saisons sèches à durées inégales. Le régime pluviométrique dans ce milieu est soumis à l'influence du régime Sud. Les précipitations atteignent en moyenne 1100 à 1220 mm d'eau par an.

#### Carte 7 : Carte de la Commune de Ouidah



La population de la Commune de Ouidah est passée de 64 433 habitants à 76.555 habitants de 1992 à 2002, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 1,88 %, taux nettement inférieur à celui du département (4,29 %) et même au taux de croissance naturelle du Bénin, évaluée pour la période 1992-2002 à 3,25 %. De 2002 à 2013, la population est passée de 76.555 à 162.034 habitants soit un taux d'accroissement intercensitaire de 6,86%, taux supérieur à celui du département (5,05%) et même au taux de croissance naturelle du Bénin, évaluée pour la période 2002-2013 à 3,5%. En 2016, la population de la commune de Ouidah est estimée à 197.720 habitants.

Ouidah est une importante cité historique de la République du Bénin. Le nom Ouidah renvoie étymologiquement à l'ethnonyme utilisé par les Fon d'Abomey pour désigner ses premiers habitants, les Xwéda. Ce vocable sera perçu et transcrit différemment par les Européens : Juda, Ajuda par les Portugais (16e siècle), Fida par les Hollandais (17esiècle), Whydah par les Anglais (1681-1780) et Ouidah par les Français (17e siècle). La population de la Commune est composée majoritairement de Fon, de Nago, de Xwéda et de Mina. Les Xwéda ont été les premiers habitants de la ville de Ouidah. Les Fon d'Abomey y sont venus en grand nombre sous le règne du Roi Agadja, qui a conquis le royaume Xwéda de Savi et a fait de Ouidah sa façade maritime en 1727. Ouidah était le principal port de la côte du Golfe du Bénin. Ensuite, il y a eu la migration des commerçants Nago et Haoussa du Nigéria. Selon les résultats de RGPH 4, les grandes composantes socio-culturelles de la commune se présentent comme suit : Fon 69,8%, Adja 16,5%, Yoruba 9,0%, Bariba 0,5%, Dendi 0,3%. Les Fon et apparentés sont majoritaires dans tous les arrondissements. Il s'agit essentiellement des Fon, des Aïzo, des Xwéda, des Afro-brésiliens et des métisses. Selon les données de l'INSAE, ils représentent plus de 80% de la population des arrondissements ruraux et plus de 60% de celle des arrondissements urbains. Les Adja et apparentés sont plus importants dans l'Ouest de la Commune tandis que les Yoruba sont implantés dans le centre urbain. Ceux-ci représentent le second groupe socioculturel de la ville de Ouidah après les Fon.

### 2.5.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		52,68% Indice de pauvreté monétaire
1.3		58 personnes handicapées encadrées par les centres de promotion sociale dans la Commune de Ouidah ; existence de centre Promotion Sociale (TBS 2015)
1.4		Le taux de desserte en eau potable en milieu rural dans le département de L'Atlantique en 2015 est passé à 55%. (TBS 2015). 96,0% taux de couverture en infrastructures sanitaires
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		Le taux de personnes mal nourrit est de 0.2 en 2012 ; 0.2 en 2013 et de 0.1 en 2014 dans la Commune de OUIDAH. (PDC3) ; Proportion de ménage En insécurité alimentaire-IA est de 12.23 % ; en A risque d'insécurité alimentaire-ARIA est de 21.1% et En sécurité alimentaire- SA est de 56.6%. (TBS 2016)
2.2		223 cas de malnutrition en 2012 ; 243 cas en 2013 ; mise en place d'un plan de développement communautaire de la nutrition ; Un cadre de concertation communal en ASN installé (TBS 2016)
2.3		150 pisciculteurs (50 par an) formés dans la commune de 2018 à 2020 1 chambre froide installée en 2019 et 2 plans d'eau dragués et empoisonnés en 2019
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		96,0% taux de couverture en infrastructures sanitaires ; 4078 cas d'accouchement en 2016 dans la commune ; décès maternel (48 Ratio pour 100 000 NV ; 10 Ratio pour 100 000 FAP ; 49 Ratio pour 100 000 Accouchements)
3.2		Chez les enfants de moins de 5 ans, le taux de mortalité est de 21% contre 20% en 2015. (TBS 2016)
3.3		37,8% ; de cas de paludisme ; 1508 nombres de cas de paludisme avec 1% d'incidence du paludisme grave
3.4		La cible n'est pas couverte
3.7		Sur 22 253 de femme en âge de procréer, 1061 utilise les méthodes de planification donc 5% le taux de Prévalence d'utilisation (TBS 2016)
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		74,79% Taux Brut de scolarisation de l'enseignement secondaire ; effectifs d'écoliers garçonx est passés de 15 237 en 2012 à 21 562 en 2016 ; effectifs d'écoliers filles, moins rapide, est passé de

		11721 en 2012 et 12835 en 2016 ; Existence des bibliothèques privées ; La commune de Ouidah compte en tout, 31 écoles maternelles privées et publiques en 2017 (TBS 2016)
4.4		26.66% Taux d'inscrits au programme
4.5		9,77% Taux de redoublement par année d'étude ; 11,51% Taux d'abandon par année d'étude ; (TBS 2016)
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		2 femmes sur 19 membres dans le conseil communal ; elles jouent les rôles de mobilisation sociale, d'organisation ou encore de trésorerie (TBS 2016)
5.5		Appui en équipements à certains groupements de transformation agroalimentaire ; utilisation privilégiée de la main d'œuvre féminine au poste de secrétariat ; Taux croissant de participation des femmes aux réunions ; (TBS 2016)
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable dans la commune de Ouidah en Eau potable est de 76.6; en Autre eau améliorée est de 0.1 et en Eau non améliorée 23.3 ; 38 Forages équipés de Pompe à Motricité humaines (FPM), 31 Puits Modernes (PM), 63 Bornes Fontaines (BF) et 56 Poste d'Eau Autonome (PEA) ; Existence d'une antenne de la SONEB. ; Existence; d'un Pceau; 18,0% taux de desserte en eau potable; 82,2% Taux de fonctionnement des points d'eau; 194 Nombre total d'EPE Fonctionnel; Existence des PTFs dans le secteur (TBS 2016)
6.2		5% en milieu urbain et 30% en milieu rural de taux de Défécation à l'Air Libre (DAL) ; 5% de la population défèque aux abords des plans d'eau ; cinq (05) latrines en moyenne par EPP
6.4		Elaboration et mise en œuvre des politiques et programmes de protection de la nature (Etat, PAGEFCOM, ONG et PTFs) ; organisation des sensibilisations pour l'éradication des techniques de pêche prohibées
6.5		La commune d'Ouidah (18%) a le taux de desserte en eau potable le plus bas dans le département. Quant au nombre de bornes fontaines fonctionnelles, il est resté à son niveau de 1046 en 2015 à 848 en 2016. Malheureusement, on observe un recul du nombre de poste d'eau autonome de 4% passant de 106 en 2012 à 102 en 2013, à 91 en 2015 puis à 83 en 2016. (TBS 2016)

**Légende :**

Niveau de couverture	de	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur		Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 3.4 et 6.5 de ODD3 et 6 sont nullement couvertes bien que le PDC semble prendre en compte les questions du genre et de toutes les couches sociales. En revanche une couverture moyenne s'observe au niveau des cibles 1.2 ;1.4 ;2.2 ; 3.1 ; 4.1 et 6.1 respectivement des ODD 1,2, 3, 4 et 6 et une couverture faible s'observe au niveau de la cible 1.3 ;2.3 ;3.2 ;3.3 ;3.7 ;4.4 ;4.5 ;5.1 ;5.5 ;6.2,6.4 de l'ODD1, 2,3,4,5 et 6. Enfin une assez bonne couverture de la cible 2.1 est observée.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Au Bénin, 37,8% des ménages ont accès à l'électricité. Ce taux d'accès des ménages à l'électricité est de 47,6% pour l'Atlantique. Avec un taux d'accès à l'électricité de (61,6%) pour l'Ouidah (TBS 2016)
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		0,19% Indice de profondeur de pauvreté monétaire ; 0,11% Indice de sévérité de pauvreté monétaire ; 0,36 % Indice d'écart de pauvreté monétaire ; 3 324 Effectif des ménages agricoles (TBS, 2016)
8.3		29,2% Taux de sous-emploi visible, 42,2% taux de sous-emploi invisible, 55,9% Taux de sous-emploi global. 15,4% taux de sous-emploi visible et invisible (sévère), 60,7 % taux d'activité au sens élargi
8.5		58,4% taux d'activité au sens strict, 21,1 % taux d'activité au sens élargi des 15-24 ans (%). Taux de chômage est d'environ 2,4% ; formation de deux cent jeunes (200) en informatique, l'installation de

		seize (16) jeunes en entrepreneuriat agricole (TBS 2016)
8.9		Disposition de 9 hotels 2 auberges et 1 pension de famille ; Présence d'infrastructures d'accueil et d'hébergement et de restauration importante ; Existence de la maison du tourisme et de patrimoine ; Existence de l'office du tourisme
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		En effet, 84% des cas d'accidents déclarés en 2015 ont eu lieu sur ces routes. 63% des cas d'accidents déclarés se déroulent en zone urbaine. (TBS 2016)
9.2		On dénombre dans les 15 stations SONACOP, 145 stations privées et 09 cuves à pétrole. Cent-cinq (105) boulangeries opèrent dans les deux départements
9.5		La cible n'est pas couverte
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		En 2015, la pauvreté touche plus les ménages vivant en milieu rural que ceux vivant en milieu urbain. L'incidence de la pauvreté monétaire est de 51,77% en milieu rural et de 30,99% en milieu urbain (TBS 2016)
10.2		En 2015, la pauvreté touche plus les ménages vivant en milieu rural que ceux vivant en milieu urbain. L'incidence de la pauvreté monétaire est de 51,77% en milieu rural et de 30,99% en milieu urbain (TBS 2016)
10.3		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		La cible n'est pas prise en compte
11.3		Existence du PDU, du PCEau, du PCC et du SDAC
11.5		La cible n'est pas prise en compte

#### Légende :

Niveau de couverture	de	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur		Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Nous pouvons dire que les cibles des ODD du cadre économique présentent une prédominance des cibles faiblement couvertes et moyennement couvertes. En effet au regard de ce tableau. Il s'agit des cibles des ODD 8.2 ; 9.1 ; 9.2 ; 11.3 ; et 7.1 ; 8.3 ; 8.5 ; 8.9 ; 10.1. Cependant, les cibles des ODD 9.5 ; 10.3 ; 11.1 ; 11.5 ne sont pas couvertes.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		La cible n'est pas prise en compte
12.5		Existence d'un site d'enfouissement sanitaire des déchets et de sites de décharge des ordures
12.7		La cible n'est pas prise en compte
12.8		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		La cible n'est pas prise en compte
14.5		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		Les principales espèces de bois de feu sont l'acacia et l'eucalyptus. Elles couvrent une superficie de 300 ha à Ahouicodji
15.2		La commune a bénéficié d'une plantation communale de 132 ha située dans l'arrondissement de Gakpé dans le cadre du Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM). En outre, il

		existe plus d'un demi-million d'hectares de plantations privées de palmeraie, de cocoteraie, d'acacia et d'Eucalyptus. Il existe à Ouidah une pépinière située à Ahozon qui fonctionne sous la supervision du chef de poste forestier. Cette pépinière permet de fournir des plants pendant les campagnes de reboisement. (PDC3)
15.3		

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que les cibles du cadre environnement ont une forte proportion des cibles non couvertes. Par contre les cibles 12.5 et 15.3 sont faiblement prises en compte. Concernant les cibles 15.1 et 15.2 de l'ODD 15 sont moyennement prises en compte au regard des actions planifiées pour leur atteinte.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		Nombre d'enfants victimes de de maltraitance 6 dont 5 Filles et un 1 Garçon. Nombre d'enfants victimes de traite récupérés 01 Fille (TBS 2016)
16.3		La cible n'est pas compte
16.5		La cible n'est pas compte
16.6		Les ressources consacrées à l'investissement des communes de Ouidah, représente 26,86%, des dépenses relatives au fonctionnement. (TBS 2016)
16.9		La cible n'est pas compte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

:

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire qu'il ya une faible couverture des cibles du cadre institutionnel. Cependant les cibles 16.3 et 16.5 et 16.9 ne sont pas du tout pris en compte par le PDC.

### 2.5.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.3		Forte Pesanteur socioculturelle en défaveur de la déclaration des cas d'abus sexuel ou de violences faites aux femmes. De plus les centres de protection sociale sont presque inexistent dans toute la commune d'où une urge de mener des actions pour l'atteinte de cette cible.
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		Le taux de personnes mal nourrit est de 0.2 en 2012 et 2013 et de 0.1 en 2014 dans la Commune de OUIDAH. La proportion de ménage en insécurité alimentaire-IA est de 12.23 % ; en A risque d'insécurité alimentaire-ARIA est de 21.1% et En sécurité alimentaire- SA est de 56.6%.
2.3		Aléas climatiques (inondation) ; Encombrement des plans d'eau par les nénuphars et la jacinthe d'eau ; Assèchement périodique des plans d'eau Morbidity de plus en plus élevé des crabes et des poissons ; Abondance de pêcheurs clandestins

		non autochtones ; et l'Appauvrissement des écosystèmes aquatique et surtout les Condition difficiles d'accès au crédit.
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.3		Augmentation les risques de contamination des eaux de surface et de la nappe phréatique, la prolifération des vecteurs des maladies paludiques, hydro-fécales (diarrhée, vomissement, choléras) et dans une certaine mesure l'intoxication alimentaire.
3.7		Projet de prise en charge des plus pauvres au Bénin. Sur 22 253 de femme en âge de procréer, 1061 utilise les méthodes de planification donc 5% le taux de Prévalence d'utilisation Mauvais accueil des patients dans les formations sanitaires publiques ; Inexistence de collaboration entre formations sanitaires publiques et mutuelles de santé pour l'effectivité de la prise en charge; Faible taux de fréquentation des centres de santé publique ; Etat de dégradation très avancé de certaines formations sanitaires publiques; Faible capacité financière des communautés.
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.2		Prolifération des maladies hydriques ; Non-respect des normes technique sur le site de Ouèssè ; Prévalence de maladies parasitaires et hydriques. 5% en milieu urbain et 30% en milieu rural de taux de Défécation à l'Air Libre (DAL) ; 5% de la population défèque aux abords des plans d'eau ; cinq (05) latrines en moyenne par EPP ; 60 % des latrines dans la commune ne sont pas hygiéniques.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.2		Baisse du prix des produits agricoles ; Baisse du volume des échanges commerciaux ; Mévente généralisée ; Conditions difficiles d'accès au crédit et une Fluctuation du dollar ; Dévaluation du Naira. Protectionnisme nigérian. Insuffisance de formation et d'appui-conseil aux agriculteurs
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		Lotissement et construction dans des zones impropres à l'habitation. Faible niveau d'urbanisation de la commune. Suspension des travaux de lotissement pendant plus de cinq ans, insuffisance de l'extension des ouvrages hydraulique, insuffisance des ouvrages d'assainissement et de drainage des eaux pluviales ; faible restauration des sites touristiques ; Tendance à confondre le lotissement à l'urbanisation

#### Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De l'analyse de ce tableau, on note que dans le cadre social, seul les ODD 1, 2, 3 et 6 qui sont prioritaires dans la commune de Ouidah. Les cibles 1.3 ; 2.1, 2.3, 3.3, 3.7 et 6.2 feront objet d'une intervention

prioritaire vue l'importance qui est accordée à ces cibles pour l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune.

Pour ce qui du cadre économique, la cible 10.2 et la cible 11.1 sont prioritaire.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.5		Incivisme des populations et mauvaise perception de la gestion des ordures et eaux usées ménagères et l'Existence d'un site d'enfouissement sanitaire des déchets et de sites de décharge des ordures
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		70 % des ménages déversent les ordures dans la nature. La situation est d'autant plus préoccupante dans les arrondissements de la zone côtière où la mauvaise gestion des ordures ménagères détériore les conditions d'hygiène et augmente les risques de pollution des plans d'eau
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		
15.2		
15.3		

#### Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seules les cibles 12.5 et 14.2 nécessitent une intervention prioritaire du fait de l'incivisme de la population et de la mauvaise gestion durable des ressources naturelles dans le cadre environnemental.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

#### Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Aucune cible du cadre institutionnel n'est prise en compte dans la priorisation de la commune.

#### 2.4.4. Normes d'action de la commune

N°	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-35	Com	Etat	
1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Améliorer des conditions de vie des personnes vulnérables (personnes handicapés et personnes de 3ème âge,)	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	Don de tricycles à 75 personnes handicapés par les PTF	100 personnes handicapés sont prises en compte	L'ensemble des personnes handicapés sont prise en compte	X	X	
2.1	D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	- Eduquer les populations (les personnes vulnérables) à la connaissance et à la maîtrise des techniques de bonne nutrition et à la sécurisation, - Encadrer les populations à produire massivement les cultures vivrières,	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation 2.1.2 incidences de la pauvreté alimentaire 2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,						
2.3	D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres	Redynamiser le secteur agricole à travers des appuis institutionnels et financiers aux producteurs alimentaires,	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière 2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires						



	qu'agricoles								
3.3	D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Protéger la population contre les maladies épidémiques, Œuvrer pour la diminution du taux de personnes malades du sida, la tuberculose, le paludisme,	3.3.1: Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes						
3.7	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	- Aider les populations à s'approprier des techniques modernes de planning familiale, - Emmener les populations à limiter les naissances de bébés suivant leur réelle capacité à prendre efficacement en charge leur progéniture ;	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale 3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge						
6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	- Faire la promotion des infrastructures de l'hygiène et de l'assainissement pour les besoins des populations, - Encadrer les populations à s'approprier des techniques de l'hygiène après leur besoin,	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon						
10.2	D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	Mettre en place un système de liberté et d'autonomisation des populations au plan social, économique et politique,	10.2.1: Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian						

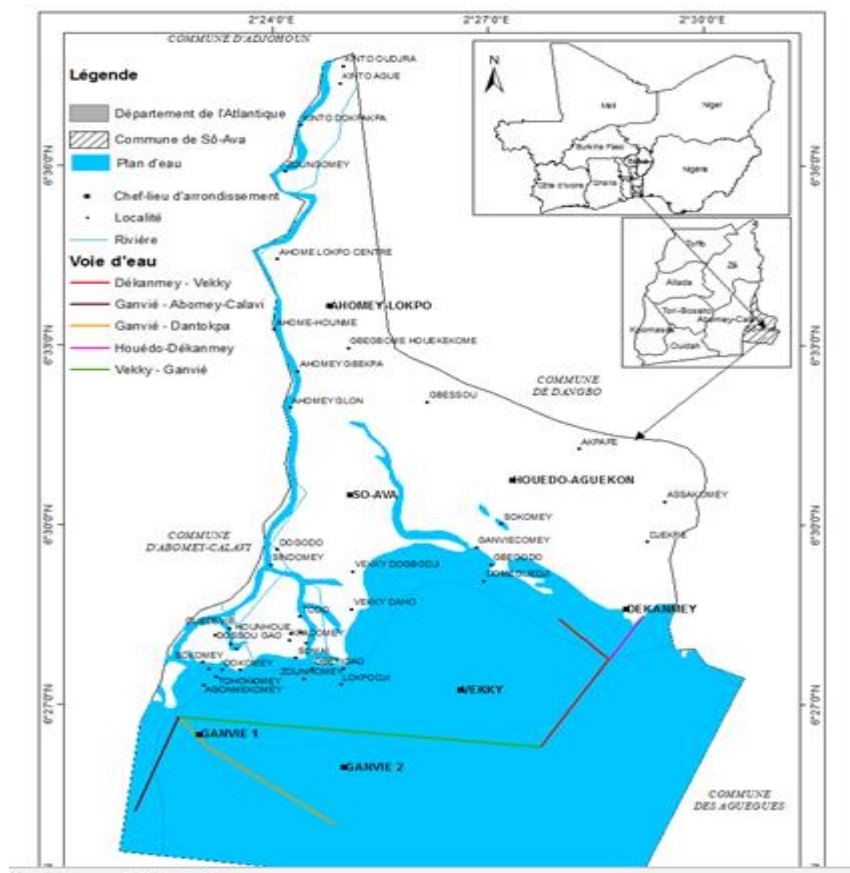
11.1	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	Viabiliser les espaces et assurer une bonne installation des populations, tout en veillant aux commodités	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats						
12.5	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Assurer la salubrité publique pour un bien-être des populations	12.5.1 Taux de recyclage national						
14.2	D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans	Œuvrer pour la sécurisation et la bienveillance des écosystèmes marins et côtiers	14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques						

## 2.6. Monographie de la commune de Sô-Ava

### 2.6.1. Brève présentation de la commune

Située au Sud du Bénin, la commune de Sô-Ava occupe une partie de la basse vallée du fleuve Ouémé et de la rivière Sô à qui elle doit son nom. La commune de Sô-Ava est limitée au Nord par les communes de Zè et d'Adjohoun ; au Sud par la commune de Cotonou ; à l'Est par les communes lacustres des Aguégus et de Dangbo et, à l'Ouest par la commune d'Abomey-Calavi. La commune de Sô-Ava s'étend sur une superficie de 218 km<sup>2</sup> sur laquelle vit une population de 118.547 habitants avec une densité d'environ 544 habitants au km<sup>2</sup> (RGPH4, juin 2013). Cette population serait estimée en 2025 à 132 014 habitants (STAD Atlantique, 2010). Le relief de la commune de Sô-Ava est relativement plat avec un dénivelé d'environ 20 mètres entre les rives du lac Nokoué et le point le plus élevé. Les pentes sur la commune sont généralement moins de 2 %. La commune de Sô-Ava est composée de deux unités géomorphologiques à savoir : une bordure côtière principalement occupée par le lac Nokoué avec des dépressions lagunaires sur ses rives et, une plaine d'inondation de la berge Est de la rivière So située dans les vallées de l'arrière-pays et principalement caractérisée par une plaine inondable et des marécages. Sur le plan pédologique, environ 47 % du territoire de la commune de Sô-Ava sont constituées de sols hydromorphes, c'est-à-dire engorgés d'eau de façon temporaire ou permanente. Il est possible d'observer des sols à sesquioxides dans les dépôts alluviaux anciens.

**Carte 8 : Carte de la Commune de Sô Ava**



## 2.6.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		53,2 % de la population de Sô-Ava vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire, 52,5% en dessous du seuil de la pauvreté non monétaire et 1,31% de la population vivent dans l'extrême pauvreté ; Indices de pauvreté (PO,) (Groupe d'âge, Sexe, Milieu de résidence) :31,8% ; Incidence de la pauvreté d'existence (%) 78,3 ;
1.3		Existence d'un système de protection adéquat et accessible au niveau communal ; d'un centre d'accueil pour enfant répondant aux normes et standards. 9 enfants filles victimes de maltraitance ; 5 enfants victimes de traite récupérée ; 15 filles victimes de mariage précoce/forcé ; 9 filles indigents secourus ; 134 Orphelins et Enfants Vulnérables pris en charge (TBS ATL-LIT 2013)
1.4		Le taux de fréquentation des formations sanitaires par les populations est de 38% et le taux brut d'admission au primaire est de 71,5%. L'incidence de la pauvreté non monétaire (%) 52,6. 53,2 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire et 1,31% en dessous du seuil de vie dans l'extrême pauvreté
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		Prévalence de l'insécurité alimentaire (Groupe d'âge, Sexe, Milieu de résidence) est de 26,7%
2.2		2% d'enfants souffrant de malnutrition aigüe ; 1% d'enfants souffrant de malnutrition chronique ; 1% d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale
2.3		Existence de plans d'aménagement des bas-fonds, Existence de marchés d'écoulement, Hydrographie favorable ; Existence de ressources humaines ; 15% de la production est destinée à l'autoconsommation, 20% est revendue comme produits frais et 65% transformée (fumage et friture principalement).
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		Taux de mortalité maternelle 0% de 2010 à 2014 ; 84% de taux de couverture en consultation prénatale ; 89% taux de couverture en accouchements assistés [Décès maternels (Ratio pour 100 000 NV :54,1 ; Taux pour 100 000 FAP : 3,5 ; Ratio pour 100000 Accouchement :53,4) Source : SPIRS/DDS/MS, 2015]
3.2		Taux de mortalité infantile : 1% de 2010 à 2014 ; [Décès néonataux précoces (Décès enfants <7 jours) /Taux pour 1000 NV : 14,1 ; Ratio pour 1000 NV : 26,5 ; Ratio pour 1000 NV et Mort-nés : 26,2] (Source : SPIRS/DDS/MS, 2015) ; Quotient de mortalité infantile (en ‰) 72,4 ; Quotient de mortalité juvénile (en ‰) 44,7 ; Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰) 113,9
3.3		Incidence (%) du paludisme simple selon les tranches d'âge en 2015 [0-11 mois (Masc 9% Fém 14%) 1-4 ans (Masc 12% Fém 16%) 5-14 ans (Masc 23% Fém 10%) 15 ans et + (Masc 5% Fém 5%)
3.4		Existence d'infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements ; Personnel soignant en poste ; Mauvais entretien des infrastructures ; Manque de moyens et de matériels ; Mauvais accueil ; Démotivation du personnel ; Difficultés d'accès au Centre de santé.
3.7		Nombre de femmes en age de procréer en 2015 est de 22 910 ; Proportion de la population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%) : 21,6
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		Taux brut d'admission au primaire :71,5% ; Taux d'Achèvement du primaire désagrégé par sexe : 34,24% ; Nombre d'écoles maternelle et primaire disposant d'infrastructures scolaires en nombre suffisant répondant aux normes et standards : 60% ; Nombre d'établissements d'enseignement secondaire existants sur le territoire de la commune répondant aux normes :6 ; Taux brut de scolarisation des (3-5 ans) au préscolaire (%) : 2,1 ; Taux brut de scolarisation (6-11 ans) (%) : 80,6
4.4		Appuis techniques, matériels et financiers de certains PTF et autres ONG intervenant dans la commune ; 23 centres d'alphabétisation dont 18 fonctionnels et 13 animés par des ONG dans le cadre du faire-faire ; 22,3 % Taux d'alphabétisation des adultes des (15 ans et plus) en langue française ; 8,5% Taux d'alphabétisation des adultes de (15 ans et plus) en langue nationale"
4.5		Nombre de centres d'alphabétisation opérationnels : 49% ; Nombre de maîtres alphabétiseurs formés : 42%

<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		33 cas de violence conjugale enregistrés au niveau du CPS ; Existence d'un système de protection adéquat et accessible au niveau communal ; Médiation sociale ; Appui des ONG pour la promotion du genre ; Politique de promotion de la femme ; Intérêt des femmes à la chose politique ; Organisation des séances de sensibilisation des ONG et autres organismes ; existence de la loi n° 2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes.
5.5		"Médiation sociale ; ONG pour la promotion du genre ; Politique de promotion de la femme ; Intérêt des femmes à la chose politique.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		Existence de systèmes d'adduction d'eau villageoise ; Existence de comité de gestion ; Elaboration du PHAC ; 49,43% taux de desserte en eau potable à Sô-Ava pour un taux de fonctionnalité des ouvrages de 85% ; taux d'ouvrage en gestion professionnalisée est de 13%. Mauvaise gestion des comités ; Manque d'entretiens des adductions d'eau ; persistance des maladies hydriques ; faible taux de desserte en infrastructures hydrauliques ; Taux d'accès des ménages à l'eau potable : 62% ; Pourcentage de population ayant accès à l'eau potable (Eau potable : 92,4 ; autre eau améliorée : 1,8 ; eau non améliorée : 5,8
6.2		Existence de latrines publiques ; Coût élevé de construction de latrines ; faible niveau d'assainissement de base de la population ; 5/ 100 ménages, disposent de latrines ; Elaboration du PHAC ; Pourcentage de la population ayant accès aux toilettes (Toilettes modernes 0,4% ; toilettes partagées 9,1% et répartition par mode d'évacuation des eaux usées (niveau ouvert ou égouts 0,8%) ; Evacuation des eaux usées (Dans la nature ou dehors (%): 71,4) ; Evacuation des ordures ménagères Dans la nature ou dehors (%) : 67,9
6.4		2,8% taux moyen d'accès des ménages aux ouvrages d'évacuation des eaux usées dans les arrondissements situés en dehors du lac ; Elaboration du PHAC.
6.5		Cible non couverte

#### Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse du tableau ci-dessus, on peut dire que les cibles relatives à l'ODD 1 (1.2 et 1.3) et à l'ODD 4 (4.1) présentent une assez-bonne couverture. Les activités planifiées au niveau des objectifs stratégiques 2 et 3 sont pertinentes et peuvent exercer une influence sur l'atteinte de cette cible à travers une forte promotion d'activités économiques et d'initiatives sociales. Cependant dans ce cadre social, on observe que 7 cibles sur l'ensemble des 20 cibles sont faiblement prises en compte. Elles concernent les ODD 2 (2.2), 3 (3.3 et 3.4), 4 (4.4 et 4.5), 5 (5.5) et 6 (6.2). La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des filles ne fait visiblement pas objet d'une préoccupation majeure dans la commune du fait que de l'analyse du PDC, au niveau de l'ODD y afférent, les deux cibles domestiquées à savoir 5.1 et 5.5 sont respectivement nullement et faiblement prises en compte.

<b>Cadre économique</b>		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Proportion de la population ayant accès à l'électricité en 2015 : 13,1% ; Mode d'éclairage (Pétrole (%)) : 94,2 ; Moyen de cuisson le plus utilisé (Bois/Palme (%)) : 76,0
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		Taux de sous emploi visible : 59,3% ; Taux de sous emploi invisible : 67,6 ; Proportion de la population

		active occupée (10 ans et +) : 99,2 (Source : INSAE, RGPH-4, 2013)
8.3		Proportion d'actifs occupés dans le secteur informel (10ans et +) : 98,6 ; Proportion d'actifs de 15-64 ans occupés dans le secteur informel : 98,4 (Source : INSAE, RGPH-4, 2013)
8.5		Proportion des chômeurs : 0,8% ; Proportion des chômeurs de sexe féminin : 27,4%
8.9		Point des réceptifs agréés : 2 hotels ;
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		Construction des voies : Akassato-Ahomey Gblon : 5,5 km ; UPE -Vinto oudja : 7 km
9.2		Existence de rizerie ; Existence de petites unités de transformation agro- alimentaires
9.5		Cible non couverte
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		Pourcentage de la population dépensant moins d'un dollar par jour : 85,15 dépenses totales moyennes annuelles du ménage, 938 345 fcfa ; dépenses annuelles par tête 151 678, part du cinquième le plus pauvre en 2015 : 11,35
10.2		Pourcentage de la population dépensant moins d'un dollar par jour : 85,15 ; Indice d'inégalité des dépenses par tête en 2011 est de 0,331 et en 2015 est de 0,217
10.3		Existence d'un centre public d'écoute et de prise en charge fonctionnel. Au regard de ces statistiques, il ressort que les hommes sont plus nombreux que les femmes dans la commune de Sô-Ava comparativement à la tendance au plan national qui affiche un taux de 51,2% pour la femme. Cette situation est notamment due à la fréquence et la multiplicité des violences faites aux femmes (mariages forcé et précoce, viol, kidnaping de femme etc.). Les cas de vol, de violences et de voies de faits, de travail et de trafic des enfants ainsi que les violences faites aux femmes et aux enfants sont légions.
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		Proportion de maisons isolées (%) : 20,4 ; Proportion de maisons en bande (%) : 15,3 ; Proportion de villa (%) : 0,3 ; Proportion d'immeubles (%) : 0,6 ; Proportion de cases isolées (%) : 62,9 ; Nature des murs (Bois/planche ou Bambou (%)) : 73,2 ; Nature du toit(Tôle (%)) : 72,9 ; Nature du sol(Bois/planche ou Bambou(%)) : 63,7
11.3		Existence de plans d'aménagement des bas-fonds ; Existence de plans de voirie ; Opérationnalisation du SDAC ; 82,3 % de parcelles accessibles ; Projet de logements économiques
11.5		Cible non couverte

#### Légende :

Niveau de couverture	de	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur		Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'analyse de ce tableau révèle que les cibles 7.1, 8.1, 8.3, 8.5, 9.1,10.1,10.2,11.1 respectivement des ODD 7 ; 8 ; 9 et ODD 10 sont moyennement couvertes. Aussi on note une faible couverture des cibles 8.3, 10.3 et 11.3 des ODD 8 ; 10 et ODD 11 tandis qu'au niveau des cibles 9.2 ; 9.5 et 11.5 respectivement des ODD 9 et 11 aucune couverture n'est observés dans le PDC.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 12 : Instauration des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		Cible non couverte
12.5		Cible non couverte
12.7		Cible non couverte
12.8		Cible non couverte
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		Adhésion de quelques agriculteurs des itinéraires techniques adaptés aux changements climatique, évaluer le taux de perte des récoltes liés aux aléas climatiques, l'adhésion des élus locaux et

		l'engagement des partenaires
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		Cible non couverte
14.5		Cible non couverte
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		Pauvre en termes de ressources forestière : 228 ha d'acacia mis en terre entre 2007 et 2012 ; création des zones et espaces de faunes protégées et conservées
15.2		La commune de Sô-Ava est très pauvre en termes de ressources forestières. Néanmoins, il existe des forêts naturelles (forêts claires) et des mangroves recouvrant une superficie non moins importante. On peut dénombrer également quelques îlots de forêts sacrées dont la plus importante couvre à peine 7 ha. Le PAGEFCOM a contribué à créer des zones et espaces de faunes protégées et conservées. C'est dans cette optique que 228 ha d'acacia ont été mis en terre entre 2007 et 2012.
15.3		80 % des terres agricoles (mosaïque, champ et jachère) sont caractérisées par des sols avec potentiel agricole faible ou moyen. 15% des activités agricoles sont pratiquées sur des sols ; 87% de ces terres ne sont pas exploitées

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'analyse de ce tableau révèle que les cibles 13.1 et 15.3 respectivement des ODD 13 et 15 sont moyennement couvert ; Tandis qu'au niveau des cibles 12.5 ;12.7 ;12.8 ;14.2 ;14.5 respectivement des ODD 12 et 14 aucune couverture n'est observés dans le PDC.

<b>Cadre institutionnel</b>		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		9 enfants filles victimes de maltraitance ; 5 enfants victimes de traite récupérée ; 15 filles victimes de mariage précoce/forcé ; 9 filles indigents secourus ; 134 Orphelins et Enfants Vulnérables pris en charge (TBS ATL-LIT 2013)
16.3		Cible non couverte
16.5		Cible non couverte
16.6		Cible non couverte
16.9		Cible non couverte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'analyse de ce tableau révèle que seul la cible 16.2 de l'ODD 16 est moyennement couverte. Par contre au niveau des cibles 16.3 ;16.5 ;16.6 ;16.9 de l'ODD16 aucune couverture n'est observée dans le PDC.

### 2.6.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

<b>Cadre Social</b>		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		La question de réduire de moitié la pauvreté demeure cruciale et non satisfaite car 53,2 % de la population de Sô-Ava vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire, 52,5% en dessous du seuil

		de la pauvreté non monétaire et 1,31% de la population vivent dans l'extrême pauvreté. L'indice de pauvreté (PO) est de 31,8% et l'incidence de la pauvreté d'existence est de 78,3%. Toutefois la commune dispose de certains atouts pouvant aider la commune à relever ce défi comme l'existence de plans d'aménagement des bas-fonds, l'existence de marchés d'écoulement, Proximité avec les centres économiques tels que Porto-Novo, Cotonou et Abomey-Calavi. Mais des menaces persistent et demeurent tels que les conflits entre éleveurs et agriculteurs ; la prolifération de micro-organismes résistants aux traitements, l'exode rural, l'émiettement des terres cultivables pour raison d'héritage, le changement climatiques et le mauvais état des routes. Face à ces faits, il urge que des mesures soient prises afin de résoudre ce problème.
1.3		La protection sociale des personnes surtout vulnérables demeure toujours non acquise et critique dans ladite commune cas les cas de maltraitance, de mariage précoce sévissent (9 enfants filles victimes de maltraitance ; 5 enfants victimes de traite récupérée ; 15 filles victimes de mariage précoce/forcé ; 9 filles indigents secourus ; 134 Orphelins et Enfants Vulnérables pris en charge (Source : TBS ATL-LIT 2013, version provisoire). Ces données datent depuis 2013, nous ignorons la situation actuelle, mais il est important que les individus soient protégés et que leurs droits soient respectés. La proximité avec le Nigéria, les pesanteurs socio-culturelles et bien d'autres cas de menaces sont autant d'éléments qui menacent également l'attente dudit objectif.
1.4		Cette cible reste critique car le taux de fréquentation des formations sanitaires par les populations est de 38% et le taux brut d'admission au primaire est de 71,5%. Aussi, 53,2 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire et 1,31% en dessous du seuil de vie dans l'extrême pauvreté. Des efforts restent à être consentis bien que des Politique de promotion des femmes ; Politique de protection du droit des enfants ; Politique de promotion des personnes handicapées sont mises en place. Des actions réalistes et réalisables doivent étre entreprises face à des menaces comme la Proximité du Nigéria ; Pesanteurs socio-culturelles.
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		La cible reste encore insatisfaite dans la commune car au regard de la prévalence de l'insécurité alimentaire qui est de 26,7%, des mesures concrètes méritent d'être prises en compte pour atteindre cet objectif. Des mesures doivent être prises aussi face aux obstacles qui freineront l'atteinte de cet objectif ; on peut citer entre autres la prolifération de micro-organismes résistants aux traitements, l'exode rural, l'émiettement des terres cultivables pour raison d'héritage, les changements climatiques, le mauvais état des routes, la prévalence de maladies d'origine animale, les conflits entre éleveurs et agriculteurs. L'existence de plans d'aménagement des bas-fonds, l'existence de marchés d'écoulement sont autant d'atout mais des efforts concrets restent à être consentis.
2.2		
2.3		
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		
4.4		
4.5		La question d'inégalité n'est toujours pas résolue car au regard des statistiques disponibles (Nombre de centres d'alphabétisation opérationnels : 49%, Nombre de maîtres alphabétiseurs formés : 42%) pouvant permettre d'apprécier cette cible, on note que cet objectif est loin d'être atteint. La réussite de cette cible contribuera au développement économique de la commune. Des menaces non négligeables demeurent la Pauvreté telles que le manque de suivi des parents, le chômage, la prolifération des vidéo-clubs, la géomorphologie de la zone, la proximité du Nigéria, l'exode rural, le mariage précoce. Face à cet état de chose il urge que des actions concrètes soient entreprises.
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		
5.5		



<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		
6.2		4,5% des ménages de la commune disposent d'infrastructures d'assainissement. Sur 100 ménages, à peine 5 disposent de latrines. Les types de latrines sont pour la plupart les latrines à fosses ventilées (1,84%), les latrines à simple fosse (55,40%) les latrines traditionnelles à dalle en bois et terre (31,50%) et les toilettes à chasse d'eau (0,7%). Le taux moyen d'accès des ménages aux ouvrages d'évacuation des eaux usées dans les arrondissements situés en dehors du lac est de 2,8%. Quant à la gestion des déchets solides ménagers et biomédicaux, elles sont quasi inexistantes. Seules deux formations sanitaires sur cinq disposent d'un incinérateur pour la gestion des déchets biomédicaux. La majorité des centres de santé continuent de s'adonner aux pratiques de rejet dans la nature ou d'enfouissement de cette catégorie très dangereuse des déchets.
6.4		
6.5		

<b>Cadre économique</b>		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		La commune de Sô-Ava est très peu électrifiée. La SBEE est présente dans la commune mais la fourniture d'électricité est limitée au seul arrondissement de Sô-Ava, notamment dans les quatre villages de Sô-Ava centre. La principale difficulté reste la faiblesse du pouvoir d'achat des populations qui limite leur abonnement à ces services. Le véritable obstacle au développement de l'électrification dans la commune reste son accès difficile dû à sa géomorphologie. Le projet réinventer Ganvié qui est en cours est une opportunité car les deux arrondissements de de Ganvié seront complètement électrifiés.
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		
8.3		
8.5		L'emploi productif des femmes et des hommes y compris les jeunes et les personnes handicapées reste non atteint car tant de défis sont encore à relever tels que l'insertion des jeunes dans les petits métiers dans les secteurs de l'artisanat et l'agrobusiness; l'identification des secteurs, l'investissement sur les jeunes dans ces secteurs en vue d'accroître leurs chances d'insertion socio professionnelle ; l'élaboration et la mise en œuvre effective d'une stratégie en matière de formation professionnelle et la formation des jeunes dans les filières offrant les meilleures opportunités d'emploi ou d'auto-emploi ; le renforcement des capacités des jeunes en matière d'entrepreneuriat ; la création des structures de financement accessible aux jeunes pour la concrétisation de leurs projets ; orientation des jeunes sur les opportunités d'emploi et tout ceci face à la Proportion des chômeurs: 0,8% et celle des chômeurs de sexe féminin: 27,4%
8.9		Sô-Ava dispose d'importantes potentialités touristiques. D'une part, Ganvié est reconnu par l'UNESCO comme patrimoine mondial (Venise africaine) et d'autre part, l'ensemble Basse vallée de l'Ouémé -Lagune de Porto-Novo-Lac Nokoué est une zone humide internationalement reconnue par RAMSAR. A cela il faut ajouter les forêts naturelles et les vestiges coloniaux. Malheureusement, les activités touristiques sont surtout limitées à ce seul arrondissement. L'absence d'un portail touristique et l'insuffisance d'infrastructures d'accueil sont autant de facteurs qui limitent le développement du secteur à l'heure actuelle. L'ensemble du lac Nokoué et ses villages constituent un important site touristique. En effet, les habitats palafittes, le déplacement en pirogue, le mode de vie lacustre, etc., exercent un attrait sur les visiteurs. Les lacustres profitent de ce flux de touristes pour faire le commerce d'objet d'art. Le projet Réinventer la cité fluvio lacustre de Ganvié, la réalisation du guide touristique et l'office du tourisme de la commune en cours vont booster le secteur
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		
9.2		
9.5		

<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		Le pourcentage de la population dépensant moins d'un dollar par jour est de 85,15%. Les dépenses totales moyennes annuelles du ménage sont de 938 345 FCFA et les dépenses annuelles par tête sont de 151 678 FCFA. Au regard de ces statistiques nous pouvons noter que l'objectif de cette cible demeure très critique bien que certaines conditions paraissent favorables, mais il urge que des efforts soient mise en œuvre pour que les populations soient dans des conditions satisfaisant l'atteinte de cette cible.
10.2		
10.3		
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		
11.3		
11.5		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La commune de Sô-Ava accomplit des efforts en matière d'amélioration des conditions de vie de sa population. Parmi les dix (10) cibles choisies étant prioritaires pour la commune, la cible 7.1 et la cible 10.1 des ODD 7 et 10 ont besoins d'une intervention urgente. Les huit (08) autres cibles nécessitent une intervention prioritaire.

<b>Cadre environnemental</b>		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		
14.5		
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		
15.2		
15.3		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Aucune cible n'est prise en compte dans le domaine de l'environnement.

<b>Cadre institutionnel</b>		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)

**ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes**

16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Aucune cible n'est prise en compte dans la priorisation

## 2.6.4. Normes d'actions de la commune

N° Cible	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Com	Etat	
1.2	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	Aménagement du lac Nokoué (Création des zones de frayère ; des zones de pêches ; zones de navigation libre; des zones de sport nautique; etc.)	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	Monétaire 58,53%; Non Monétaire: 52,5%	Monétaire 40%; Non Monétaire : 30%	Monétaire 30%; Non Monétaire: 26%	x	x	Projet démarré avec la phase de sensibilisation.
		Promotion du développement des activités génératrices de revenus	1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	31,80%	22%	15%	x	x	PROCAD ; ONG Locales
1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Appui à l'actualiser de la liste des ménages pauvres extrêmes et non extrêmes de la commune	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	ND			x	x	Activité menée avec l'appui des cadres de la mairie
		Appuis matériels et financiers aux pauvres extrêmes et non extrêmes de la commune à travers le projet ARCH					x	x	Les appuis en numéraire et les soins gratuits aux ménages extrêmes pauvres a déjà démarré
1.4	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès	Amélioration de la production halieutique (Aménagement de bas-fonds / Construction des centres piscicoles et aquacoles)	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base				x	x	Le premier centre piscicole qui va employer plus de 15 jeunes sera opérationnel à partir de juin 2020

	aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance	Amélioration de la production agricole et animale (Aménagement des bas-fonds pour la production maraîchère dans les zones d'Ahomey-Lokpo; Sô-Ava et Gbessou)	1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre				x	x	Plus de 50 ha sont déjà aménagés. D'autres le seront à partir de 2020
		Amélioration de l'accès des produits aux marchés (Construction des hangars de marché, des boutiques et des magasins de stockage ; Aménagement et entretien des pistes de desserte rurale)	1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	0%	2%	5%	x	x	4 marchés flottants seront érigés à Ganvié et Sô-Zounko; Plus de 100 Km de piste seront entretenus et aménagés
2.1	D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Appui à la mise en œuvre des projets ARCH et PNDPE	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation				x	x	Démarrage imminent du projet PNDPE dans la commune pour 5 ans ; ARCH est déjà en cours
		Amélioration des conditions de vie des couches vulnérables	2.1.2 incidences de la pauvreté alimentaire				x	x	Toutes les écoles de la commune sont dotées de cantine scolaire (Gouvernement)
		Construction des centres de peser et nutritionnels dans les formations sanitaires de la commune	2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,	26,70%			x	x	Un centre est déjà construit et mis en service, un deuxième sera réceptionné en 2020
4.5	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de	Amélioration de l'accès à l'éducation maternelle et primaire (Construction et équipement de salles de classe ; Appui à l'amélioration de la cantine scolaire ; Recrutement d'enseignants.)	4.5.1 Indice de parité (filles/garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire	80,6			x	x	Zéro école avec classe en matériaux précaire à l'horizon 2022
		Amélioration l'accès à l'enseignement secondaire	4.5.2 Indice de parité (filles/garçons) du taux brut de				x	x	

	formation professionnelle	(Construction et équipement de salles de classe ; Recrutement d'enseignants vacataires.)	scolarisation dans le secondaire							
			4.5.3 Indice de parité (Rural/Urban) du taux brut de scolarisation dans le primaire				x	x		
		Contribution au maintien des enfants scolarisés à l'école (Cantine scolaire; ..)	4.5.4 Indice de parité (Rural/Urban) du taux brut de scolarisation dans le secondaire				x	x		
			4.5.5 Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants				x	x		
6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement (Réalisation / Réhabilitation des AEV; Construction de latrines; Mise en œuvre du projet de gestion des déchets solides et ménager, Mise en œuvre du projet OneWash de la Croix Rouge Bénin.)	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon				x	x	Construction / Réalisation de 10 AEV par la Mairie ; BID avant fin 2022 ; Sensibilisation sur l'Hygiène et Assainissement avec la promotion des latrines familiales par Croix Rouge Bénin avant fin 2024	
7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Amélioration de l'accès à l'énergie conventionnelle (Extension du réseau de la SBEE à Ganvié, Vekky et Ahomey-Gbékpa)	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	3,10%	5%	10%	x	x	Que l'Etat élargisse la couverture énergétique à l'arrondissement de Vekky (le plus peuplé de la commune avec environ 35,000 hbts en 2019)	
			7.1.2 Taux d'électrification				x	x		
		Promotion de l'utilisation de l'énergie solaire dans les villages (Incitation des populations à	7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des				x	x		

		l'utilisation des sources d'énergie propre : Développement de Café lumière)	technologies propres pour la cuisson						
			7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage	5%	8%	10%	x	x	
8.5	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	Appui à la mise en œuvre du projet "Reinventer la cité fluvio-lagunaire de Ganvié" (Alignement des maisons ; construction des marchés ; etc...)	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés				x	x	
			8.5.2 Taux de chômage	0,80%			x	x	
		Aménagement du lac Nokoué (Création des zones de frayère ; des zones de pêches ; zones de navigation libre ; des zones de sport nautique ; etc.)	8.5.3 Taux de sous-emploi visible	59,30%			x	x	
8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux	Appui à la mise en œuvre du projet "Réinventer la cité fluviaux-lagunaire de Ganvié" (Alignement des maisons ; construction des marchés etc...)	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total				x	x	
			8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme				x	x	
		Elaboration et mise en œuvre du guide du tourisme de la commune	8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois				x	x	
			8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme				x	x	
		Construction et mise en service de l'office du tourisme	8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques				x	x	
			8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat	0,09%	2%	10%	x	x	

10.1	D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable	Appui à la mise en œuvre et suivi du projet ARCH dans la commune	10.1.1 Taux de croissance des dépenses des ménages par habitant pour les 40 % de la population les plus pauvres	11,35%			x	x	
		Aménagement du lac Nokoué (Création des zones de frayère; des zones de pêches; zones de navigation libre; des zones de sport nautique; etc.)	10.1.2: Taux de croissance des dépenses des ménages par habitant pour l'ensemble de la population				x	x	



## 2.7. Monographie de la commune de Toffo

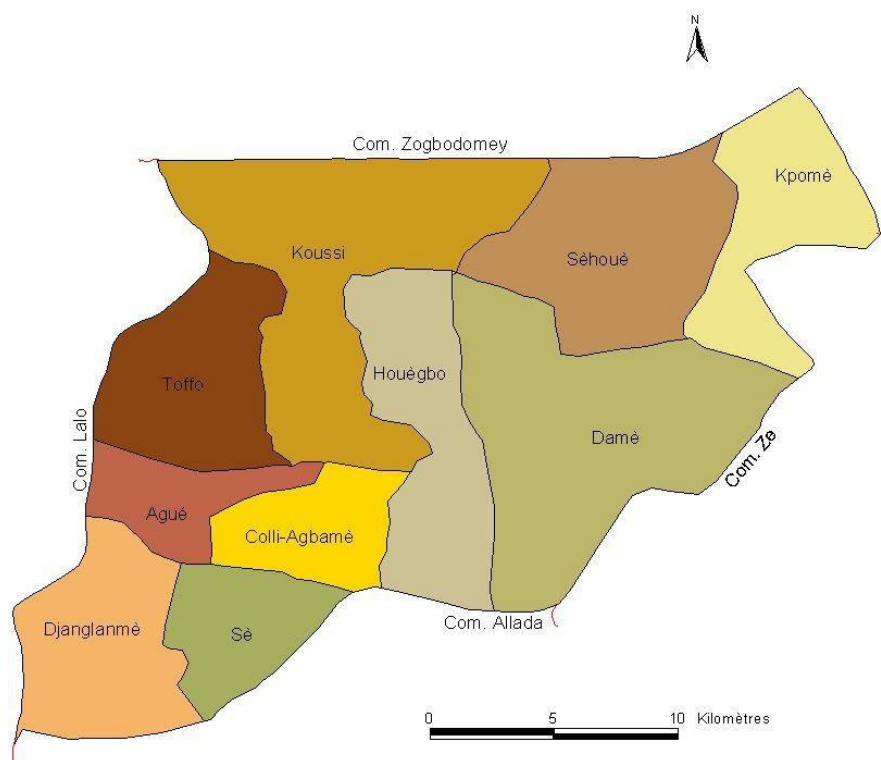
### 2.7.1. Brève présentation de la commune

La Commune de Toffo est située dans la zone septentrionale du Département de l'Atlantique. Elle couvre environ les 15 % de la superficie du Département et 0,42 % de la superficie totale du pays. Elle est limitée au Nord par la Commune de Zogbodomè dans le Département du Zou, au Sud par la Commune d'Allada, à l'Est par la Commune de Zè (au Sud-Est) et le lac Hlan (au Nord-Est), et à l'Ouest par le fleuve Couffo servant de limite naturelle avec la Commune de Lalo dans le Département du Couffo. Elle compte 10 Arrondissements et 76 villages et quartiers de villes. La Commune de Toffo s'insère dans la zone climatique de type subéquatorial caractérisée par la succession annuelle de quatre saisons par alternance : deux saisons sèches (une grande, de décembre à mi-mars, et une petite de mi-juillet à août), et deux saisons des pluies (une grande, de mi-mars à mi-juillet et une petite de septembre à novembre. Le relief de la Commune de Toffo est relativement accidenté avec un dénivelé d'environ 168 m entre les régions les plus basses et le point le plus élevé et des pentes variantes entre 2 et 5%.

Selon la DPP/MAEP, la Commune de Toffo fait partie de la zone agro-écologique de dépression dont la base du système de production est le maïs associé au manioc, au niébé, à la tomate, au piment, etc. La faune est constituée de rongeurs, d'oiseaux et de serpents caractéristiques des zones humides. On note aussi la présence d'un autre noyau avec beaucoup d'espèces. La Commune dispose de ressources en eau non négligeables qui lui permettent de développer des activités de pêche et de pisciculture. Le réseau hydrographique de la Commune est quelque peu pauvre et composé de deux cours d'eau : le fleuve Couffo et le lac Hlan.

On dénombre également quelques sources sacrées comme Akpali à Toffo-centre, Adjagbé à Colli et à Agué, les rivières Nouvo, Zohouè et Houèto à Djanglanmè, et Adjikoui à Kpomè. A cela s'ajoutent les mares d'Adjagamè et d'Ahé dans l'arrondissement de Damè. Les ressources pastorales sont importantes mais peu valorisées. Elle dispose d'importantes ressources naturelles.

#### **Carte 9 : Carte de la Commune de Toffo**



### 2.7.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		L'indice de pauvreté monétaire de Toffo en 2016 est de 58,57% (2ième commune la plus touchée par la pauvreté monétaire dans le département), l'indice de sévérité de pauvreté monétaire est 0,06 % ; 78,60% de la population de toffo dépense moins de \$1 (550 FCFA) par jour ; Augmentation des seuils de pauvreté implicite de 2011 (115718) à 2015 (193294)
1.3		Un (01) Plan Annuel d'Action pour la Commission Affaires sociales en relation avec le R/CPS et le Commissaire de Police est élaboré et mis en œuvre ; la Commune dispose d'un FADeC social ; Existence de PTF (PMASN, OXFAM, GRAIND, FRA, etc.) ; Existence du CPS, Existence de OCPSP, MJCD, FRA, Plan-Bénin (Caritas) ; Existence de PTF (UNICEF, FRA, ETAT, etc.
1.4		Au moins 75% de la population sont satisfaits de leur niveau d'information et d'implication sur la gestion des affaires communales ; 08 scanners d'archivages numériques sont mis à la disposition des arrondissements ; Existence de BAVEC, CLCAM, CAVECA, AVEC, etc. dans la Commune,
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		26,5 % de population sont en sécurité alimentaire ; 48,1 % en sécurité alimentaire ; 25,4% en risque d'insécurité alimentaire ; les productions animale et piscicole de la commune sont faibles ; Quantité

		et diversité importante des cultures vivrières sauf les racines et tubercules qui ne sont pratiquement pas produites par la commune ; l'indice de pauvreté non monétaire est de 27,15 %.
2.2		26,5 % de population sont en sécurité alimentaire ; 48,1 % en sécurité alimentaire et 25,4% en risque d'insécurité alimentaire ; les productions animale et piscicole de la commune sont faibles ; Quantité et diversité importante des cultures vivrières sauf les racines et tubercules qui ne sont pratiquement pas produites par la commune ; l'indice de pauvreté non monétaire est de 27,15 %. Des IEC sont organisées dans les Arrondissements et des spots publicitaires sur les conséquences de la malnutrition sont diffusés sur la radio communautaire. Toute la Commune est couverte par la prise en charge des cas de malnutrition
2.3		Chaque arrondissement dispose d'un magasin de stockage et les agriculteurs sont formés sur les nouvelles techniques de conservations modernes
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		Taux de mortalité maternelle 83, 1% et Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé publique 21% (RGPH 4). Le Taux de couverture sanitaire est de 90%, le taux de couverture des accouchements accouchement et consultation prénatales est de 81% ; le pourcentage des morts nés et avortements : 7% et la consultation postnatale 26%.
3.2		Taux de mortalité néonatale 83,1% (RGPH4-2013). (30 villages sur 76 montrent que le taux de prévalence est préoccupant ; étude menée par le PMASN) Le Taux de couverture sanitaire est de 90%. le taux de couverture des consultations prénatales est de 81% ; pourcentage des morts nés et avortements : 7% ; Consultation postnatale 26% Consultation des enfants de 12 à 35 mois : très faible (48 cas en 2016) ;
3.3		Consultation des enfants de 12 à 35 mois : très faible (48 cas en 2016) ; Indice de paludisme : 12%
3.4		9 Arrondissements sur les 10 disposent d'un centre de santé (Maternité + Dispensaire) et le 10 <sup>ième</sup> arrondissement ne dispose que de maternité seule. 6 des centres de santé disposent d'incinérateurs fonctionnels Le Taux de couverture sanitaire est de 90%.
3.7		Prévalence d'utilisation des méthodes contraceptives modernes : 3%
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		Taux d'abandon des apprenants dans les écoles de Toffo en 2016 est de 17,14% ; Taux brut de scolarisation des (3-5 ans) au préscolaire: 3,9% ; Taux brut de scolarisation (6-11 ans) : 107,3% ; Taux brut de scolarisation des filles (6-11 ans) : 101,7% ; Indice brut de parité de genre pour la scolarisation au primaire des (6-11 ans): 90,7% ; Indice net de parité de genre pour la scolarisation au primaire des (6-11 ans): 91,3% ; Taux brut de scolarisation au secondaire (12-19 ans) : 46,0% ; Taux brut de scolarisation au secondaire des filles (12-19 ans) : 33,7% ; Indice brut de parité de genre pour la scolarisation au secondaire des (12-19 ans):58,8
4.4		
4.5		Indice brut de parité de genre pour la scolarisation au primaire des (6-11 ans): 90,7% ; Indice net de parité de genre pour la scolarisation au primaire des (6-11 ans): 91,3% ; Taux brut de scolarisation au secondaire (12-19 ans) : 46,0% ; Taux brut de scolarisation au secondaire des filles (12-19 ans) : 33,7% ; Indice brut de parité de genre pour la scolarisation au secondaire des (12-19 ans):58,8
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		Présence du Centre de Promotion Sociale (CPS) de Toffo et ses PTF ; de la loi n° 2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes ; du Code de la famille et de l'enfant ; les textes sur le harcèlement et des notions en santé sexuelle sont vulgarisés pour augmenter le taux de scolarisation surtout des filles.
5.5		Proportion de femmes occupant des postes de direction au niveau communal 6,66 % ; 300 femmes (30 par arrondissement) ont bénéficié du renforcement des capacités sur le leadership féminin
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité 41,08 % ; Taux de desserte en eau potable 35,8% avec un taux de fonctionnement de 87,2% ; Nombre de forage à réhabiliter 5 (point 2016) Taux d'ouvrage en gestion professionnelle 0% ; Nombre d'AEV et PEA en affermage (gestion professionnelle) : 0 ; 72 % de la population a accès à une source d'eau potable et 28 % à une eau

		non améliorée
6.2		9,1% de la population a accès aux toilettes améliorées ou partagées
6.4		Taux de desserte en eau potable 35,8% avec un taux de fonctionnement de 87,2% ; Nombre de forage à réhabiliter 5 (point 2016) ; Taux d'ouvrage en gestion professionnalisée 0% ; Nombre d'AEV et PEA en affermage (gestion professionnalisée) : 0 ; 72 % de la population a accès à une source d'eau potable et 28 % à une eau non améliorée ; 9,1% de la population a accès aux toilettes améliorées ou partagées
6.5		

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

:

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 4.4 et 5.1 des ODD 4 et 5 sont nullement couvertes bien que le PDC semble prendre en compte les questions du genre et de toutes les couches sociales. En revanche une couverture faible s'observe au niveau des cibles 1.3 ; 1.4 ; 2.2 ; 3.4 ; 3.7 ; 4.5 ; 5.5 ; 6.4 respectivement des ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et une couverture moyenne s'observe au niveau des cibles 3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 6.1. Enfin une assez bonne couverture des cibles 1.2 ; 2.1 ; 2.3 ; 4.1 et 6.2 est observée.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Proportion de la population ayant accès à l'électricité 20,2 % ; Proportion de population utilisant principalement des carburants et technologiques propres 77% ; taux d'accès à l'électricité 17,3 %
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		Hausse des dépenses d'investissement en 2016 par rapport à 2015 ; Taux du budget d'investissement par rapport au taux de fonctionnement 114,26% ; le taux de perception des recettes fiscales, non fiscales, les taxes de développement locaux n'est pas connu ; 35 personnes âgées prises en charge en 2013 ; 122 groupements féminin encadrés en 2016 ; 16 indigents secourus avec un montant de 950000FCFA en 2016 ; Autres catégories de personnes vulnérables secourus (1 enfance malheureuse soutenue) 1 centre de promotion sociale, un centre de formation des jeunes filles, une espace de contact pour personne âgées
8.3		Hausse des dépenses d'investissement en 2016 par rapport à 2015 ; Taux du budget d'investissement par rapport au taux de fonctionnement 114,26% ; le taux de perception des recettes fiscales, non fiscales, les taxes de développement locaux n'est pas connu ; 35 personnes âgées prises en charge en 2013 ; 122 groupements féminin encadrés en 2016 ; 16 indigents secourus avec un montant de 950000FCFA en 2016 ; Autres catégories de personnes vulnérables secourus (1 enfance malheureuse soutenue) 1 centre de promotion sociale, un centre de formation des jeunes filles, une espace de contact pour personne âgées
8.5		Taux de sous-emploi visible : 66,9% ; Taux de sous emploi invisible : 62,5% ; Taux de sous emploi global : 88,4% ; Taux de sous emploi visible et invisible sévère : 40,9% (Source : INSAE, EMICoV 2015)
8.9		Hausse des dépenses d'investissement en 2016 par rapport à 2015 ; Taux du budget d'investissement par rapport au taux de fonctionnement 114,26% ; le taux de perception des recettes fiscales, non fiscales, les taxes de développement locaux n'est pas connu ; 35 personnes âgées prises en charge en 2013 ; 122 groupements féminin encadrés en 2016 ; 16 indigents secourus avec un montant de 950000FCFA en 2016 ; Autres catégories de personnes vulnérables secourus (1 enfance malheureuse soutenue) ; 1 centre de promotion sociale, un centre de formation des jeunes filles, une espace de contact pour personne âgées
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		

9.1		Existence de gares routières (Houègbo et Toffo-Centre), Existence d'un réseau ferroviaire (Houègbo et Toffo-Centre), Route Inter Etat 2, Construction de la Route d'asphaltage Houègbo-Toffo, Les principales pistes de desserte rurale à vocation économique sont aménagées et entretenues
9.2		Cible non couverte
9.5		Cible non couverte
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		Existence de structures de micro-finances (CLCAM, CAVECA, BAVEC, AVEC) ; Existence du Centre Intercommunal de Formation Appliquée (CIFA), Existence de services d'encadrement (CeCPA et ONG); Existence de PTF (PSDCC, etc.); -
10.2		Existence de structures de micro-finances (CLCAM, CAVECA, BAVEC, AVEC) Existence du Centre Intercommunal de Formation Appliquée (CIFA), Existence de services d'encadrement (CeCPA et ONG) ; Existence de PTF (PSDCC, etc.)
10.3		Au moins 75% de la population sont satisfaits de leur niveau d'information et d'implication sur la gestion des affaires communales ; _300 femmes (30 par arrondissement) ont bénéficié du renforcement des capacités sur le leadership féminin ; Les textes sur le harcèlement et des notions en santé sexuelle sont vulgarisés pour augmenter le taux de scolarisation surtout des filles
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats : 27,2 % ; Des espaces verts sont construits dans chaque arrondissement et de différentes pépinières sont créées et équipées ; Les principales artères des arrondissements sont reboisées et entretenues ; Un jardin botanique communal de 5ha est construit à Sey ; 09 espaces verts sont construits et équipés dans les arrondissements
11.3		Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique : 0,4/2,8= 14 % ; La commune dispose d'un plan d'urbanisme et tous les arrondissements sont lotis
11.5		Cible non couverte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 7.1 ;8.2 ;8.3 ;8.5 ;10.2 ;11.3 sont moyennes couvertes ; tandis que les cibles 8.9 ; 10.3 ; 11.1 sont faiblement couvertes et une assez bonne couverture est constatée au niveau de la cible 10.1 de l'ODD 10.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		
12.5		Existence de PTF (FRA, PSDCC, PMASN, GRAIND-ONG, etc.)
12.7		
12.8		
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		Disponibilité des ressources financière propre pour la sensibilisation des producteurs et la mise en place du système d'alerte ; la présence et les compétences des agents des ATDA sont une force majeure
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		
14.5		
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer</b>		

durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières : 14 et 20 km ; Existence de PTF (PAGeFCOM, ONAB)
15.2		Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières : 14 et 20 km ; Existence de PTF (PAGeFCOM, ONAB)
15.3		Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières : 14 et 20 km ; Existence de PTF (PAGeFCOM, ONAB)

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Il relève de l'observation de ces tableaux que les cibles 12.2 ;12.7 ;12.8 ;14.2 ;14.5 des ODD 12 et 14 ne sont pas prises en compte par le PDC ; en revanche les cibles 13.1 ;15.1 ;15.2 ; et 15.3 font l'objet d'une couverture moyenne.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 16.2 ; 16.3 de l'ODD 16 sont faiblement couvertes. Tandis que les autres cibles de ladite ODD ne sont pas du tout prise en compte par le PDC.

### 2.7.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		La commune de Toffo est la 2 <sup>ème</sup> commune la plus touchée par la pauvreté monétaire dans le département de l'Atlantique avec un indice de pauvreté monétaire en 2016 de 58,57% et l'indice de sévérité de pauvreté monétaire de 0,06 %. 78,60% de la population de toffo dépense moins de \$1 (550 FCFA) par jour, ce qui augmente le seuil de pauvreté de 2011 (115718 en 2011 à 193294 en 2015). Au regard de ces quelques statistiques signalons que des réalisations pertinentes doivent être encore constatées car réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales, la commune évolue vers l'atteinte de cette cible encore de façon timide. La commune dispose de terres cultivables et de plaines inondables, de bas-fonds à aménager pour les cultures de contre saison, de 2 grands marchés à rayonnement régional (Marchés de Houègbo et Sèhouè) situés le long de la RNIE 2, Existence d'initiative de promotion de l'agriculture (Ferme privée ADJAVON de 1300 ha), etc. l'exode rural, les perturbations climatiques, les difficulté d'accès aux crédits agricoles, la persistance des conflits Agriculture-Eleveurs et la mauvaise organisation des marchés d'écoulement des produits et manque d'acheteur perturbent l'atteinte de la cible. Projet

		ARCH.
1.3		L'existence et l'appui des services déconcentrés dans la plupart des secteurs de développement de la Commune ; la mise en œuvre du Plan Annuel d'Action pour la Commission Affaires sociales en relation avec le R/CPS et le Commissaire de Police et l'existence de PTF (PMASN, OXFAM, GRAIND, FRA, etc.) a favorisé de relever les défis. En dépit des efforts faits, des menaces persistent et qui constituent un goulot d'étranglement à l'atteinte de la cible, il s'agit des aléas climatiques, la malnutrition et l'insécurité alimentaire.
1.4		L'existence et l'appui des services déconcentrés dans la plupart des secteurs de développement de la Commune; l'appui technique et financier offert par plusieurs structures (PTF (PSDCC) et ONG); disponibilité de crédits (BAVEC, CLCAM, CAVECA, AVEC) (même aux agriculteurs) restent quelques atouts visant à faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques, aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance. Mais face à l'insuffisance et l'irrégularité de la subvention de l'Etat ; les aléas climatiques, les questions de terrains litigieux, il faut noter qu'il reste à faire pour l'atteinte de cette cible car les éléments qui satisfont cette cible sont encore non accomplis dans la commune.
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		Il est important que les individus soient dans des conditions suffisantes de sécurité alimentaire mais au regard de ces chiffres, 26,5 % de population sont en sécurité alimentaire ; 48,1 % en sécurité alimentaire sévère et 25,4% en risque d'insécurité alimentaire, les productions animales et piscicoles de la commune sont faibles ; et du fait que certaines cultures ne sont pratiquement pas produites par la commune et sont inaccessibles tels que les racines et tubercules, nous convenons que le souci d'éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante est encore à une réalisation embryonnaire. Des actions urgentes doivent être mises en œuvre.
2.2		
2.3		
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		Taux de mortalité maternelle 83, 1 (RGPH4); Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé publique 21% (RGPH 4) ; 9 Arrondissement sur les 10 disposent d'un centre de santé (Maternité + Dispensaire) et le 1 arrondissement ne dispose que de maternité seule. ; 6 des centres de santé disposent d'incinérateurs fonctionnels. Le Taux de couverture sanitaire est de 90%. Le taux de couverture des accouchements accouchement et consultation prénatales est de 81% ; pourcentage des morts nés et avortements : 7% ; Consultation postnatale 26% ; mortalité maternelle 27 sur 100000 ; Prévalence d'utilisation des méthodes contraceptive moderne : 3% Consultation des enfants de 12 à 35 mois : très faible (48 cas en 2016); Indice de paludisme : 12% ; Des IEC sont organisées dans les Arrondissements et des spots publicitaires sur les conséquences de la malnutrition sont diffusés sur la radio communautaire. Toute la Commune est couverte par la prise en charge des cas de malnutrition
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		
4.4		
4.5		
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		
5.5		
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		

6.1		
6.2		Existence d'infrastructures et équipements pour l'approvisionnement en eau potable, Présence du réseau SONEB à Toffo-centre, Amélioration du taux de desserte, Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité 41,08 % ; Taux de desserte en eau potable 35,8% avec un taux de fonctionnement de 87,2% ; Nombre de forage a réhabilité 5 (point 2016) ; Taux d'ouvrage en gestion professionnalisée 0% ; Nombre d'AEV et PEA en affermage (gestion professionnalisée) : 0 ; 9,1% de la population a accès aux toilettes améliorées ou partagées, Dans la commune il y a des arrondissements qui n'ont pas d'ouvrage d'eau fonctionnelle depuis 5 ans et la population utilise l'eau de pluie, et les marigots.
6.4		
6.5		

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		
8.3		
8.5		Au regard des statiques suivantes : Taux de sous-emploi visible :66,9% ; Taux de sous-emploi invisible :62,5% ; Taux de sous-emploi global :88,4 ; Taux de sous-emploi visible et invisible sévère : 40,9% (Source : INSAE, EMICoV 2015) on note que parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale est encore loin d'être accompli. Il urge que des actions concrètes soient entreprises pour l'atteinte des objectifs de cette cible.
8.9		
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		
9.2		
9.5		
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		Existence de structures de micro-finances (CLCAM, CAVECA, BAVEC, AVEC), existence du Centre Intercommunal de Formation Appliquée, Existence de conditions favorables à l'élevage), existence de services d'encadrement (CeCPA et ONG); existence de PTF (PSDCC, etc.); ne sont pas encore suffisant pour faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable car 78,60% de la population de toffo dépense moins de \$1 (550 FCFA) par jour. Il urge que des actions concrètes soient mise en œuvre.
10.2		Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre demeure toujours non atteint face aux handicapes tels que l'exode rural ; l'inexistence de PTF pour appuyer les éleveurs ; les inondations, la crue, les aléas climatiques.,
10.3		
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		
11.3		
11.5		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
------------------------------------	----------------------	--------------------------	--------------------------



Couleur	Rouge	Marron	Jaune
---------	-------	--------	-------

A La lecture du tableau, on remarque que toutes les cibles retenues nécessitent une intervention prioritaire pour la commune afin d'atteindre les cibles. Par contre, la réduction des inégalités entre les pays et en leur sein peine encore à décoller dans la commune. Cette cible fait donc objet d'une intervention urgente aux vues de l'importance qu'elle constitue pour ce qui concerne le développement et l'épanouissement des personnes.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		
14.5		
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		
15.2		
15.3		

#### Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Aucune cible n'est prise en compte dans la priorisation de la commune

Cadre institutionnel		
Cibles	N P	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		La pauvreté des parents, la méconnaissance par les parents des droits des enfants, le décès précoce des parents, la prévalence de la polygamie, les naissances non contrôlées, la séparation des parents et en partie la fuite de responsabilité de certains parents ; la méconnaissance des droits des personnes handicapées par les populations à cause de leur ignorance. De plus l'inexistence de structures d'accueil et de formation professionnelle spécifiques à l'endroit des personnes handicapées freine leur insertion socioprofessionnelle sont autant de maux qui sont responsables du Trafic des enfants, des Violences faites aux femmes, du Rejet des personnes handicapées. La situation est criarde, il urge que des actions concrètes soient menées.

#### Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
------------------------------------	----------------------	--------------------------	--------------------------

Couleur	Rouge	Marron	Jaune
---------	-------	--------	-------

Au regard du présent tableau, il faut signaler que la question de promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes est encore loin d'être atteinte dans la commune au regard de la situation de la cible 16.2 dans la commune. Elle faite donc l'objet d'intervention prioritaire.

## 2.7.4. Normes d'actions de la commune

	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Com	Etat	
1.2	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	Promotion de l'économie locale et diversifier les filières agricoles en tenant compte des changements climatiques	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	Indice de pauvreté monétaire en 2016 est de 58,57%, Taux de pauvreté multidimensionnelle est de 48,2%(PMASN)	Indice de pauvreté monétaire inférieur à 30%, Taux de pauvreté multidimensionnel sera moins de 10%	Indice de pauvreté monétaire inférieur à 20%	X	X	PTF (PDDC/GIZ, ENABEL, FNDA etc,)
		Amélioration de la couverture de la Commune en infrastructures marchandes hydrauliques et en énergie électrique conventionnelle et renouvelable.	1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	78,60% de la population de toffo dépense moins de \$1 (550 FCFA) par jour	55% de la population de toffo dépense moins de \$1 (550 FCFA) par jour	Moins de 40% de la population de toffo dépense moins de \$1 (550 FCFA) par jour	X	X	PTF
1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Amélioration de l'offre des services dans le secteur de la protection sociale	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé publique 21% (RGPH 4)	Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé publique 50	Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé publique 80	X	X	PTF
1.4	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes	Amélioration de la couverture et de l'accès des populations aux services sociocommunautaires de base	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé publique	Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé publique	Proportion d'accouchements assistés par le personnel de	X	X	PTF

	droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance			21% (RGPH 4)	50	santé publique 80			
			1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre				X	X	PTF
			1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)				X	X	PTF
2.1	D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Accroissement de la couverture et des interventions à base communautaire relatives à la nutrition et à la croissance des enfants de 0 à 5 ans dans la commune	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	30 villages sur 76 montrent que le taux de prévalence est préoccupant ; étude menée par le PMASN	60 Villages	76 Villages	X	X	PTF
		Amélioration de accès des pauvres et personnes en situation vulnérable à une alimentation de qualité	2.1.2 incidences de la pauvreté alimentaire	26,5 % de population sont en sécurité alimentaire	80% de population sont en sécurité alimentaire	100% de population sont en securite alimentaire	X	X	PTF
		Promotion des filières agricoles	2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,				X	X	PTF
3.1	D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Amélioration de l'offre des services sanitaires	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	Taux de mortalité maternelle 83, 1 (RGPH4);	50%	20%	X	X	PTF
		Renforcement de la capacité des centres de santé en personnel qualifié	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé	Proportion d'accouchements assistés par le	Proportion d'accouchements assistés par	Proportion d'accouchements assistés	X	X	PTF

			qualifié	personnel de santé publique 21% (RGPH 4)	le personnel de santé publique 50	par le personnel de santé publique 80			
		Amélioration de la consultation prénatale	3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	Le taux de couverture des accouchements et consultation prénatales est de 81%(RGPH4)	90%	100%	X	X	PTF
6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Amélioration de la couverture et de l'accès des populations à l'eau potable	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité 41,08 %	60%	80%	X	X	PTF
		Promotion de l'accès à l'eau potable en milieu urbain	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	Taux de desserte en eau potable 35,8% avec un taux de fonctionnement de 87,2%	60%	100%	X	X	PTF
		Promotion de l'accès à l'eau potable en milieu rural	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité 20,08 %	60%	100%	X	X	PTF
8.5	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées,	Promotion du paiement proportionnel au temps d'emploi	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés	Taux de sous-emploi global :88,4%	Réduire à -30% le taux de sous-emploi global	Réduire à moins de 5% le taux de sous-emploi global	X	X	PTF
		Promotion de	8.5.2 Taux de chômage	Taux de chômage	Réduire à	Réduire à			PTF

	un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la commune		général : 4,4 %, par femmes : 33,3%	moins de 4% le taux de chômage général et pour les femmes à 10%	moins de 2% le taux de chômage général	X	X	
		Promotion de l'artisanat et de la formation professionnelle des jeunes	8.5.3 Taux de sous-emploi visible	Taux de sous-emploi visible :66,9%	Réduire à moins de 20% le taux de sous-emploi visible	Réduire à moins de 10% le taux de sous-emploi visible	X	X	PTF
10.1	D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable	Mise en place des mécanismes favorables à la croissance des capacités économiques des ménages pauvres	10.1.1 Taux de croissance des dépenses des ménages par habitant pour les 40 % de la population les plus pauvres	Indice de pauvreté monétaire en 2016 de 58,57%	Indice de pauvreté monétaire de 30,57%	Indice de pauvreté monétaire de 15,57%	X	X	PTF
		Amélioration de la capacité financière et économique de la population	10.1.2: Taux de croissance des dépenses des ménages par habitant pour l'ensemble de la population	Taux de pauvreté multidimensionnelle 48,2%	Taux de pauvreté multidimensionnelle 30,2%	Taux de pauvreté multidimensionnelle 15,2%	X	X	PTF
10.2	D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre		10.2.1: Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian				X	X	PTF
16.2	Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	Renforcement des capacités de la protection des enfants	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois				X	X	PTF

		précédent						
	Promotion de droit de l'homme	16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants,				X	X	PTF
	Promotion de droit de l'enfant	16.2.3 Nombre d'enfants victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants				X	X	PTF
	Promotion de lutte contre la violence sexuelle	16.2.4 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans				X	X	PTF
	Promotion de la justice au service des enfants	16.2.5 Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire				X	X	PTF

## 2.8. Monographie de la commune de Tori

### 2.8.1. Brève présentation de la commune

La Commune de Tori-Bossito est située dans le département de l'Atlantique en République du Bénin. Elle est comprise entre 6°25 et 6°37 de latitude Nord et 2°11' et 2°17 de longitude. Couvrant une superficie de 328 km<sup>2</sup> soit 10% de la superficie totale du département de l'Atlantique, elle est limitée au Nord par la Commune de d'Allada, au Sud par celle de Ouidah, à l'Est par les communes d'Abomey Calavi et de Zè et à l'Ouest par la Commune de Kpomassè. L'effectif de la population de la Commune de Tori-Bossito est évalué à 57 632 habitants en 2013 avec 29 348 femmes et 28 284 hommes (RGPH4). La commune de Tori-Bossito se compte parmi les huit communes du département de l'Atlantique. Le chef-lieu de la commune est situé à 25 km d'Allada et à 40 km de Cotonou, la capitale économique du Bénin. La commune est subdivisée en six (06) arrondissements (Avamè, Azohouè-Aliho, Azohouè-Cada, Tori-Bossito, Tori-Cada et Tori-Gare) qui couvrent 58 villages et quartiers de ville. Chacun des arrondissements est dirigé par un chef d'arrondissement (CA) élu. Le Conseil Communal actuel compte 13 membres et au sein duquel ont été élus le Maire et ses deux Adjoints. La commune de Tori-Bossito se trouve dans un milieu social où l'ethnie du « terroir » le Tori est majoritaire. Les groupes socioculturels présents sont : Le Tori, le Fon et apparentés : 84%, Yoruba (1%), Adja (13%), et autres (1%). Les acteurs sociaux de la commune sont majoritairement de la religion traditionnelle (61%). Ils pratiquent également d'autres religions telles que la religion catholique (21%), la religion protestante (4%), la religion musulmane (1%), sans religion (3%) et autres (10%).

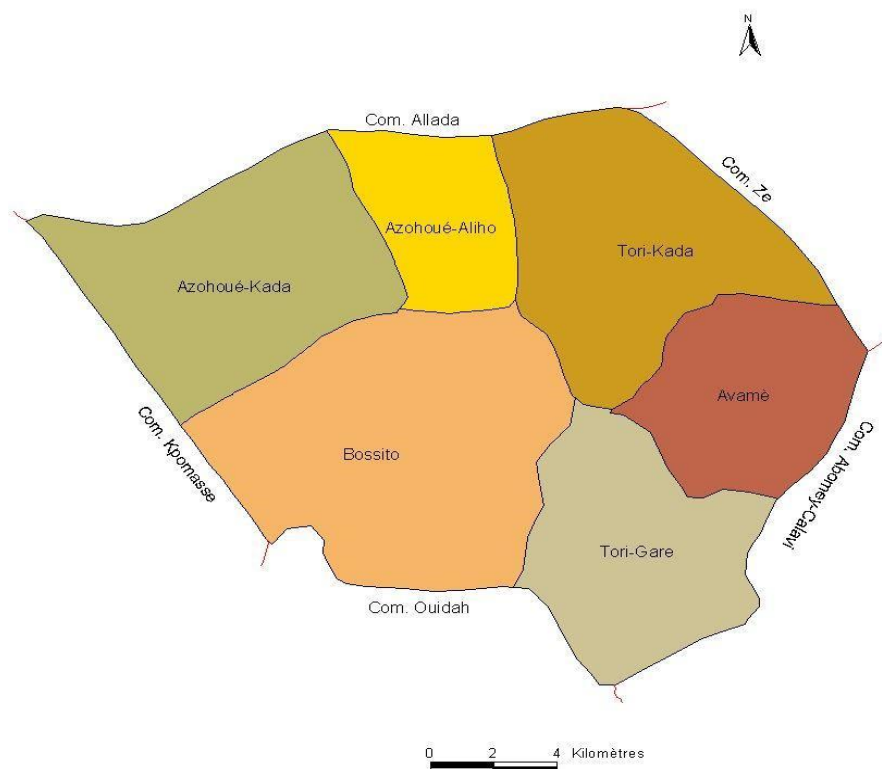
La Commune jouit d'un climat de type subéquatorial caractérisé par quatre (04) saisons à savoir : une grande saison de pluie d'avril à juillet, une petite saison sèche de juillet à août), une petite saison pluvieuse de septembre à novembre et une grande saison sèche de décembre à mars.

Plusieurs types de sols sont identifiés dans la commune de Tori-Bossito, on distingue : les sols ferrallitiques surtout au nord, les sols hydromorphes surtout à l'est et l'extrême ouest, les vertisols surtout au sud, et quelques sols ferrugineux tropicaux à l'ouest.

L'économie locale à Tori-Bossito est basée sur les principales activités que sont : l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits agricoles, le commerce, l'artisanat. Les spéculations importantes de la Commune sont : le maïs, le manioc, l'ananas, le palmier à huile et l'arachide.

**Carte 10 : Carte de la Commune de Tori Bossito**





### 2.8.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		Les activités de pisciculture sont en développement et ont bénéficié de l'appui du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) dans l'exploitation du bas-fond et du Programme d'Appui au Développement de Filière Agricole (PADFA). Les captures halieutiques ont quadruplé ces passant 25 420 kg en 2013 à 119 400 kg en 2016, la production du maïs a évolué en dents de scie entre 2011 à 2016, et la production de la volaille locale a doublé.
1.3		Le CPS ainsi que quatre (04) structures privées interviennent dans la protection de la petite enfance. De plus, le CPS n'encadre beaucoup de personne vulnérable telles que les handicapées, les personnes âgées et aussi les enfants victimes de traite.
1.4		La Commune de Tori-Bossito dispose d'un centre communal de santé, de 5 cinq centres de santé d'arrondissement, de deux dispensaires isolés et de onze cabinets privés et on note également l'intervention d'ONG nationales et internationales. De plus, il existe des PTF qui accompagnent le gouvernement dans la mise en oeuvre de la Politique Nationale de l'Eau. Ainsi, le réseau d'adduction d'eau de la SONEB, et le réseau d'adduction villagoise alimentent les villages tels que Acadjamè, Tokoli ; Manguèvié et Honvié. Dans le secteur de l'éducation, le nombre de collège d'enseignement général public de la commune de Tori-Bossito est établi à 8 dont 3 à second cycles à la rentrée scolaire 2017-2018 et on note l'existence d'une politique nationale d'éducation et d'alphabétisation.
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		

2.1		Existence du bureau départemental du Conseil National de l'Alimentation (CAN) ; et de nombreux partenaires appuyant le sous secteur de la nutrition et de l'alimentation (PTFPAG-CNA- PSIUNICEF). On note également une disponibilité de produits alimentaires
2.2		Il y a une disponibilité de produits alimentaires riches en éléments nutritifs. De plus, les relais communautaires et les animatrices d'intermédiation sociale pour l'eau organisent des activités en faveurs des ménages pour l'acquisition de connaissance sur les techniques de désinfection de l'eau de boisson notamment le traitement de l'eau avec des comprimés d'AQUATAB, la cuisson de l'eau ou la défection des puits à l'eau de javel ou au chlore.
2.3		Existence de nombreux PTFs disposés à appuyer la politique agricole ambitieuse du gouvernement. On note l'appui du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) dans l'exploitation du bas-fond d'Avamè et du Programme d'Appui au Développement de Filière Agricole (PADFA) à Avamè, Maguèvié et Honvié. De plus, la Commune de Tori-Bossito planifie le réfectionnement et l'équipement des marchés existants.
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		Existence de 7 Centres de sante, 1 marternite et 1 dispensaire, d'ONG nationale et international intervenant dans la santé. Aussi, le taux de couverture prenatale est de 67% et le taux de consultation post natale est de 20%. De plus, le ratio de décès maternels est 0,0 pour 100 000 Naissances Vivantes en 2016.
3.2		Existence de centre de santé dans tous les arrondissements et de relais communautaires pour la santé dans les villages. De plus, le quotient de mortalité infantile est de 81,8 % et celui de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 130,7% en 2016
3.3		Existence de centre de santé dans tous les arrondissements ainsi que de projets et programmes (PNLP ; PHLS, PTME) d'appuis à la Politique Nationale du Développement Sanitaire et à la Lutte contre les maladies Prioritaires.L'incidence de paludisme Simple est de 13% et celle du paludisme grave est de 1 % dans la population en 2016.
3.4		La cible n'est pas prise en compte
3.7		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		Disponibilité foncière pour la construction d'infrastructures scolaires et de la formation ainsi que de la Volonté des autorités communales à accompagner l'éducation des enfants. De plus, Le nombre de collège d'enseignement général public de la commune de Tori-Bossito est établi à 8 dont 3 à second cycles à la rentrée scolaire 2017-2018. Aussi, 378 salles de classes sont disponibles pour 77 ecoles primaires et le ratio élèves par salle est de 45.
4.4		Inexistence d'infrastructures publiques de formations technique et professionnelle et insuffisance de formation continue à l'endroit des enseignants.
4.5		Existence de politique nationale d'éducation et d'alphabétisation ainsi que deux centres d'alphabétisation (Avamè et Tori-Bossito) fonctionnels dans la commune. Les taux d'alphabétisation en langue nationale et française sont respectivement établis à 8 % et 35%. Celui des 15-24 ans en langue française est de 64,0% et celui des adultes de 15 ans et plus en langue nationale est de 8,4%.
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		Relégation des femmes à des fonctions de reproduction à cause du contexte sociologique et/ou socioculturel favorable à la soumission de la femme à l'homme et aussi la recrudescence de la violence faite aux femmes. Aussi on note un faible niveau d'accompagnement des groupements féminins.
5.5		Très Faible représentation des femmes dans les instances de prise de décisions. Malgré leur forte proportion (50,90%), il n'existe aucune femme parmi les 13 élus qui composent le Conseil Communal. Il n'existe également aucune femme qui soit Chef d'Arrondissement ou Chef de Village.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		Existence de réseau d'adduction d'eau de la SONEB, des dispositifs d'Adduction d'Eau Villageoise. De plus, on note la presence et l'installation des reseaux de distribution d'eau. Le taux de desserte en eau potable est de 35,8% et le pourcentage de la population ayant acces à l'eau potable est de 43,4%.
6.2		Mauvaise gouvernance du secteur de l'assainissement ainsi que la mauvaise gestion des déchets

		ménagers et des déchets biomédicaux dans certains centres de santé à cause de l'insuffisance d'agents d'hygiène et de l'absence d'incinérateur. De plus, on note un faible taux d'abonnement des ménages aux structures de pré collecte des ordures ménagères. Les dispositifs de lave-mains sont soit en pannes ou délaissés et 76,9 % des ménages n'ont pas de toilette ou latrine et pratiquent la défécation à l'air libre.
6.4		Disponibilité des ONG à financer la réalisation des ouvrages d'eau et existence des sociétés de forage, de réseau d'adduction d'eau de la SONEB et des dispositifs d'AEV ainsi que des points d'eau dans certains villages.
6.5		Presence et iinstallation des reseaux de distribution ; existence des ouvrages hydrauliques et gestion des AEV dans les villages.

#### Légende :

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard du tableau ci-dessus, nous pouvons dire que les cibles relatives aux ODD 1 et 2 présentent une assez bonne couverture. En effet, les activités planifiées au niveau des objectifs spécifiques 2, 3 et 4 sont importantes et pertinentes pour l'atteinte de ces cibles. Aussi, on observe que huit (08) cibles relatives aux ODD3 (3.1 ; 3.2 ; 3.3), 4(4.1 et 4.5) et 6(6.1 ; 6.4 ; 6.5) sont moyennement couvertes à travers l'objectif spécifique 3. Cependant, quatre (04) cibles sur l'ensemble de vingt (20) sont faiblement prises en compte. Il s'agit des cibles des ODD4 (4.4) ; 5(5.1 5.5) et 6(6.2). La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomiser de toutes les femmes et les filles sont ne fait visiblement pas objet d'une majeure préoccupation dans la Commune.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Faible couverture du réseau électrique et de l'éclairage public ainsi que le retard de l'extension du réseau électrique de la SBEE. Le taux d'éclairage des menages en Electricité SBEE est de 9,0%.
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		Existence du CCOS (Comité Communal d'Orientation et de suivi des interventions dans le secteur agricole. Les activités de pisciculture sont en développement et ont bénéficié de l'appui du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) dans l'exploitation du bas-fond d'Avamè et du Programme d'Appui au Développement de Filière Agricole (PADFA) à Avamè, Maguèvié et Honvié. De plus, la loterie nationale du Bénin, a offert aux acteurs du sous-secteur de la transformation une unité de transformation du manioc en gari implantée à Avamè-centre
8.3		Existence de structures étatiques d'encadrements des agriculteurs et de nombreux PTFs disposés à appuyer la politique agricole
8.5		Existence du FNPEJ, de l'ANPE et autres organisations de la place susceptibles de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, d'appuyer leur premier emploi et leurs projets d'auto emploi
8.9		Existence de l'Agence Nationale du tourisme, du document "Guide touristique " de la Commune de Tori-Bossito, de nombreuses forêts sacrées et de nombreux sites touristiques à aménager et à valoriser.
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		Insuffisance et état de dégradation poussée des pistes de desserte rurale ainsi que le faible entretien des voies intercommunales. On note aussi une accentuation de l'érosion pluviale due au ramassage du sable sur les voies par la population.
9.2		La cible n'est pas prise en compte
9.5		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		Appui du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) dans l'exploitation du bas-fond d'Avamè et du Programme d'Appui au Développement de Filière Agricole (PADFA) à Avamè,

		Maguèvié et Honvié
10.2		Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs
10.3		Relégation des femmes à des fonctions de reproduction à cause du contexte sociologique et/ou socioculturel favorable à la soumission de la femme à l'homme
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		Le taux d'urbanisation de la Commune de Tori-Bossito est évalué à 25,8%. De plus, les opérations de lotissement démarré depuis 1997 n'ont concerné que trois zones (Hounnonco, Bossito et Agouako) et sont à l'étape de recasement.
11.3		Existence d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) à actualiser et d'un Service Technique à la mairie ainsi que la disponibilité d'espace pouvant accueillir des infrastructures sociocommunautaires
11.5		La cible n'est pas prise en compte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que six (06) cibles des treize cibles du cadre économique présentent une moyenne couverture. Il s'agit des ODD 8 ; 10(10.1 10.2) et 11(11.5). Cependant, on observe que quatre (04) cibles sont faiblement prises en compte. Elles concernent les ODD7(7.1), 9(9.1), 10(10.3) et 11(11.1).

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		Absence d'une politique d'urbanisation élaborée et mise en œuvre ainsi que l'inexistence de plans directeurs d'Aménagement et d'urbanisme.
12.5		Insuffisance manifeste de poubelles publiques et une faible couverture en ramassage des déchets solides ménagers ainsi que l'absence d'un système efficace de collecte, de traitement et de gestion des dites ordures dans la commune.
12.7		La cible n'est pas prise en compte
12.8		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		Insuffisance de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs.
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		La cible n'est pas prise en compte
14.5		La cible n'est pas prise en compte
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		Les espèces les plus courantes sont constituées de rongeurs et de serpents caractéristiques des zones humides, de même que des oiseaux des marécages peuvent être observés le long des principaux cours d'eau. De plus, la végétation est une savane arbustive plus ou moins clairsemée. On compte également 58 forêts sacrées réparties dans toute la commune.
15.2		La Commune de Tori-Bossito reste relativement boisée. Le couvert végétal est principalement caractérisé par des mosaïques de culture et jachère qui peuvent être sous palmiers. De plus, des plantations couvrent environ 20 % de la commune.
15.3		La cible n'est pas prise en compte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
----------------------	-------	--------	---------	-------------	------------

Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu
---------	-----------	------	-------	------	------

L'analyse de ce tableau révèle que les cibles des ODD du cadre environnemental présentent une couverture faible et nulle. En effet, les activités planifiées dans les objectifs spécifiques 4 et 5 sont jugées insuffisante pour l'atteinte des cibles des ODD 12(12.2 et 12.5) ; 13 (13.1) et 15 (15.1 et 15.2). De plus, les cibles des ODD12 (12.7 et 12.8) ; 14 et 15 (15.3) ne sont pas du tout couvertes par le PDC.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2	Jaune	Existence d'un Centre de Promotion Social et de quatre structures privées interviennent dans la protection de la petite enfance ainsi que d'un commissariat de police et des postes de police républicaine. On note une assistance et suivi des populations vulnérables telles que les handicapées, les personnes âgées et aussi les enfants victimes de traite par le CPS.
16.3	Rouge vif	La cible n'est pas prise en compte
16.5	Rouge vif	La cible n'est pas prise en compte
16.6	Jaune	Dans la Commune, la sécurité est assurée par deux commissariats de police républicaine implantés l'un dans l'arrondissement de Tori-Bossito et l'autre dans l'arrondissement de Tori-Gare. De plus, il existe une multitude d'organisations. On peut citer entre autres : Les associations de développement, les organisations de producteurs/trices (les Unions Communales des Producteurs (UCP) et des Groupements Féminins (UCGF)), les Comités de Gestion de santé (COGEA), les Associations de Parents d'Élèves (APE, CAPE), les associations ou groupes d'entraide, les ONG et quelques partis politiques.
16.9	Rouge vif	La cible n'est pas prise en compte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que deux (02) cibles de l'ODD 16 présentent une moyenne couverture. Par contre, les cibles (16.3 ; 16.6 et 16.9) ne sont pas du tout prises en compte dans le PDC.

### 2.8.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		
1.3		
1.4	Orange	Le nombre de collèges d'enseignement général public de la commune de Tori-Bossito est établi à 8 dont 3 à second cycles à la rentrée scolaire 2017-2018. La Commune de Tori-Bossito dispose d'un centre communal de santé, de 5 centres de santé d'arrondissement, de deux dispensaires isolés et de onze cabinets privés. L'adduction d'eau villageoise d'Acadjamè alimente 01 village de l'Arrondissement de Tori-Gare (Acadjamè) et 03 village de l'Arrondissement de Tori-Bossito (Tokoli ; Manguévié et Honvié).
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		
2.2	Orange	Faible niveau de revenu des ménages pour un suivi nutritionnel et alimentaires rigoureux. Impacts négatifs des cultures étrangères sur les ménages africains. Consommation des produits avariés et de l'eau non potable

2.3		
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		Insuffisance de personnel qualifié dans les écoles, de formation continue à l'endroit des enseignants, de module de classes et une mauvaise couverture des infrastructures scolaires. Le harcèlement des jeunes filles par certains enseignants dans les écoles.
4.4		
4.5		
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		Recrudescence de la violence faite aux femmes ainsi que la Relégation des femmes à des fonctions de reproduction à cause du contexte sociologique et/ou socioculturel favorable à la soumission de la femme à l'homme ainsi que le faible niveau d'accompagnement des groupements féminins.
5.5		
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		Répartition inégale sur l'étendue du territoire de la commune et la faible couverture des villages en ouvrages hydrauliques. Éloignement des points d'eau de certains villages ainsi que la faible capacité des acteurs (fermiers et agents communaux) à suivre la gestion des AEV. De plus, 470 ménages sont abonnés au réseau d'adduction d'eau de la SONEB sur les 11 879 ménages que compte la Commune soit un pourcentage de 3,95%.
6.2		Malgré l'appui technique et financier des SDE et PTF et de la DHAB, on note une mauvaise gouvernance du secteur de l'assainissement, une mauvaise gestion des eaux usées et des ordures ménagères. De plus, 76,9% de la population pratiquent la défécation à l'air libre, 87,2% des ordures ménagères sont évacuées dans la nature ou dehors et 73,4% des eaux usées sont évacués dans la nature.
6.4		
6.5		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Il ressort de l'analyse de ce tableau que les cibles choisies dans le cadre social nécessitent une intervention prioritaire sauf la cible 5.1 de l'ODD 5 dont l'intervention doit être urgente afin de réduire les violences faites aux femmes ainsi que la Relégation des femmes à des fonctions de reproduction à cause du contexte sociologique et/ou socioculturel favorable à la soumission de la femme à l'homme.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Retard de l'extension du réseau électrique de la SBEE et faible couverture du réseau électrique et de l'éclairage public. Le taux d'éclairage des ménages est de 11,6% et seulement 15,5 % de la population (>6ans) a accès à l'électricité.
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		

8.3		
8.5		
8.9		
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		Insuffisance et état de dégradation poussée des pistes de desserte rurale. Accentuation de l'érosion pluviale due au ramassage du sable sur les voies par la population.
9.2		
9.5		
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		
10.2		
10.3		
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		
11.3		
11.5		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La commune de Tori Bossito accomplit des efforts en matière de la promotion des activités économiques. De l'analyse de ce tableau, les cibles des ODD7 (7.1) et 9(9.1) nécessitent une intervention prioritaire.

<b>Cadre environnemental</b>		
Cibles	Niveau de priorisation	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		Existence d'un plan de contingence pour remédier aux catastrophes, Insuffisance de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		
14.5		
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		
15.2		
15.3		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
------------------------------------	----------------------	--------------------------	--------------------------

Couleur	Rouge	Marron	Jaune
---------	-------	--------	-------

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que la commune accomplit des efforts concernant la protection de l'environnement. Seulement la cible 13.1 nécessite une intervention urgente pour le renforcement des capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		Existence du travail des enfants de moins de 14 ans, de la traite des enfants, la persistance du châtiment corporel qui demeure légal à la maison et dans les institutions, surtout dans les écoles, ainsi que la persistance de la pratique traditionnelle des « bonnes » ou « Vidomégon »
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De l'analyse de ce tableau seul la cible 16.2 qui consiste à mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants nécessite une intervention prioritaire. Les autres cibles ne sont pas prises en compte sûrement parce que la commune ne fait pas de sa priorité ces cibles.



## 2.8.4. Normes d'action de la commune

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Com	Etat	
1.4. D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance	Promouvoir le bien-être socioculturel, économique et la protection sociale	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base						
		1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre						
		1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)				X	X	
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Réduire la vulnérabilité nutritionnelle des communautés notamment les enfants de moins de 5 ans, les adolescents, des femmes enceintes et des personnes âgées	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,						Élargissement des cantines scolaires à toutes les écoles primaires ; augmentation du nombre de village couverts par le Programme de Nutrition et et de Développement de la Petite Enfance (PNDPE)
		2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),				X	X	
		4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent						

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	Amélioration du niveau d'infrastructure d'éducation, d'équipement et de service scolaire	au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture				X	X	
		4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique						
		4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture						
		4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques						
		4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français						
		4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques,						
		4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire						
		4.1.8 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire						
		4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire						
		4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire						
		4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire						
				5.1.1 Présence (1) ou absence				

5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	Renforcer la participation Citoyenne et les pouvoirs décisionnels des femmes et filles aux niveaux communal et infra communaux	(0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe						X	X	Encouragement des femmes et filles dans l'implication dans la prise des décisions au niveau communal
		5.1.2 Indice de la Condition de la Femme								
		5.1.3 proportion de femme et de fille agés de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale								
		5.1.4 proportion de femmes agés de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans								
		5.1.5 Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçu dans sssles structures de prise en charges								
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Renforcer le niveau d'infrastructures et d'équipements hydrauliques	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité					X	X	Encouragement du partenariat public privé pour l'affermage des AEV	
		6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain								
		6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural								
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Améliorer le niveau d'infrastructure sanitaire communal et promouvoir les services sanitaires de qualité	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon					X	X	Encouragement de la bonne gestion des infrastructure sanitaire au niveau communal	
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de	Renforcer le niveau	7.1.1 Proportion de la population							Encouragement du	

tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	d'infrastructures et d'équipements énergétiques	ayant accès à l'électricité				X	X	lotissement comunal
		7.1.2 Taux d'électrification						
		7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson						
		7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage						
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	Promouvoir le niveau d'infrastructure de qualité économique et universelle	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année				X		
		9.1.2 Indice d'état du réseau routier						
		9.1.3 Trafic fret ferroviaire						
		9.1.4 Trafic passagers au départ des aéroports du Bénin						
		9.1.5 Trafic fret aérien						
		9.1.6 Transport marchandises au port						
		9.1.7 Trafic passagers sur les cours et plans d'eau						
		9.1.8 Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières						
		9.1.9 Temps moyen deséjour des navires au port						
		9.1.10 Taux d'accès à la TNT des foyers béninois						
		9.1.11 Taux de pénétration de la RNT						
		9.1.12 Taux de couverture des services internet haut débit des entreprises et des particuliers						
		9.1.13 Taux de pénétration de						

		l'internet haut débit par le fixe							
		9.1.14 Taux de couverture du territoire à internet très haut débit							
		9.1.15 Taux d'usage des services financiers en ligne par les citoyens							
		9.1.8 Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières							
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Promouvoir l'amélioration durables du cadre vie et l'adaptation à tout changement.	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe					X	X	La promotion du respect strict du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC); promotion de la bonne gestion des basfonds; protection des écosystèmes sensibles ; les PTF
		13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes							
		13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes							
16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfant	Améliorer les conditions de vie des couches vulnérables et rendre plus efficace les services de base de la Mairie et promouvoir la prise des arrêtés contre la maltraitance et l'exploitation des enfants	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtime corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent					X	X	Sensibilisation contunuelle des populations sur le code de la famille; appui des PTF et ONG
		16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants,							
		16.2.3 Nombre d'enfants victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants							
		16.2.4 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à							

		29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans						
		16.2.5 Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire						

## 2.9. Monographie de la commune de ZÈ

### 2.9.1. Brève présentation de la commune

La Commune de Zè est située dans le département de l'Atlantique et est comprise entre les parallèles 6°32' et 6°87' de latitude Nord d'une part et entre 2°13 et 2° 26 de longitude Est d'autre part. Avec une superficie de 653km<sup>2</sup>, elle est la commune la plus vaste du département dont elle occupe 19,88% du territoire. Elle est limitée au Nord par les Communes de Zogbodomey et de Toffo, au Sud par les Communes d'Abomey-Calavi et de Tori-Bossito, à l'Est par les Commune d'Adjohoun et de Bonou et à l'Ouest par la Commune d'Allada. La commune de Zè compte 101 villages repartis sur de 11 arrondissements qui sont Adjan, Dawé, Djigbé, Dodji-Bata, Hèkanmè, Koundokpoé, Sèdjè-Dénou, Sèdjè-Houègoudo, Tangbo, Yokpo et Zè. Sa situation géographique constitue pour elle une opportunité d'échanges non négligeable du fait de son voisinage constitué de grands centres de consommation. Elle est administrée par un Conseil Communal de quinze (15) conseillers ayant à sa tête un Maire élu et onze (11) Chefs d'Arrondissements désignés.

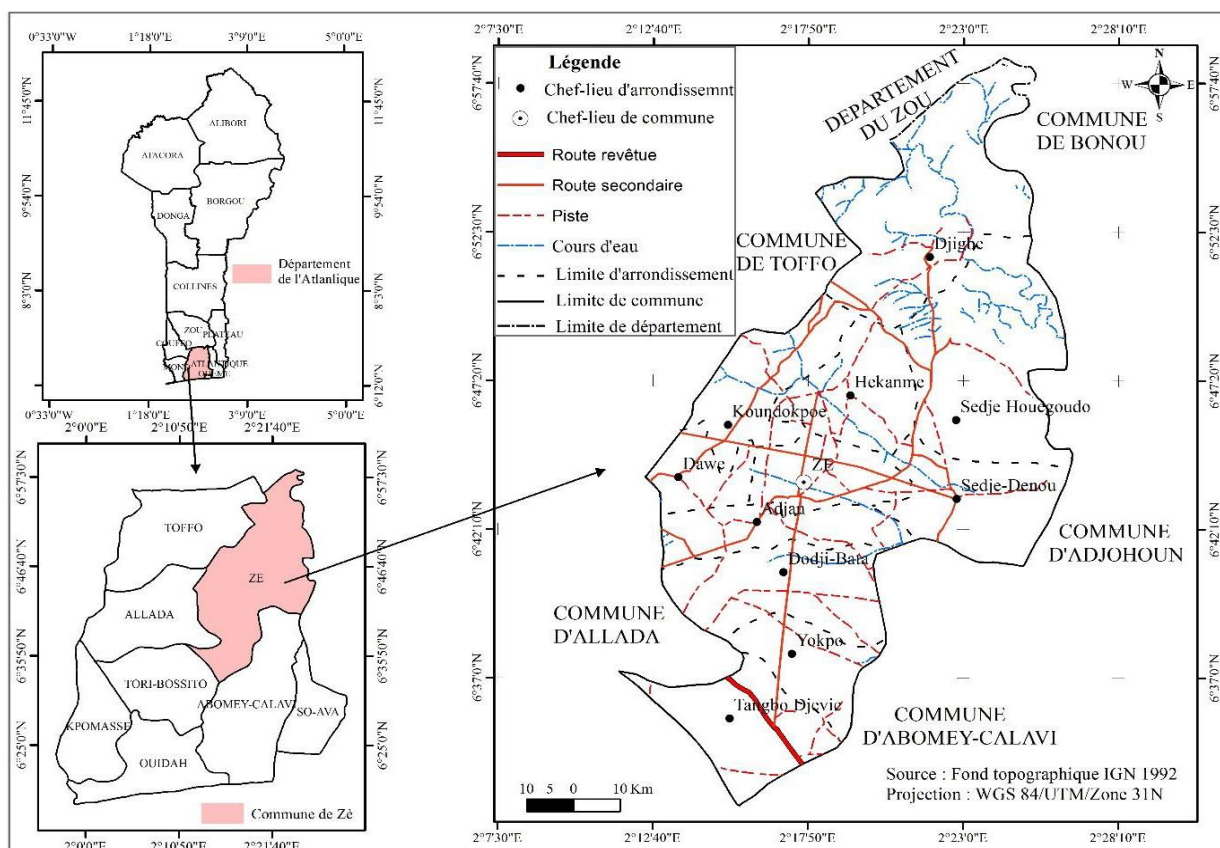
Selon le RGPH 4 de 2013, l'effectif de la population de la Commune de Zè est évalué à 106913 habitants en 2013 avec 55209 femmes et 51704 hommes. Cette population est dominée par le groupe ethnique « Aïzo » qui ajouté aux « Ouèmènou » font 97,4% de la population. Viennent ensuite les Yoruba (1%), les Adja (0,8%) et d'autres ethnies (0,8%). La pratique religieuse est dominée par le fait culturel Voudoun (47,1%). L'on y rencontre aussi les catholiques (21,4%), les protestants (3,2%), les musulmans (2,4%) et des évangéliques et chrétiens célestes.

Le relief de la Commune de Zè est un élément du vaste plateau d'Allada d'une altitude moyenne de 100m qui s'incline légèrement vers la côte et surplombe au Nord la dépression de la Lama. Il est composé de quelques petites dépressions constituées de bas-fonds. Les formations géologiques qui composent ce relief sont constituées essentiellement de dépôts sablo-argileux altérés en faciès de terre de barre.

Le climat est de type béninien marqué par des hauteurs pluviométriques plus ou moins élevées, une amplitude thermique annuelle relativement faible (inférieure à 5°C) et par la succession de quatre saisons distinctes : une grande saison pluvieuse d'Avril à Juillet ; une petite saison pluvieuse de Septembre à Novembre, une grande saison sèche de Décembre à Mars et une petite saison sèche centrée sur le mois d'Août. Le réseau hydrographique n'est pas dense et est très localisé. En effet, seule la zone Nord de la commune est irriguée par les affluents du fleuve Ouémé tel que la Sô. Plusieurs bas-fonds parsèment le territoire de la commune.

Les principales activités économiques sont l'agriculture, la pêche, la transformation des produits agricoles, l'élevage, le commerce, l'artisanat et le tourisme

**Carte 11 : Carte de la Commune de Zè**



## 2.9.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		L'indice de pauvreté humaine (IPH) est de 40.1/ Taux de pauvreté multidimensionnelle (%) est 50.6 (RGPH_4)
1.3		Au total 37 personnes sont secourues en 2018, 25 en 2017 et 2016, 42 en 2015 et 37 en 2014 (RGPH_4).
1.4		Incidence de la pauvreté non monétaire (%) est 31.2/ Incidence de la pauvreté d'existence (%) est 46.6 (RGPH_4)
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		La malnutrition aigüe touche près de 11.69% des enfants de moins de cinq ans dont 9,37% de la forme modérée et 2,30% de la forme sévère (PDC_3)
2.2		La malnutrition aigüe touche près de 11.69% des enfants de moins de cinq ans dont 9,37% de la forme modérée et 2,30% de la forme sévère (PDC_3)
2.3		L'ananas est la principale spéculation de la Commune de Zè. Sa production a presque doublé en 4 ans en passant de de 151 700 tonnes en 2014 à 296 625 tonnes
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		La couverture en infrastructure sanitaire de la commune Zè est de 64% En 2018, le taux de CPN était de 53,99% bien inférieure à ceux enregistrés les deux années précédentes soit 57% pour 2017 et 87% pour 2016. (RGPH_4). En ce qui concerne les décès maternels, 5 cas ont été enregistrés ces 5 dernières années
3.2		Le quotient de mortalité infantile est 75.1‰ et celui de mortalité des enfants de moins de 5 ans est 118.7‰.
3.3		La couverture en infrastructure sanitaire de la commune Zè est de 64%
3.4		La couverture en infrastructure sanitaire de la commune Zè est de 64%



3.7		Pour les méthodes de planification familiale, le nombre est passé de 124 nouvelles acceptantes en 2014 à 1106 en 2018. (PDC_3).
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		Le taux d'achèvement des garçons au primaire est de 7 garçons sur 10 (PDC_3). L'indice brut de parité de genre pour la scolarisation au primaire des (6-11 ans) est 88.8 (RGPH_4) et celui pour la scolarisation au secondaire des (12-19 ans) est 56.2 (RGPH_4)
4.4		Le nombre de centres d'alphabétisation dans la Commune était de 8 en 2015. Il est passé à 15 en 2017 à 14 en 2019 (PDC_3). La proportion de ménages disposant d'ordinateurs est de 0.8% (RGPH_4). Le taux d'alphabétisation des adultes des (15 ans et plus) est de 34.7% (RGPH_4)
4.5		L'indice brut de parité de genre pour la scolarisation au primaire des (6-11 ans) est 88.8 (RGPH_4) et celui pour la scolarisation au secondaire des (12-19 ans) est 56.2 (RGPH_4)
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		Existence de projets et ONG œuvrant dans la prise en charge des personnes vulnérables (UNICEF etc.) ; Ecllosion et développement d'un leadership féminin au niveau communal à travers des associations de femmes ; Emergence sociale d'une poignée de femmes modèles
5.5		Les femmes sont quasiment absentes des conseils locaux de la Commune de Zè. Elles sont au nombre de 03 au niveau des village soit un taux de 2,97% et une seule femme conseillère sur 17 au niveau du conseil communal (PDC_3). L'administration communale compte 11 femmes dont 3 chefs service. Malgré cela, il existe de partenaires intervenant pour l'autonomisation des femmes.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		Au 31 Décembre 2017, le taux de desserte en eau potable de la Commune de Zè est de 43,9%. C'est la deuxième Commune la mieux desservie du département de l'Atlantique juste après Allada (51,8%) (PDC_3).
6.2		Le taux de couverture en latrines d'après le PHAC est de 21,7%. 79,7% de la population n'ont pas accès au latrine et 64,1% de la population évacuant l'eau usée dans la nature
6.4		La cible n'est pas couverte
6.5		La cible n'est pas couverte

#### Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard du tableau, il ressort que presque tous les ODD constituant le cadre social ont une assez bonne couverture sauf la cible 2.2 de l'ODD 2 qui a une moyenne couverture. Les cibles 6.4 et 6.5 de l'ODD 6 ne sont pas couvertes par le PDC.

<b>Cadre économique</b>		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Electricité SBEE (%) est de 5.9/Energie solaire (%) est de 0.1 (RGPH_4)
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		L'indice de pauvreté humaine (IPH) est de 40.1/ Taux de pauvreté multidimensionnelle (%) est 50.6 (RGPH_4)
8.3		Proportion d'actifs occupés dans le secteur informel (10 ans et +) est 96 (RGPH_4)
8.5		Proportion des chômeurs est de 1.9/Proportion des chômeurs de sexe féminin est de 36 (RGPH_4)
8.9		
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		La Commune de Zè est traversée par la Route Nationale Inter Etats bitumée (RNIE 2) sur 8 Km environ (tronçon Glégbodji1-Azonkanmè).
9.2		La cible n'est pas couverte

9.5		La cible n'est pas couverte
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		L'ananas est la principale spéculation de la Commune de Zè. Sa production a presque doublé en 4 ans en passant de de 151 700 tonnes en 2014 à 296 625 tonnes
10.2		L'ananas est la principale spéculation de la Commune de Zè. Sa production a presque doublé en 4 ans en passant de de 151 700 tonnes en 2014 à 296 625 tonnes
10.3		La cible n'est pas couverte
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		La population urbaine est de 28.3%. La part du budget allouée à la construction de bâtiments durables résilients et économes des ressources et à la remise à niveau d'anciens bâtiments en 2015 44.67 en 2016 47.22 et en 201748.36 (Rapport Benchmark)
11.3		Effectif de population (habitants) est de 106 913
11.5		La cible n'est pas couverte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 9.2 ; 9.5 ; 10.3 et 11.5 respectivement des ODD 9, 10, et 11 sont nullement couvertes. En revanche on observe une assez bonne couverture des cibles 7.1 ; 8.2 ; 10.1 et 10.2 respectivement des ODD 7,8 et 10. Une couverture faible s'observe au niveau de la cible 8.9 de l'ODD8. Enfin une couverture moyenne des cibles 8.3 ; 8.5 ; 9.1 ; 11.1 ; et 11.3 respectivement des ODD 8,9 et 11 est observée.

<b>Cadre environnemental</b>		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		La cible n'est pas couverte
12.5		La cible n'est pas couverte
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		Le taux d'achèvement des garçons au primaire est de 7 garçons sur 10 (PDC_3). L'indice brut de parité de genre pour la scolarisation au primaire des (6-11 ans) est 88.8% (RGPH_4) et celui pour la scolarisation au secondaire des (12-19 ans) est 56.2% (RGPH_4)
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		Formations végétales occupant 72% du territoire de la Commune (PDC_3)
15.2		Formations végétales occupant 72% du territoire de la Commune (PDC_3)
15.3		Formations végétales occupant 72% du territoire de la Commune (PDC_3)

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La cible 12.8 de l'ODD et toutes les cibles de l'ODD 15 ont une assez bonne couverture. L'ODD 13 est faiblement couverte par le PDC de la commune de Zè. Par contre les cibles 12.2 ; 12.5 ; 12.7 de l'ODD 12 et l'ODD 14 ne sont pas couvertes par le PDC.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		Au total 37 personnes sont secourues en 2018, 25 en 2017 et 2016, 42 en 2015 et 37 en 2014
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La cible n'est pas couverte

**Légende :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

A la lecture du tableau, il est constaté que seul la cible 16.2 a une assez bonne couverture. Les autres cibles de l'ODD ne sont pas couvertes.

### 2.9.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune ZE

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>		
1.2		
1.3		
1.4		
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>		
2.1		
2.2		
2.3		
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>		
4.1		
4.4		
4.5		
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>		
5.1		La faible importance accordée aux questions sociales au niveau national et au niveau local, la persistance du trafic des enfants, la tendance à protéger les coupables des violences basées sur le genre, la mauvaise perception à l'égard des personnes handicapées, la persistance de la discrimination et de stigmatisation des Personnes en Situation de Handicap freinent l'atteinte de cette cible. Il urge à la commune de faire une intervention urgente dans ce sens.
5.5		La résistance des hommes à l'émergence du leadership féminin, la non implication des femmes dans les processus de prise de décision au niveau communal, la relégation de la femme à des rôles inférieurs dans la sphère sociale et l'hégémonie des hommes sur les femmes menacent

		l'autonomisation de la femme malgré l'existence de partenaires intervenant pour l'autonomisation des femmes, l'éclosion et le développement d'un leadership féminin au niveau communal à travers des associations de femmes. Il est très important de concentrer les priorisations sur cette question.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>		
6.1		Au 31 Décembre 2017, le taux de desserte en eau potable de la Commune de Zè est de 43,9%.
6.2		Le taux de couverture en latrines d'après le PHAC est de 21,7%
6.4		
6.5		

<b>Cadre économique</b>		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>		
7.1		Electricité SBEE (%) est de 5.9/Energie solaire (%) est de 0.1 (RGPH_4)
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>		
8.2		L'indice de pauvreté humaine (IPH) est de 40.1% et le taux de pauvreté multidimensionnelle est 50.6% (RGPH_4)
8.3		
8.5		Le taux de chômeurs est de 1.9%. Ce taux est plus élevé chez les femmes qui est de 36%
8.9		
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>		
9.1		La Commune de Zè est traversée par la Route Nationale Inter Etats bitumée (RNIE 2) sur 8 Km environ (tronçon Glégbodji1-Azonkanmè).
9.2		
9.5		
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>		
10.1		
10.2		
10.3		
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>		
11.1		
11.3		
11.5		

#### Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau révèle l'urgence des interventions pour l'atteinte de l'ODD5. Ainsi donc les questions du genre sont d'une importance cruciale en matière de développement. Elles méritent alors qu'on s'y attarde car les pays développés sont les pays dans les quelles les femmes prennent une part importante dans la gestion de la cité.

<b>Cadre environnemental</b>		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>		
12.2		
12.5		
12.7		

12.8		
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>		
13.1		
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
14.2		
14.5		
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>		
15.1		Formations végétales occupant 72% du territoire de la Commune (PDC_3)
15.2		
15.3		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'analyse du tableau révèle que la cible 15.1 de l'ODD 15 nécessite une intervention à moyen terme de la commune.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>		
16.2		Au total 37 personnes sont secourues en 2018, 25 en 2017 et 2016, 42 en 2015 et 37 en 2014.
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

**Légende :**

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'intervention de la commune est à moyen terme au niveau de la cible 16.2 de l'ODD 16.

## 2.9.4. Normes d'actions de la commune

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Com	Etat	
5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	Formation des femmes sur le leadership Recensement des organisations féminines de la commune de Zè Mise en place d'un cadre de concertation des organisations féminines de la commune de Zè	Les femmes sont quasiment absentes des conseils locaux de la Commune de Zè. Elles sont au nombre de 03 à être élues chefs de village soit un taux de 2,97%. /Pour tout le conseil communale de la commune sur 17 conseillers élu on compte seulement une femme (PDC_3)/ L'administration communale compte 11 femmes dont 3 chefs service (PDC_3)/Proportion de femmes chef de ménage agricole (%) 11.4 (RGPH_4)	2,97% de femmes élues Chefs de Villages	5% de femmes élues Chefs de Villages				
5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	Formation des femmes leaders de la Commune sur les techniques de communication Plaidoyer pour le positionnement des femmes dans les instances de décision Plaidoyer pour le vote de la loi sur le quota des femmes							
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Elaboration du plan communal eau (PC EAU)	Eau courante SONEB à la maison (%) est de 0.6/Eau courante SONEB ailleurs (%) est de 5.4/Borne fontaine/Robinet public (%) est de 33.3/Pompe villageoise ou forage équipé de pompe à motricité humaine (%)			60% de taux de couverture en eau potable dans la commune			

		<p>20.9/Au 31 Décembre 2017, le taux de desserte en eau potable de la Commune de Zè est de 43,9%.(RGPH_4)/Le taux de desserte en eau potable en milieu urbain est 7.5 (Rapport Benchmark 2018)/Le taux de desserte en eau potable en milieu rural est 55 (Rapport Benchmark 2018)/Le réseau d'adduction d'eau potable disponible en milieu urbain est long est 8 km( Rapport Benchmark 2018)/Le coût moyen du m3 d'eau potable en milieu urbain est 438(Rapport Benchmark 2018)/Le coût moyen du m3 d'eau potable en milieu rural est 600(Rapport Benchmark 2018)/ Au 31 Décembre 2017, le taux de desserte en eau potable de la Commune de Zè est de 43,9%. C'est la deuxième Commune la mieux desservie du département de l'Atlantique juste après Allada (51,8%) (PDC_3)</p>						
<p>6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable</p>	<p>Elaboration du plan et de la commune (PHAC)</p>	<p>Le taux de couverture en latrines d'après le PHAC est de 21,7%. /Sur les 8 incinérateurs existants, seulement celui du centre de santé de Sèdjè Houègoudo est encore fonctionnel (PDC_3) /Porportion de la population n'ayant pas accès au latrine (%) 79.7 (RGPH_4) /Proportion de la population évacuant l'eau usée dans la nature est de (%) 64.1</p>	<p>21,7% de taux de couverture en latrines</p>	<p>50%</p>				

		(RGPH_4)						
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Ouvrerr pour l'extension du réseau électrique dans au moins dix (10) villages à forte densité	Electricité SBEE (%) est de 5.9/Energie solaire (%) est de 0.1	5,90%	15%				
8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre	Mise en œuvre d'une politique d'appui en matériels aux groupements de production et de transformation des produits agricoles							
8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	Formation des jeunes et des personnes sans emploi à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi Mise en œuvre d'une politique desuivi de la diversification des filières porteuses							
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité	Réhabilitation et aménagement des pistes de desserte rurale Ouverture des voies dans les périmètres lotis							
15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides,	Aménagement des bas-fonds de Djoko, Tozounmey et de Todja Elaboration des plans de gestion des forêts sacres de la Commune							



conformément aux obligations découlant des accords internationaux								
16.2 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	Mise en place d'un système d'alerte et de répression des auteurs des violences basées sur le genre Dynamisation de la cellule de protection des enfants et la cellule des violences basées sur le genre Appui au renforcement du plateau technique des maternités							

# 3

Annexes

### 3. Annexes

#### 3.1.1 Comité de conduite du processus de spatialisation des cibles prioritaires des odd

<b>SUPERVISION</b>
Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement
Abdoulaye BIO TCHANE
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS</b>
Programme des Nations Unies pour le Développement Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Fonds des Nations Unies pour la Population Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal PDDC/GIZ
<b>COORDINATION TECHNIQUE</b>
Magloire A. AGUESSY, Directeur Général de la Coordination et du Suivi des ODD Alastair Sèna ALINSATO, Directeur Général du Suivi des Investissements Publics Naïmatou BIO DJARA KOUTOUMA, Directrice Générale Adjointe de la Coordination et du Suivi des ODD
<b>CONSEILLER A LA REDACTION</b>
Janvier ALOFA, Economiste National du PNUD André-Félix SOSSOU, Coordonnateur du Projet PASD-Phase 2 Rim NOUR, Chef Section Politiques Sociales, UNICEF Mathieu KOUKPO, Spécialiste Politiques Sociales, UNICEF Philippe TOBOSSI, Expert, UNFPA Nestor AHOUEGAN, Coordonnateur Champ d'Action Agenda 2030, PDDC /GIZ Diane GNANGUENON BOKO, Conseillère Technique, PDDC/GIZ Grégoire ASSOUGNI, Conseiller Technique, PDDC/GIZ
<b>EQUIPE DE CONSULTANTS</b>
Dr David SOHINTO, chef de mission Lavenir BOKO, consultant associé, Ariel Hardy HOUSSOU, personnel d'appui  Avec la collaboration de : Mme Chantal DARA, OTCHATIDA.O.K.Sostène GUEDEZOUME B.M.Paulette AMOUSSOU Gloria

### EQUIPE DE REDACTION ET DE RELECTURE

#### **Chef d'équipe :**

Toussaint TODEGNON, Directeur de la Coordination des Politiques ODD, par intérim

#### **Membres :**

Erick Damase DAGBENONBAKIN, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD

Dorinali BONI YALLA, Chef du Service de l'Intégration des ODD

Léchidia de SOUZA, Chef du Service de Contrôle et de l'Evaluation des Politiques des ODD

Carel Brian MOUSSE, Chef du Service de la Statistique et du Suivi des ODD

TOKO BOUGOUROU Moussa, Chef Division Veille Stratégique sur les ODD

AIHONNOU Coovi, Chef Division Sociale à la DGCS-ODD

DANSOU Sègla Maurille, Chef Division à la DGCS-ODD

### PERSONNES RESSOURCES

Directeur de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

Directeur Général des Collectivités Locales

Rapporteur de la Commission ODD de l'Association Nationale des Communes du Bénin

Directeurs Départementaux du Plan et du Développement

Secrétaires Généraux des Préfectures

Secrétaires Généraux des Mairies

Chefs de Services Planification et Aménagement du Territoire des Préfectures

Chefs de Services Planification et Développement Local des Mairies

### 3.1.2 Listes des cibles prioritaires des ODD retenus par le Bénin

#### Cadre Social

##### Cibles

#### **ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**

1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.

1.3 : Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient

1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la

propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance
<b>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>
2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées
2.3 : D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles
<b>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>
3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.
3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus.
3.3 : D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.
3.4 : D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
<b>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>
4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
4.4 : D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
<b>ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>
5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>
6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau
6.5 : D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient

<b>Cadre économique</b>
<b>ODD &amp; Cibles</b>
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>

7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>
8.2 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre
8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.
<b>ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>
9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.
9.2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés
9.5 : Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>
10.1 : D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.
10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>
11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.
11.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimées en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

<b>Cadre environnemental</b>
<b>ODD &amp; Cibles</b>
<b>ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables</b>
12.2 : D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
12.7 : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales

12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>
13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
<b>ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>
14.2 : D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans.
14.5 : D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>
15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.
15.3 : D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols

<b>Cadre institutionnel</b>
<b>ODD &amp; Cibles</b>
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>
16.2 : Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
16.3 : Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
16.5 : Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes
16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances